



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

[www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)



**Nota bene:** Le contenu de ce rapport d'activité de l'année 2013, édité en juin 2014, tient compte de la fusion avec la Communauté de communes de la région de Plouay intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et des résultats des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014.

# 1

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

6 à 20

**p.7.** Les compétences de Lorient Agglomération **p.9.** Lorient Agglomération **p.10.** Les 25 communes **p.14.** La gouvernance et le Bureau **p.16.** Les élus du Conseil communautaire **p.18.** L'organigramme général **p.20.** Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIAPH

# 2

## LES GRANDS PROJETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION EN 2013

21 à 27

**p.22.** Le Plan de déplacements urbains **p.24.** Le schéma de développement touristique **p.26.** Fusion de Lorient Agglomération avec la Communauté de communes de Plouay

# 3

## 2013, BILAN PAR COMPÉTENCES

28 à 77

**p.29.** Développement économique, emploi et insertion professionnelle **p.36.** Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche **p.39.** Attractivité touristique et développement maritime **p.43.** Aménagement et projets urbains **p.46.** Urbanisme et politique foncière **p.48.** Politique de l'habitat **p.51.** Aménagement numérique **p.52.** Déplacements et mobilité **p.58.** Eau et assainissement, gestion intégrée de l'eau **p.62.** Collecte et valorisation des déchets **p.66.** La transition énergétique **p.68.** Environnement et cadre de vie **p.74.** Promotion du territoire

# 4

## RAPPORT FINANCIER

78 à 86

**p.79.** L'exécution du budget 2013 **p.81.** Les principales ressources de l'Agglomération **p.83.** Les dépenses **p.85.** La dette

# 5

## MOBILISER LES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

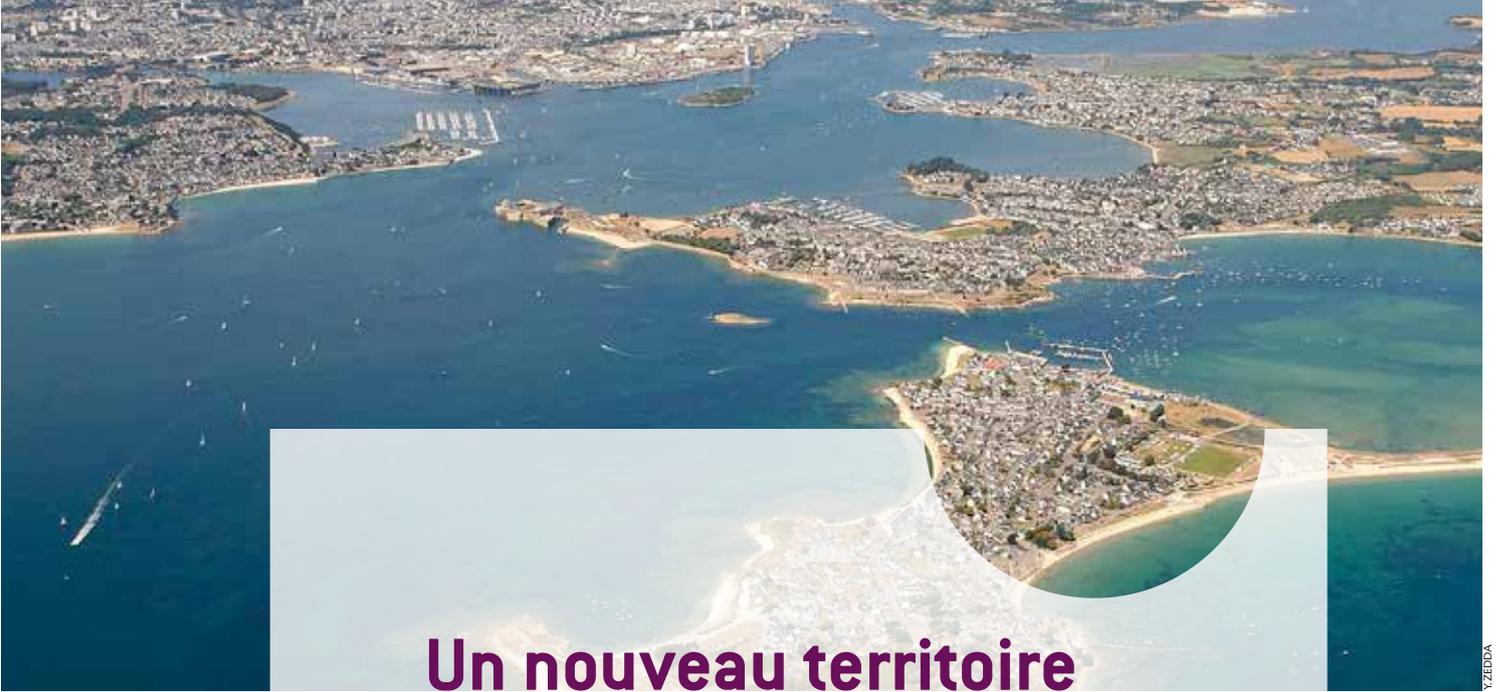
87 à 94

**p.88.** Emplois et carrières **p.90.** Services généraux **p.91.** Budget et suivi comptable **p.92.** Actes juridiques et marchés publics **p.93.** Systèmes d'information

# 6

## GLOSSAIRE INFOS PRATIQUES

95



# Un nouveau territoire de vie

Le rythme soutenu que connaît l'agglomération depuis plusieurs années n'a pas faibli. Ce nouveau rapport d'activité est l'occasion de vous présenter l'ensemble des travaux et des actions réalisés par notre collectivité au cours de l'année 2013.

La fusion avec la communauté de communes de Plouay du Scorff au Blavet a été préparée tout au long de cette année et a permis de lever les interrogations légitimes. Le territoire élargi et pensé comme un périmètre cohérent renforce, aujourd'hui, son identité et correspond, au mieux, aux attentes des habitants.



**Norbert Métaire**  
Président de Lorient Agglomération

Au travers de l'ensemble des compétences de Lorient Agglomération, c'est la notion de solidarité intercommunale que nous nous appliquons à mettre en œuvre à chaque étape de nos réalisations.

Ainsi, l'élaboration de nos documents de références, que sont le SCOT, le PLH, le PDU, le Schéma de développement touristique, le Schéma territorial de l'innovation ont vocation à définir, de manière collective, notre nouveau territoire de vie, d'offrir des services publics de qualité et un cadre de vie enviable à l'ensemble des 204 500 habitants.

Notre collectivité est aussi une agglomération d'actions, de projets, l'année 2013 a connu la concrétisation de plusieurs d'entre eux.

L'inauguration de la nouvelle École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS) située sur le site de Saint-Maudé conforte ainsi la dimension scientifique de l'UBS sur le campus de Lorient.

La mise en service en septembre dernier du navire « zéro émission » l'Ar Vag Tredan apporte un confort aux usagers et souligne la capacité d'innovation des entreprises du territoire.

La signature, en juin dernier, du contrat de Pôle d'échanges multimodal a formalisé la première étape de la construction de la nouvelle gare interurbaine.

À la suite de la prise de compétence « Eau, Assainissement et Gestion Intégrée de l'Eau » les premiers travaux de modernisation du patrimoine transféré ont démarré au cours de l'année 2013 avec pour objectif de pouvoir disposer d'une filière pérenne et adaptée à la nouvelle réglementation.

L'habitat est au cœur des préoccupations des élus de l'agglomération. Le PLH adopté fin 2011 atteint une vitesse de croisière et plusieurs actions sont désormais développées. L'ouverture de l'Espace info habitat permet, aujourd'hui, un accueil personnalisé pour l'ensemble des questions liées au logement. La création d'un PIC Habitat (Programme d'intérêt général) assure un suivi des dossiers de réhabilitation des logements du parc privé.

Au moment où les collectivités doivent consentir à fournir des efforts financiers conséquents, l'ensemble des responsabilités exercées par notre collectivité (près d'une vingtaine) se doit de poursuivre comme seul objectif : maintenir une qualité de vie pour tous les habitants comme levier de développement économique.

# 01

JANVIER



S. CUISSET

2. Les travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du Petit Paradis à Lorient ont démarré le 7 janvier 2013 pour une durée de 17 mois. Ce chantier fait suite aux études et à la phase de concertation mises en œuvre en 2012.

1. Dans le cadre du programme Leader (liaisons entre actions du développement rural) du Pays de Lorient, un appel à projets est lancé sur les thèmes suivants : tourisme rural, mobilité en zone peu dense, offre de services favorisant l'accès de la population aux produits de l'agriculture locale. Suite à cet appel à projet, 20 maîtres d'ouvrage ont reçu une subvention pour un montant global de 335 000 euros.

# 02

FÉVRIER



F. TRINEL

1. Le Conseil communautaire a adopté le Plan de déplacements urbains (PDU) dont l'un des objectifs est de diminuer la place de la voiture en passant de 1 déplacement sur 2 à 1 sur 3 en voiture.

2. L'adhésion de Lorient Agglomération à l'association internationale de promotion de la pêche durable "Blue Fish" a été décidée en Conseil communautaire.

# 04

AVRIL



A. FROMENTIN

1. Lorient Agglomération est lauréate de l'appel à projet lancé par la Région Bretagne en 2012 pour le développement d'une boucle énergétique locale. Derrière ce concept, se cache une démarche locale visant à réduire la consommation énergétique sur le territoire tout en relocalisant les moyens de production.

2. L'Espace info habitat a été inauguré le 3 avril : guichet unique pour l'ensemble des questions relatives au logement, il permet notamment aux habitants de se renseigner sur les aides ouvertes par Lorient Agglomération pour l'acquisition ou la rénovation d'un bien immobilier.

# 05

MAI



P. GUIGUEN

1. La convention de financement pour la mise en œuvre du programme d'actions de prévention des inondations du littoral (PAPI) de Lorient Agglomération a été signée. Initié par l'État et porté localement par l'agglomération, le programme est prévu pour une durée de deux ans.

2. Le 15 juin, Lorient Agglomération a souhaité organiser un concert hommage à Michel Tonnerre à l'occasion de Kero-man Port en Fête.

# 03

MARS



A. FROMENTIN

1. Agriculture, pêche, conchyliculture, ces trois filières primaires sont essentielles au territoire. Pour les valoriser, Lorient Agglomération a lancé un film de 26 minutes intitulé *Les richesses du Pays de Lorient*.

2. L'exposition temporaire de la Cité de la Voile Eric Tabarly a été inaugurée le 19 mars : elle donne la parole à des bretons, personnalités et anonymes, qui reviennent sur leur première expérience de navigation.

# 20

Les gran

# 06

JUIN



S. CUISSET

1. Le 21 juin, Lorient Agglomération a inauguré la nouvelle déchèterie de Plœmeur. Avec une plateforme de 6 000 m<sup>2</sup>, elle est dimensionnée pour couvrir les besoins d'une zone de 40 000 habitants en toute sécurité.

2. Organisé le 20 juin, le rassemblement du programme de sensibilisation Eco'Eau Scorff a réuni 300 élèves des écoles primaires sur le thème de la qualité de l'eau dans le bassin-versant du Scorff.

# 07 JUILLET



Y. ZEBDA

Lorient Agglomération a accueilli la 36<sup>e</sup> édition du Tour de France à la Voile les 13 et 14 juillet. Au programme de ce week-end festif, des animations gratuites pour tous et la possibilité

pour les plaisanciers amateurs, le temps d'une régatte, de naviguer avec les skippers engagés sur la course grâce à La Grand Large.

# 08 AOÛT



P. GUILLIENO

Le livre « *Les recettes de Keroman, Escale culinaire au port de pêche de Lorient* » a officiellement été lancé à l'occasion de la 43<sup>e</sup> édition du Festival Interceltique de Lorient, en présence des 12 chefs qui ont contribué à cet ouvrage. Ce livre est un recueil de recettes à base de poisson ou de crustacés issus du port de pêche de Lorient, à faire et à refaire chez soi.

# 09 SEPTEMBRE



S. CLUSSET

1 Le nouveau bateau à passagers électrique, « Ar Vag Tredan » assurant les liaisons quotidiennes entre Lorient et Locmiquélic a été mis en service. L'innovation technologique du bateau a été récompensée par un prix dans le cadre du Palmarès des mobilités.

2 L'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS) a été inaugurée le 12 septembre. Ce bâtiment vient ainsi renforcer l'attractivité du campus universitaire lorientais.

# 13 des dates

# 10 OCTOBRE



SKARPECHE

Pour la dixième édition du salon Itech'mer, Lorient Agglomération innove en réunissant pour la première fois l'ensemble des acteurs de la filière halieutique au sein du même pavillon : ils ont tous exposé sous la bannière de « Keroman, port de pêche de Lorient ».

# 11 NOVEMBRE



CINES

1 Suite à l'enquête publique et au rapport établi par le commissaire enquêteur durant l'été, la préfecture a émis, le 14 novembre, un avis favorable au projet d'extension des zones de stockage de l'ISDND de Kermat à Inzinac-Lochrist.

2 Après un passage au Bureau, la stratégie globale des dragages a été présentée au Conseil portuaire de Lorient et va déboucher sur le lancement d'études pré-opérationnelles en 2014.

# 12 DÉCEMBRE



H. COHONNER

1 La fédération des associations d'aides aux personnes handicapées a récompensé par un prix le caractère innovant du guide pratique pour un événement accessible à tous.

2 Pour la troisième année consécutive, Lorient Agglomération était présente sur un stand au Salon Nautic de Paris. Le salon a été l'occasion d'accueillir l'équipe de Tara, rentrée la veille à Lorient.

# 1

## La communauté d'agglomération

● Les compétences de Lorient Agglomération	7
● Lorient Agglomération	9
● Les 25 communes	10
● La gouvernance et le Bureau	14
● Les élus du Conseil communautaire	16
● L'organigramme général	18
● Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIAPH	20



H. COHONNER

# Les compétences de Lorient Agglomération

## Une communauté de projets

Lorient Agglomération exerce une vingtaine de compétences sur le territoire des vingt-cinq communes de l'agglomération. Ces compétences obligatoires, facultatives ou optionnelles, ont toutes pour objectif de consolider le dynamisme du territoire et de le préparer à l'avenir. L'exercice de ces compétences à l'échelle communautaire offre l'opportunité d'un aménagement du territoire cohérent dans le respect des identités de chaque commune.

En collaboration avec Audélor, l'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient, Lorient Agglomération travaille pour aménager des espaces d'activité économique et porter des projets d'intérêt communautaire. La compétence économique est également mise à profit pour inciter à l'innovation et faciliter le chemin vers l'emploi des personnes en difficultés. Formation, recherche et innovation constituent des atouts importants pour le développement économique et culturel du territoire. En soutenant depuis 1995 l'Université de Bretagne Sud, Lorient Agglomération renforce l'attractivité du territoire. Avec l'Office de tourisme, Lorient Agglomération s'inscrit encore dans une dyna-

mique de développement et réalise des équipements de loisirs dont la gestion est confiée en délégation de service public.

### Cohésion territoriale et solidarité à l'échelle intercommunale

Les questions de l'aménagement de l'espace communautaire s'envisagent de plus en plus à l'échelle de l'agglomération pour des raisons de cohésion territoriale et de solidarité intercommunale, toujours dans un esprit de développement durable. C'est ainsi que sont nés des documents de référence comme le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui dessine le territoire de demain (habitat, environnement, développement économique et transports) et le Plan de déplacements urbains (PDU). La compétence transports trouve naturellement sa place dans cette réflexion globale. La priorité aux transports collectifs et à l'éco-mobilité (bateaubus, vélo, marche à pied) a connu une forte accélération depuis la mise en circulation du transport en commun en site propre (Triskell). En matière d'habitat et de cohésion sociale, Lorient Agglomération met l'accent sur la

construction de 1000 nouveaux logements par an d'ici 2017 en fixant notamment un pourcentage de logements sociaux par commune et en insistant sur l'incitation à la rénovation thermique et à la lutte contre le mal logement (PLH 2012-2017). Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de vie de ses concitoyens, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage et de la pollution, Lorient Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable. Grâce à un plan climat et à l'élaboration d'un Agenda 21, l'agglomération engage des actions à long terme sur l'ensemble des communes pour garantir à chacun une qualité de vie des plus satisfaisantes. Le choix de la collecte sélective et de la valorisation des déchets à l'échelle du territoire s'inscrit dans cette démarche. Le transfert de la compétence eau et assainissement, intervenu en 2012, vise également à apporter le même service de qualité à tous les habitants et à réaliser des économies d'échelle permettant un coût de l'eau maîtrisé pour l'usager.

### 11 décembre 1973

Le SIVOM est créé avec Lorient, Lanester, Larmor-Plage, Plœmeur et Quéven et trois mois plus tard, Caudan.

### 22 novembre 1990

Le District est créé ; se joignent à l'intercommunalité six communes : Gestel, Pont-Scorff, Hennebont et Inzinzac-Lochrist.

À partir d'une intercommunalité de services directs à la population (transports, sécurité incendie, traitement des déchets) s'est construite une intercommunalité de projets, visant à concourir au développement durable

et équilibré de l'ensemble de l'agglomération à travers des investissements structurants pour le développement économique, touristique, l'enseignement supérieur et la protection de l'environnement.

## Compétences obligatoires

### 1 Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économique dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique, maritime et touristique dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

### 2 Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schémas de secteur.
- Schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'avenir de l'agglomération.
- Organisation des transports collectifs urbains et Plan de déplacements urbains.
- Réserves foncières et zones d'aménagement concerté dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

### 3 Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- Programme local de l'habitat.
- Politiques et actions de logement, notamment de logement social, dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire et les réserves foncières nécessaires à leur mise en œuvre.

### 4 Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.
- Programmes locaux de prévention de la délinquance dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

## Compétences optionnelles

### 1 Voirie d'agglomération et parcs de stationnement

Voirie d'agglomération et parcs de stationnement dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

### 2 Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés.
- Charte pour l'environnement.
- Protection des espaces naturels dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.
- Participation aux structures responsables de la protection des vallées du Scorff et du Blavet, de la rade et du littoral.
- Gestion intégrée de l'eau : préservation et surveillance des eaux souterraines, superficielles, de transition (rade) et des eaux côtières ainsi que des milieux aquatiques.

### 3 Équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

### 4 Eau

Production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

### 5 Assainissement

- Assainissement collectif : contrôle des raccordements au réseau public de collecte, collecte, transport et épuration des eaux usées, élimination des boues produites.
- Assainissement non collectif : contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base réglementaire) et réhabilitations groupées.

## Compétences facultatives

1 Promotion du Pays de Lorient et relations avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département dans les domaines de compétences communautaires.

2 Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.

3 Développement des nouvelles technologies d'information et de communication d'intérêt communautaire.

4 Participation aux schémas régionaux de formation.

5 Accueil des gens du voyage.

6 Chenil - fourrière, capture des animaux errants.

7 Surveillance de zones de baignade d'intérêt communautaire.

Février 1996

Brandérion, Cléguer, Gâvres, Groix, Guidel, Port-Louis et Riantec les rejoignent, soit 17 communes au total.

Janvier 2000

Le District est transformé en communauté d'agglomération, après l'extension du périmètre à Languidic et s'appelle désormais « Cap l'Orient ».

Janvier 2001

Le périmètre est élargi à Locmiquélic.

Avril 2012

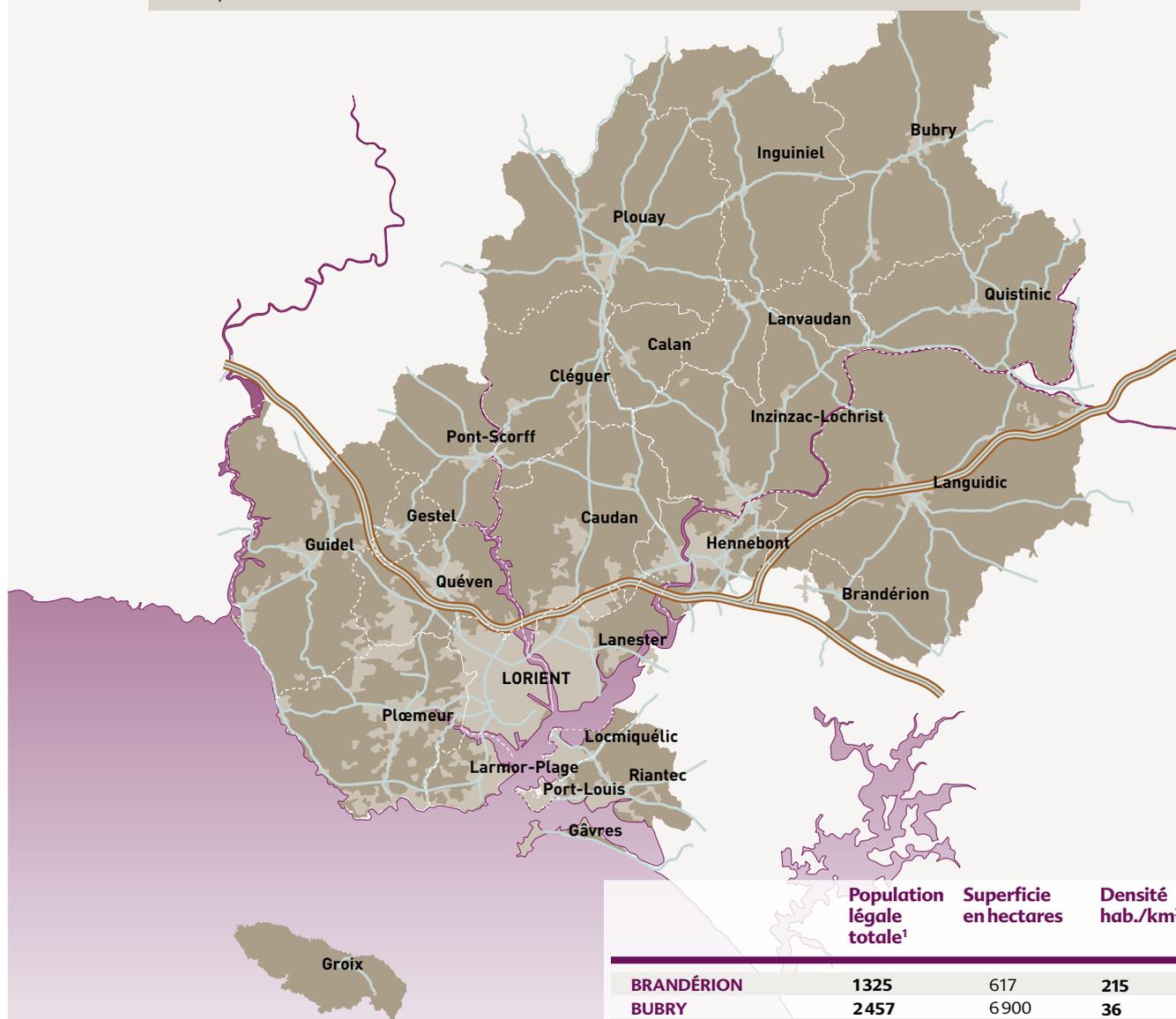
Les marques « Lorient Agglomération » et « Lorient Bretagne Sud » sont inventées pour définir le territoire.

1<sup>er</sup> janvier 2014

Lorient Agglomération et la Communauté de communes de la Région de Plouay fusionnent.

# Lorient Agglomération

**Nota bene:** Le contenu de ce rapport d'activité de l'année 2013, édité en juin 2014, tient compte de la fusion avec la Communauté de communes de la région de Plouay intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et des résultats des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014.



Population légale totale<sup>1</sup>

**204 649**

Superficie en hectares

**69 293**

Densité hab./km<sup>2</sup>

**295**

	Population légale totale <sup>1</sup>	Superficie en hectares	Densité hab./km <sup>2</sup>
BRANDÉRIAN	1325	617	215
BUBRY	2457	6900	36
CALAN	1034	1220	85
CAUDAN	7056	4263	166
CLÉGUER	3365	3061	110
GÂVRES	727	183	397
GESTEL	2719	625	435
GROIX	2294	1470	156
GUIDEL	10 622	5 229	203
HENNEBONT	15 839	1 857	853
INGUINIEL	2125	5 140	41
INZINZAC-LOCHRIST	6272	4 462	140
LANESTER	22 696	1 837	1235
LANGUIDIC	7 501	10 908	69
LANVAUDAN	739	1 830	40
LARMOR-PLAGE	8 660	725	1194
LOCMIQUÉLIC	4 284	357	1200
LORIENT	59 056	1 742	3 390
PLŒMEUR	18 504	3 890	476
PLOUAY	5 427	6 730	81
PONT-SCORFF	3 427	2 315	142
PORT-LOUIS	2 790	107	2 607
QUÉVEN	9 018	2 392	377
QUISTINIC	1 407	4 290	33
RIANTEC	5 275	1 406	375

1. Source Insee, recensement 2011

# Les 25 communes



## ● BRANDÉRION

mairie-de-branderion@wanadoo.fr  
www.branderion.com

**Tél. 02 97 32 92 37** Fax 02 97 32 92 39  
**Horaires mairie :** les lundi et jeudi de 9h à 12h ; les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

**Maire :** Jean-Michel JACQUES  
**Directrice générale des services :**  
Mme Françoise GUILLARD

## ● BUBRY

mairie.bubry@wanadoo.fr

**Tél. 02 97 51 70 07** Fax 02 97 51 72 62  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi : de 9h à 12h (fermé en juillet et août)

**Maire :** Roger THOMAZO

## ● CALAN

mairiecalan@wanadoo.fr

**Tél. 02 97 33 33 85** Fax 02 97 33 00 40  
**Horaires mairie :** le lundi de 9h à 12h30 ; les mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ; les mercredi et samedi : de 9h à 12h

**Maire :** Pascal LE DOUSSAL  
**Directrice générale des services :**  
Nadia HELO

## ● CAUDAN

mairie-caudan@wanadoo.fr  
www.caudan.fr

**Tél. 02 97 80 59 20** Fax 02 97 80 59 21  
**Horaires mairie :** les lundi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 ; le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h ; le samedi de 9h à 11h (permanence état civil)

**Maire :** Gérard FALQUÉRHO  
**Conseiller communautaire :**  
Pascale LE OUE  
**Directeur général des services :**  
Patrick COLLET

## ● CLÉGUER

mairie@cleguer.fr  
www.cleguer.fr

**Tél. 02 97 80 18 88** Fax 02 97 32 58 24  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)

**Maire :** Alain NICOLAZO  
**Directrice générale des services :**  
Sandrine FEFEU

## ● GÂVRES

mairie.gavres@orange.fr  
www.gavres.fr

**Tél. 02 97 82 46 55** Fax 02 97 82 13 89  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le samedi de 9h à 11h30 (permanence)

**Maire :** Dominique LE VOUËDEC

## ● GESTEL

mairie@gestel.fr

**Tél. 02 97 80 12 44** Fax 02 97 05 41 17  
**Horaires mairie :** le lundi de 14h à 17h ; du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h ; le samedi de 8h30 à 12h (sauf juillet et août)

**Maire :** Michel DAGORNE  
**Directeur général des services :**  
Christian LE PARC

## ● GROIX

contact@groix.fr  
www.groix.fr

**Tél. 02 97 86 80 15** Fax 02 97 86 59 97  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

**Maire :** Dominique YVON  
**Directrice générale des services :**  
Marie REMY

## ● GUIDEL

mairie@mairie-guidel.fr  
www.guidel.com

**Tél. 02 97 02 96 96** Fax 02 97 65 09 36  
**Horaires mairie :** du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 9h30 à 12h (permanence état-civil)

**Maire :** François AUBERTIN  
**Conseillers communautaires :**  
Françoise BALLESTER,  
Robert HÉNAULT  
**Directrice générale des services :**  
Vanessa CHRETIEN

## ● HENNEBONT

**Tél. 02 97 85 16 16** Fax 02 97 36 54 78

**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

**Maire :** André HARTEREAU

**Conseillers communautaires :**

Caroline BALSSA, Marie-Françoise CEREZ, Serge GERBAUD, Julian PONDAVEN

**Directeur général des services :** Robert SALIOU

communication@mairie-hennebont.fr  
www.hennebont.fr

## ● INGUINIEL

**Tél. 02 97 32 08 12** Fax : 02 97 32 17 08

**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le samedi de 10h à 11h30 (sauf en juillet et août)

**Maire :** Jean-Louis LE MASLE

**Directrice générale des services :** Nolwenn TALHOUARN

mairie.inguiniel@wanadoo.fr

## ● INZINZAC-LOCHRIST

**Tél. 02 97 85 30 30** Fax 02 97 85 30 40

**Horaires mairie :** de septembre à juin : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h45 ; le samedi de 9h à 11h15. Horaires d'été : juillet et août (fermeture à 17h) ; du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h ;

le samedi de 9h à 11h15 (fermé le samedi matin du 14 juillet au 15 août)

**Maire :** Armelle NICOLAS

**Conseiller communautaire :** Jean-Marc LÉAUTÉ

**Directrice générale des services :** Dorothee GUILLON-CATALOGNE

accueil.inzinzac@wanadoo.fr  
www.inzinzac-lochrist.fr

## ● LANESTER

**Tél. 02 97 76 81 81** Fax 02 97 76 81 65

**Horaires mairie :** toute l'année (sauf été) : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h à 11h45 (accueil et état civil).

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 9h à 11h45

(accueil et état civil)

**Maire :** Thérèse THIÉRY

**Conseillers communautaires :** Myrienne COCHÉ, Pascal FLEGEAU, Morgane HEMON, Joël IZAR, Alain L'HENORET, Olivier LE MAUR

**Directeur général des services :** Yvon JEGOUDE

mairie@ville-lanester.fr  
www.lanester.com

## ● LANGUIDIC

**Tél. 02 97 65 19 19** Fax 02 97 65 10 11

**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)

**Maire :** Patricia KERJOUAN

**Conseiller communautaire :** François LE LOUER

**Directeur général des services :** Philippe GRASSET

mairie@languidic.fr  
www.languidic.fr

## ● LANVAUDAN

**Tél. 02 97 33 33 08** Fax : 02 97 33 18 97

**Horaires mairie :** le mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; les mercredi, jeudi et samedi : de 8h30 à 12h (fermée au public l'après-midi) ; le vendredi : de

8h30 à 12h et de 14h à 17h

**Maire :** Serge GAGNEUX

**Directrice générale des services :** Guénaëlle NICOL

mairie.lanvaudan@wanadoo.fr

## ● LARMOR-PLAGE

**Tél. 02 97 84 26 26** Fax 02 97 84 26 27

**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h15 à 11h50 et de 13h15 à 16h50 ; le samedi de 9h à 11h30 (permanence état-civil)

**Maire :** Victor TONNERRE

**Conseillère communautaire :** Brigitte MELIN

**Directeur général des services :** Franck HILLION

mairie@larmor-plage.com  
www.larmor-plage.com

## ● LOCMIQUELIC

**Tél. 02 97 33 42 24** Fax 02 97 33 54 94

**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h15 ; le samedi de 9h à 12h

**Maire :** Nathalie LE MAGUERESSE

**Directrice générale des services :** Catherine ALLAIN

mairie@mairie-locmiquelic.fr  
www.ville-locmiquelic.fr

## ● LORIENT

**Tél. 02 97 02 22 00** Fax 02 97 02 22 35

**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 ; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)

**Maire :** Norbert MÉTAIRIE

**Conseillers communautaires :**

Delphine ALEXANDRE, Jean-Paul AUCHER, Marie-Christine BARO, Joëlle BERGERON, Maria COLAS, Marie-

Christine DÉTRAZ, Tristan DOUARD, Nadyne DURIEZ, Jean LE BOT, Agathe LE GALLIC, Olivier LE LAMER, Gaël LE SAOUT, Fabrice LOHER, Karine RIGOLE, Jean-Paul SOLARO, Yann SYZ, Laurent TONNERRE, Emmanuelle WILLIAMSON

**Directrice générale des services :**

Florence APPAMON

contact@mairie-orient.fr  
www.orient.fr

## ● PLŒMEUR

**Tél. 02 97 86 40 40** Fax 02 97 86 40 41

**Horaires mairie :** de 8h à 12h et 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h

**Maire :** Ronan LOAS

**Conseillers communautaires :**

Téaki DUPONT, Loïc LE MEUR, Isabelle LE RIBLAIR, Dominique QUINTIN, Loïc TONNERRE

**Directrice générale des services :**

Claudine BONJOUX

secretariat.general@ploemeur.net  
www.ploemeur.com

## ● PLOUAY

**Tél. 02 97 32 60 37**

**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi (permanence) de 9h à 12h

**Maire :** Jacques LE NAY

**Directeur général des services :**

Yvan COULIOU

contact@plouay.fr  
www.plouay.fr

## ● PONT-SCORFF

**Tél. 02 97 32 60 37** Fax 02 97 32 61 61

**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h15 ; le samedi de 8h45 à 12h

**Maire :** Pierrick NÉVANNEN

**Directrice générale des services :**

Sandra LE BRETON

accueil2.pontscorff@wanadoo.fr  
www.pont-scorff.com

## ● PORT-LOUIS

**Tél. 02 97 82 59 59** Fax 02 97 82 41 98

**Horaires mairie :** les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 ; le mercredi de 8h30 à 12h15 ; le samedi de 9h à 12h

(permanence état civil)

**Maire :** Daniel MARTIN

**Directeur général des services :**

Frédéric FONTENAY

mairie.ville-portlouis@wanadoo.fr  
www.ville-portlouis.fr

## ● QUÉVEN

**Tél. 02 97 80 14 14** Fax 02 97 80 14 28

**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 9h à 12h (permanences état civil)

**Maire :** Marc BOUTRUCHE

**Conseillers communautaires :**

Marc COZILIS, Céline LEGENDRE

**Directeur général des services :**

Jean-François LE BORGNE

mairie@mairie-queven.com  
www.queven.com

## ● QUISTINIC

**Tél. 02 97 39 71 08** Fax : 02 97 39 73 66

**Horaires mairie :** le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ; fermé le jeudi après-midi ;

le samedi : de 9h à 12h

**Maire :** Gisèle GUILBART

**Directrice générale des services :**

Marianne LE BOURLIGU

mairie.quistinic@wanadoo.fr

## ● RIANTEC

**Tél. 02 97 33 98 10** Fax 02 97 33 98 16

**Horaires mairie :** les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 ; le mercredi de 8h30 à 12h ;

le samedi de 9h à 12h

**Maire :** Jean-Michel BONHOMME

**Directrice générale des services :**

Typhaine PHILIPPE

mairie@riantec.com  
www.riantec.com

# La gouvernance et le Bureau

## Le Conseil de communauté

**Le Conseil de Lorient Agglomération est composé de 66 membres élus au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune avec un calcul appelé « proportionnelle à la plus forte moyenne », chaque commune disposant au moins d'un représentant. Le Conseil élit son président et ses 13 vice-présidents pour former le Bureau de Lorient Agglomération, l'organe exécutif de l'institution. Le Conseil de communauté se réunit environ sept fois par an.**

## Le Bureau

**Le Conseil de communauté délègue certaines décisions de gestion courante au Bureau. Le Bureau est une instance délibérative composé notamment du président, des vice-présidents et conseillers délégués.**

**Le Bureau de la communauté se réunit une vingtaine de fois par an.**

**Le président de Lorient Agglomération, Norbert Métairie, est chargé de l'administration de la collectivité et de l'application des statuts. Il préside les instances et fait exécuter les décisions.**

## Les commissions thématiques

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire ainsi que les sujets entrant dans leurs champs de compétence. La composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle. Chaque conseiller communautaire est membre d'une seule commission. Sa composition varie entre 21 et 23 membres.

**Commission du développement et de l'attractivité du territoire**

**Commission de l'aménagement, des mobilités et de l'habitat**

**Commission de la préservation et de la gestion durable des ressources**

# Les membres du Bureau 2014

## Président

**Norbert MÉTAIRIE**

Maire de Lorient

**1<sup>er</sup> Vice-présidente enseignement supérieur, recherche, innovation, et société numérique**

**Thérèse THIÉRY**

Maire de Lanester

**2<sup>e</sup> Vice-président équipements culturels, muséographiques et sportifs d'intérêt communautaire**

**André HARTEREAU**

Maire d'Hennebont

**3<sup>e</sup> Vice-présidente tourisme, ports-nautisme**

**Nathalie LE MAGUERESSE**

Maire de Locmiquélic

**4<sup>e</sup> Vice-président mobilités**

**Olivier LE LAMER**

1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Lorient

**5<sup>e</sup> Vice-président planification et aménagement du territoire**

**Jean-Michel BONHOMME**

Maire de Riantec

**6<sup>e</sup> Vice-présidente habitat**

**Marie-Christine DÉTRAZ**

Conseillère municipale de Lorient

**7<sup>e</sup> Vice-président finances / rapporteur général du budget**

**Dominique YVON**

Maire de Groix

**8<sup>e</sup> Vice-présidente ressources humaines et organisation interne**

**Patricia KERJOUAN**

Maire de Languidic

**9<sup>e</sup> Vice-président économie, agriculture, pêche, zones d'activités économiques, urbanisme commercial**

**Tristan DOUARD**

Adjoint au Maire de Lorient

**10<sup>e</sup> Vice-présidente prévention des risques et protection des espaces naturels**

**Armelle NICOLAS**

Maire d'Inzinzac-Lochrist

**11<sup>e</sup> Vice-président politique de l'eau**

**Roger THOMAZO**

Maire de Bubry

**12<sup>e</sup> Vice-président emploi des jeunes, formation et insertion professionnelle**

**Dominique LE VOUËDEC**

Maire de Gâvres

**13<sup>e</sup> Vice-président réduction et valorisation des déchets**

**Serge GAGNEUX**

Maire de Lanvaudan

**Conseiller délégué à l'énergie**

**Jean-Paul AUCHER**

Conseiller municipal de Lorient

**Conseillère déléguée à la commission d'appel d'offre**

**Myrienne COCHÉ**

1<sup>re</sup> adjointe au Maire de Lanester

**Conseiller délégué à l'accessibilité**

**Jean-Michel JACQUES**

Maire de Brandérian

**Conseiller délégué services de proximité**

**Daniel MARTIN**

Maire de Port-Louis

**Présidente de la Sellor et de la Segepex**

**Gisèle GUILBART**

Maire de Quistinic

# Les élus du Conseil communautaire



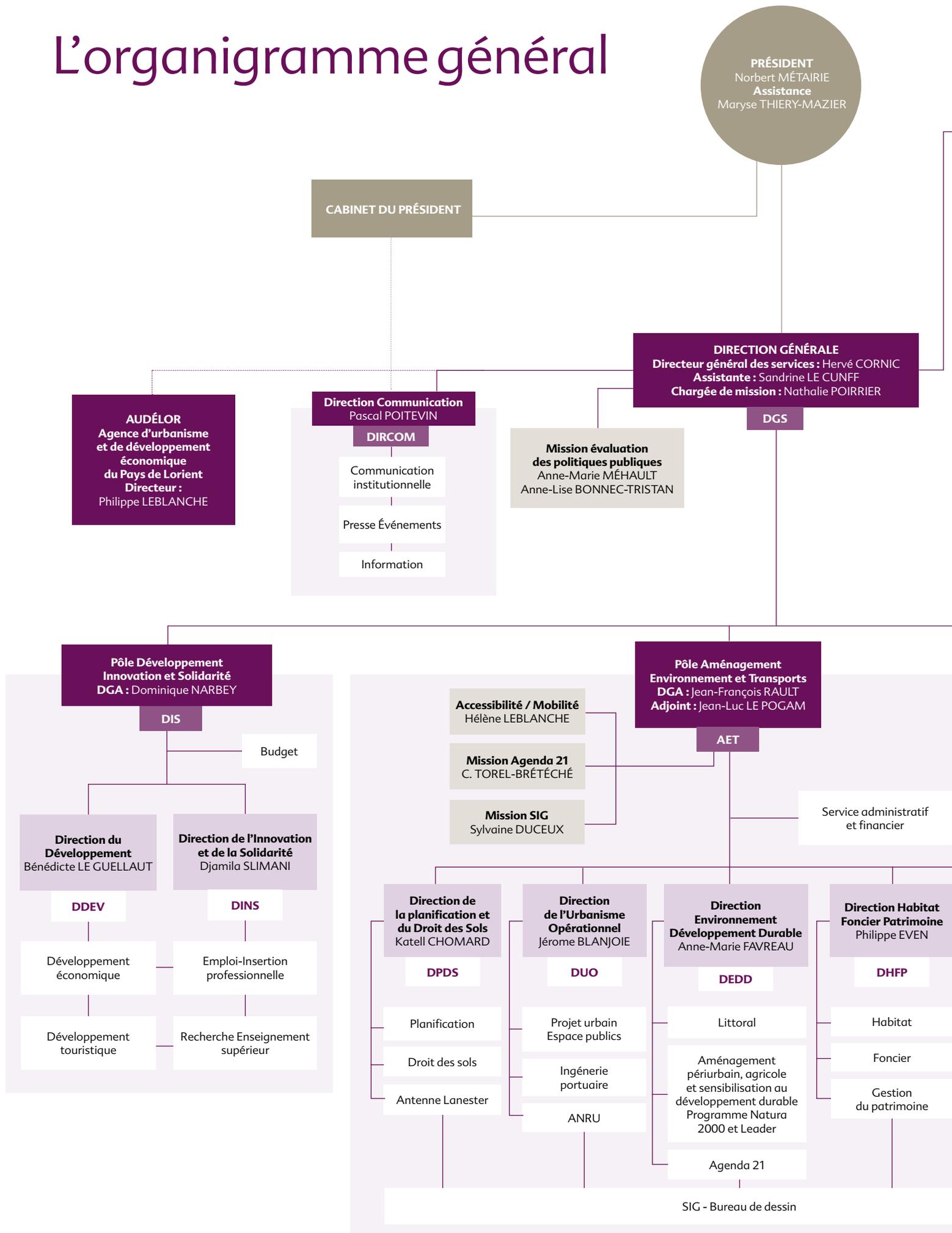
**Nota bene :** Le contenu de ce rapport d'activité de l'année 2013, édité en juin 2014, tient compte de la fusion avec la Communauté de communes de la région de Plouay intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et des résultats des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014.

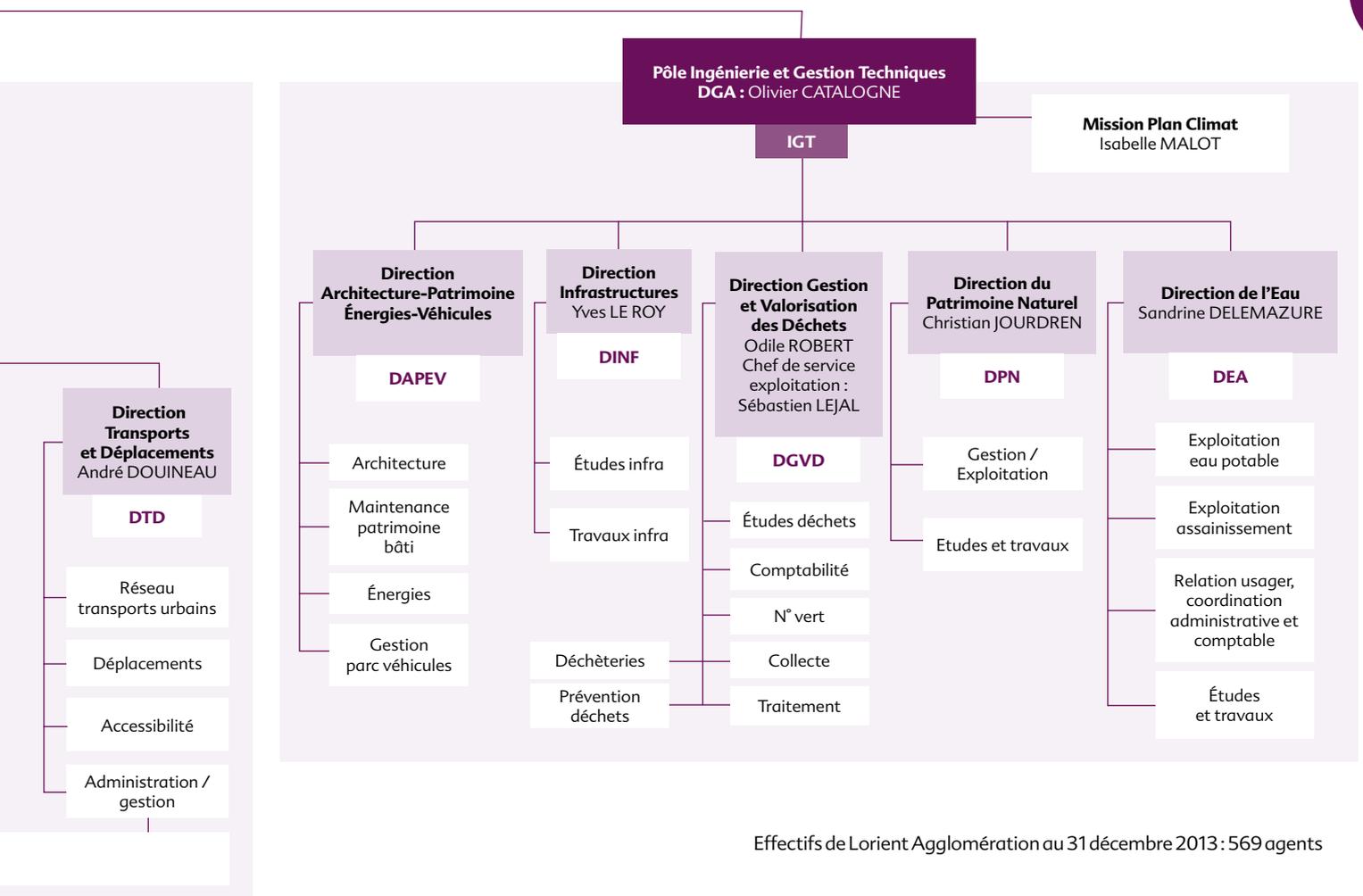
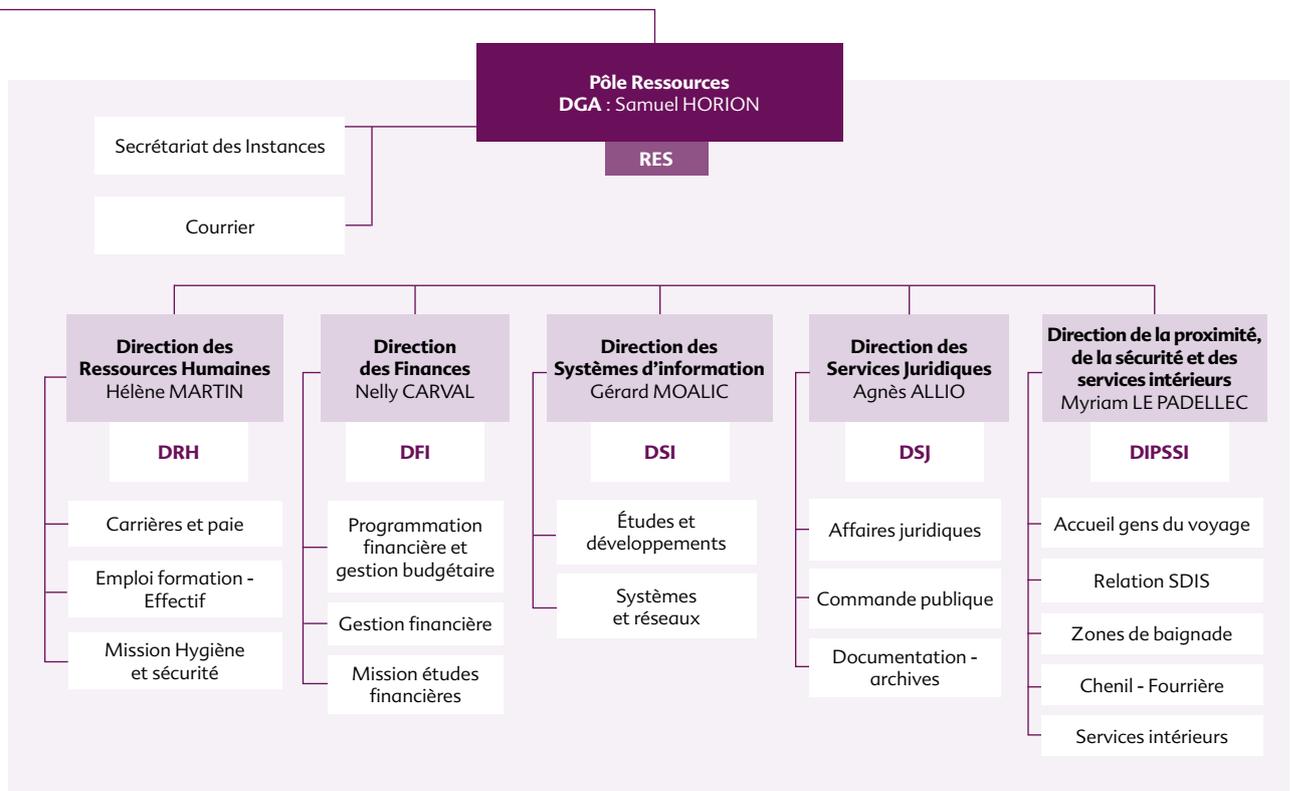
## Les membres du Conseil

<b>BRANDÉRION</b>	1	Jean-Michel JACQUES <i>Gwénaél LE BOUILLE</i>	Maire <i>Suppléant</i>
<b>BUBRY</b>	1	Roger THOMAZO <i>Clément EVANO</i>	Maire <i>Suppléant</i>
<b>CALAN</b>	1	Pascal LE DOUSSAL <i>Bernard FIOLEAU</i>	Maire <i>Suppléant</i>
<b>CAUDAN</b>	2	Gérard FALQUÉRHO <i>Pascale LE OUE</i>	Maire Conseillère municipale
<b>CLÉGUER</b>	1	Alain NICOLAZO <i>Patrick EVANO</i>	Maire <i>Suppléant</i>
<b>GÂVRES</b>	1	Dominique LE VOÛDEC <i>Christian CARTON</i>	Maire <i>Suppléant</i>
<b>GESTEL</b>	1	Michel DAGORNE <i>Loïc QUEGUINER</i>	Maire <i>Suppléant</i>
<b>GROIX</b>	1	Dominique YVON <i>Thierry BIHAN</i>	Maire <i>Suppléant</i>
<b>GUIDEL</b>	3	François AUBERTIN Françoise BALLESTER Robert HÉNAULT	Maire Adjointe au maire Conseiller municipal
<b>HENNEBONT</b>	5	André HARTEREAU Caroline BALSSA Marie-Françoise CERESZ Serge GERBAUD Julian PONDAVEN	Maire Adjointe au maire Conseillère municipale Conseiller municipal Conseiller municipal

<b>INGUINIEL</b>	<b>1</b>	<b>Jean-Louis Le MASLE</b> <i>Philippe MONTANGON</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>INZINZAC-LOCHRIST</b>	<b>2</b>	<b>Armelle NICOLAS</b> Jean-Marc LÉAUTÉ	<b>Maire</b> Adjoint au maire
<b>LANESTER</b>	<b>7</b>	<b>Thérèse THIÉRY</b> Myriane COCHÉ Pascal FLEGEAU Morgane HEMON Joël IZAR Alain L'HENORET Olivier LE MAUR	<b>Maire</b> Adjointe au maire Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Adjoint au maire Adjoint au maire
<b>LANGUIDIC</b>	<b>2</b>	<b>Patricia KERJOUAN</b> François LE LOUER	<b>Maire</b> Adjoint au maire
<b>LANVAUDAN</b>	<b>1</b>	<b>Serge GAGNEUX</b> <i>Jean-Pierre ALLAIN</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>LARMOR-PLAGE</b>	<b>2</b>	<b>Victor TONNERRE</b> Brigitte MÉLIN	<b>Maire</b> Adjointe au maire
<b>LOCMIQUÉLIC</b>	<b>1</b>	<b>Nathalie LE MAGUERESSE</b> <i>Gwenn LE POTIER</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléante</i>
<b>LORIENT</b>	<b>19</b>	<b>Norbert MÉTAIRIE</b> Delphine ALEXANDRE Jean-Paul AUCHER Marie-Christine BARO Joëlle BERGERON Maria COLAS Marie-Christine DÉTRAZ Tristan DOUARD Nadyne DURIEZ Jean LE BOT Agathe LE GALLIC Olivier LE LAMER Gaël LE SAOUT Fabrice LOHER Karine RIGOLE Jean-Paul SOLARO Yann SYZ Laurent TONNERRE Emmanuelle WILLIAMSON	<b>Maire</b> Conseillère municipale Conseiller municipal Adjointe au maire Conseillère municipale Conseillère municipale Conseillère municipale Adjoint au maire Adjointe au maire Conseiller municipal Adjointe au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Conseillère déléguée Conseiller municipal Adjointe au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Adjointe au maire
<b>PLCEMEUR</b>	<b>6</b>	<b>Ronan LOAS</b> Téaki DUPONT Loïc LE MEUR Isabelle LE RIBLAIR Dominique QUINTIN Loïc TONNERRE	<b>Maire</b> Adjointe au maire Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Adjoint au maire
<b>PLOUJAY</b>	<b>1</b>	<b>Jacques LE NAY</b> <i>Roland GUILLEMOT</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>PONT-SCORFF</b>	<b>1</b>	<b>Pierrick NÉVANNEN</b>	<b>Maire</b>
<b>QUÉVEN</b>	<b>3</b>	<b>Marc BOUTRUCHE</b> Marc COZILIS Céline LEGENDRE	<b>Maire</b> Conseiller municipal Adjointe au maire
<b>PORT-LOUIS</b>	<b>1</b>	<b>Daniel MARTIN</b> <i>Jacques LEMERLE</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>QUISTINIC</b>	<b>1</b>	<b>Gisèle GUILBART</b> <i>Anne-Marie DUMAS-PERNE</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléante</i>
<b>RIANTEC</b>	<b>1</b>	<b>Jean-Michel BONHOMME</b> <i>Christian LE LEUCH</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>

# L'organigramme général





Effectifs de Lorient Agglomération au 31 décembre 2013 : 569 agents

# Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIAPH

## La démocratie locale au service du développement

Le Conseil de développement du Pays de Lorient est l'une des formes d'expression de la démocratie locale, un outil d'échange, de dialogue, de réflexion et de production d'idées au service du territoire. Composé de membres issus de la société civile, bénévoles et représentant toute la palette de la population, il contribue au brassage d'idées et à l'émergence de nouveaux projets. Chargé d'émettre avis et propositions en matière d'aménagement et de développement, le Conseil vise à établir un rapport plus direct entre citoyens et élus. Le Conseil de développement s'est engagé à répondre à de nouveaux besoins de connaissance et d'expertises sur des sujets stratégiques en direction des élus du Pays, mais aussi de publics plus larges. Afin d'étudier

précisément chaque thème, les membres du Conseil de développement se répartissent en trois groupes de travail. Les travaux s'organisent alors autour d'un sujet débattu par les membres avec l'appui selon les cas d'experts, de chercheurs, de spécialistes, de responsables de structures impliquées sur le territoire du Pays, mais aussi avec l'éclairage ou le témoignage de personnalités venant de l'extérieur (Pays limitrophes, Région Bretagne ou niveau national). Le Conseil est aussi dans son rôle quand il initie et anime des rencontres entre acteurs et élus sur l'ensemble du territoire pour favoriser le rapprochement et la mise en réseau des acteurs. Ce fut notamment le cas en septembre 2013 à Lorient lors de la présentation aux élus d'une étude sur

l'innovation sociale. D'autres rendez-vous ont ponctué l'année comme en mars 2013 pour « Les rencontres sur l'avenir des villes en Bretagne » auquel a collaboré le Conseil de développement et qui a permis d'obtenir un regard croisé entre des professeurs d'universités et le sociologue Jean Viard qui a participé à cette rencontre.

### Les « chantiers » en cours du Conseil de développement :

- > L'économie verte,
- > Le Pays de Lorient en Bretagne,
- > La culture,
- > En Bretagne et ailleurs,

## La Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH)

La CIAPH travaille depuis 2009 sur l'ensemble du territoire pour que les villes soient adaptées dans la vie quotidienne aux personnes en situation de handicap (moteur, mal et non voyant, sourd et malentendant, psychique et mental). Sa mission consiste à traiter le thème de l'accessibilité dans son ensemble en pensant la « chaîne de déplacements » dans sa globalité. Pour y parvenir, la CIAPH place les associations de personnes handicapées au centre du dispositif. Aujourd'hui, la commission rassemble

dix-neuf représentants des communes de l'agglomération et quatorze associations représentant les personnes handicapées. Les trois séances plénières organisées en 2013 ont été l'occasion de :

- présenter le rapport d'activité 2012
- visiter des installations sportives accessibles et notamment la nouvelle piscine de Riantec
- présenter les travaux de la mission SIG (système d'information géographique) de Lorient Agglomération pour une meilleure visibilité des

équipements accessibles du territoire - avancer sur la mise en œuvre du Schéma directeur accessibilité des transports (SDA) et sur le recensement des logements accessibles. Le travail des membres de la CIAPH s'est concrétisé par la production de deux guides : le guide du handicap de Lorient Agglomération et le guide pour l'organisation d'un événement accessible aux personnes handicapées. Deux belles réalisations dont la dernière a été primée au niveau national en remportant le trophée de l'APAJH.

## La Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Composée d'associations du territoire et d'élus locaux, la Commission consultative des services publics locaux est un organe consultatif qui est notamment réuni pour étudier les rapports annuels des délégataires des services publics et émettre un avis sur les règlements. Elle est également consultée préalablement à l'exercice par voie de délégation d'un service public. Activités de loisirs, eau, assainissement, déchets, transports publics, les services à la population sont une réalité forte de l'exercice des compétences de Lorient Agglomération qui composent autant de champs d'interpellation de la CCSPL. Grâce à la mise en place de cette commission, véritable outil de la démocratie de proximité et instance de consultation locale, Lorient Agglomération répond à une demande des associations et marque sa volonté d'associer les habitants de son territoire à la mise en œuvre du service public.

# 2

## Les grands projets de Lorient Agglomération en 2013

- Plan de déplacements urbains 22
- Schéma de développement touristique 24
- Fusion de Lorient Agglomération  
avec la Communauté de communes de Plouay 26

# Plan de déplacements urbains

## Consommer moins (de carburant) et bouger mieux, grâce au PDU

En quatre défis (territorial, social, environnemental et comportemental) déclinés en 27 enjeux et 101 actions, le Plan de déplacements urbains (PDU), document à la fois stratégique et opérationnel, dessine les déplacements de demain, en mettant l'usager au cœur de toutes les démarches... Objectif : la mobilité durable.



entre acteurs du territoire, innovation, suivi du PDU, communication, etc. Tout y est passé en revue ! Concret, pragmatique et programmatique, le nouveau PDU définit les modalités de sa mise en œuvre et s'attache à répondre aux exigences légales. Un outil de suivi du PDU a été mis en place pour mesurer régulièrement l'état d'avancement du programme d'actions.

### Développer l'offre de déplacement

Ambition principale du nouveau plan de déplacement : proposer des alternatives à la voiture, qui, au fil du temps, s'est imposée pour de nombreux habitants comme le seul mode de déplacement performant. Un impératif pour éviter l'engorgement des voies, diminuer la pollution (le plan climat et les Grenelle de l'environnement visent à réduire de 11 % les émissions de dioxyde de carbone d'ici 2020) et permettre aux habitants de faire des économies. Sur les 40 000 déplacements quotidiens domicile-travail recensés dans l'agglomération, 80 % sont effectués en voiture, avec son seul conducteur à bord.

Engagée en 2010 et ayant fait l'objet d'une très large concertation, avant d'être soumise aux consultations réglementaires des personnes publiques (communes, Conseil général, Conseil régional et État et enquête publique ouverte dans toutes les communes de l'agglomération), la révision du Plan de déplacements urbains (PDU) s'est achevée par son approbation par le Conseil communautaire du 22 février 2013. Le programme d'actions qu'il propose aborde tous les leviers de la mobilité et

ne se limite pas aux seules infrastructures de transport. Urbanisme, déplacements à pied et à vélo, liaisons maritimes, transports collectifs urbains et interurbains, transports ferroviaire et aérien, logistique marchandise, bruit, intermodalité, sécurité routière, coopération

Changer les mentalités sera long mais, avec le PDU, Lorient Agglomération est bien décidée à s'en donner les moyens.



## Concertation et prise de conscience collective

En amont du PDU les habitants de l'agglomération ont été invités à partager leurs visions et leurs envies. Dans chacune des 19 communes, d'avril à juin 2011, s'est tenu un « café PDU », invitant au débat dans un esprit constructif et convivial. 600 personnes ont participé à ces rencontres, auxquelles il faut ajouter les contributions en ligne. Les partenaires institutionnels et le monde économique ont aussi été associés à la réflexion via les Assises du déplacement durable, temps d'échange organisé sur deux jours.



FRANSEIX-SNCF

## Périmètres et territoires du PDU

La vocation du PDU est de définir la politique des déplacements sur le territoire de Lorient Agglomération et de faire évoluer les pratiques à différentes échelles :

- Les déplacements internes à un quartier.
- Les déplacements internes à une commune.
- Les déplacements entre plusieurs communes du territoire communautaire.
- Les échanges avec les territoires extérieurs, qu'ils soient limitrophes ou non.

Conformément à la loi, le PDU porte exclusivement sur le territoire de Lorient Agglomération et les communes qui le composent. Ce territoire correspond au Périmètre de transports urbains (PTU), c'est-à-dire celui sur lequel Lorient Agglomération exerce sa compétence « transport » et perçoit le Versement transport (VT).

L'objectif est aujourd'hui de diviser ce chiffre par deux. Pour y arriver, parmi les pistes proposées par le PDU, le développement d'offres alternatives et la mise en place de moyens conséquents : la création et la sécurisation de pistes cyclables, de chemins piétonniers, une incitation à l'achat de vélos électriques, une amélioration de l'information sur les transports collectifs, l'aménagement d'aires de covoiturage... Changer les mentalités sera long mais le PDU est bien décidé à s'en donner les moyens. Pour y parvenir, le PDU a été pensé en synergie avec d'autres documents réglementaires : le Plan régional pour la qualité de l'air (PRQA), le Schéma régional multimodal des déplacements et des transports (SRMDT), le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), l'Agenda 21, le plan climat territorial, le Programme local de l'habitat (PLH), les Plans locaux d'urbanisme

(PLU)... Un ensemble de dispositifs destinés à l'amélioration de la qualité de vie.

### 2013, premières mises en œuvre

Deux ateliers ont été mis en place, pour permettre un travail en réseau et aider un maximum de communes à concrétiser le programme d'actions défini dans le PDU.

Le développement de l'usage du vélo est étudié par l'atelier « PDU vélo ». Deux rencontres avec les partenaires du territoire (communes, monde associatif et autres collectivités) ont été organisées et ont débouché sur la mise en œuvre de fiches actions. Un atelier « Plan de déplacements urbains / Plans locaux d'urbanisme » au pôle Aménagement - Environnement - Transports de Lorient Agglomération a été créé pour assurer la prise en compte du PDU dans les PLU en cours de modifica-

tion ou de révision. Les échanges permettent de réfléchir à la « transposition » du PDU dans les plans locaux d'urbanisme ainsi que le prévoit la loi. Un atelier thématique « transports et déplacements » est également prévu dans le cadre de la « Boucle énergétique », en collaboration avec Alogen (voir encadré). Parmi les outils en cours de finalisation : le nouvel Observatoire des déplacements, défini et élaboré avec AudeLor. Une rencontre a été proposée aux partenaires pour vérifier le bien-fondé du cahier de recueil des données. La perception et la compréhension du PDU passe bien-sûr enfin par la communication. Une campagne de prises de vues d'habitants se déplaçant à vélo a été réalisée, destinée à alimenter une future exposition sur le thème des déplacements doux. Une réflexion sur la participation des jeunes générations aux actions du PDU, initiée via l'Agenda 21 scolaire de Lorient Agglomération, est également en cours d'élaboration. ●



J.GRAND-COLAS

## Zoom

### Les déplacements en chiffres

**285 000 déplacements sont internes au « cœur urbain » (Lorient et Lanester) : ils représentent 37,5 % de l'ensemble des déplacements.**

**Les déplacements effectués sur le reste du territoire de Lorient Agglomération (hors cœur urbain) sont presque aussi nombreux : plus de 246 000.**

**Les échanges entre le cœur urbain et le reste du territoire, quant à eux, représentent plus de 100 000 déplacements quotidiens.**

**Les échanges entre le territoire du Pays de Lorient et l'extérieur représentent environ 36 000 déplacements quotidiens.**

→ Télécharger le PDU sur [www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr) (rubrique Les compétences > Transports et déplacements).

# Schéma de développement touristique

## Préparer les dix ans à venir

Le nouveau schéma de développement touristique de Lorient Agglomération couvre la période 2012-2022. Élaboré à partir d'un diagnostic des forces et des faiblesses du tourisme actuel, ce document d'orientation définit les objectifs et les moyens nécessaires au développement d'un secteur économique prometteur.

Des paysages de rêve, de nombreuses activités et attractions phares, des événements emblématiques, un patrimoine historique unique, une bonne desserte et des hébergements variés. Tout est réuni pour faire de l'agglomération lorientaise une destination touristique de premier plan. À condition d'impulser une nouvelle dynamique pour la prochaine décennie en définissant des objectifs ambitieux au schéma de développement touristique.

### Accroître la valeur ajoutée du tourisme dans l'économie locale

La maritimité, le Festival Interceltique, l'île de Groix, le zoo de Pont-Scorff, l'ancienne base de sous-marins, la citadelle de Port-Louis, le haras national d'Hennebont ou encore la Cour des métiers d'arts de Pont-Scorff... Tout est là pour attirer des partenaires et des offres complémentaires (hébergements, restauration, activités diverses...). Le schéma de développement tou-

ristique entend donc mobiliser tous les acteurs : communes et communautés de communes, prestataires touristiques, les agences de voyages locales et les ambassadeurs du territoire.

### Capter les nouvelles clientèles et tendre vers un tourisme quatre saisons

Pour attirer des touristes durant toute l'année et optimiser les équipements existants, le territoire doit être en mesure de proposer des approches originales et des offres spécifiques. Cela peut passer par les séjours d'affaires (tourisme scientifique et technique, domaines d'excellence, innovation...) ou par l'accueil de touristes en demande « d'initiation » (sites spécifiques, patrimoine historique et culturel, espaces naturels, activités sportives...). Une attention particulière sera portée aux attentes spécifiques des jeunes, des familles modestes et des personnes en situation de handicap.

### Incarner une identité « Bretagne sud » moderne

Les éléments du diagnostic du territoire ont mis en évidence les valeurs fortes du territoire : volonté d'aller de l'avant, responsabilité économique, sociale et environnementale et convivialité. Ces valeurs décrivent un état d'esprit collectif partagé qui devrait aboutir à un positionnement touristique original. Tout en s'inscrivant dans l'univers traditionnel de la Bretagne, l'agglomération peut se démarquer et valoriser une image porteuse de modernité, de pluri-culturalité et d'avant-gardisme. ●



F. GALVIEL

## Zoom

### Des chiffres parlants

- Lorient Agglomération est la 3<sup>e</sup> aire urbaine bretonne avec plus de 200 000 habitants
- 130 km de côtes
- 250 km de pistes cyclables
- 300 km de circuits pédestres
- 7 ports de plaisance et 3 000 places
- L'Office de tourisme du Pays de Lorient accueille chaque année 300 000 personnes

- Le tourisme représente 7% du PIB de Lorient Agglomération (8% du PIB breton)
- Le secteur touristique emploie environ 3 500 personnes soit 5% de l'emploi total
- L'agglomération compte près de 65 000 lits touristiques en hébergements marchands
- Plus de 700 000 personnes venues du monde entier assistent chaque année au Festival Interceltique



F. GALVIEL

Proposer des approches originales et des offres spécifiques...

# Les douze chantiers à engager

## 1 > La rade de Lorient

Marqueur identitaire du territoire, elle offre de nombreux atouts : espace protégé pour les activités nautiques, façade maritime stratégique, espace naturel à découvrir, diversité culturelle et sociale, chantiers et pôles technologiques innovants. L'accueil et l'orientation des visiteurs doivent être optimisés : accroître la visibilité (signalétique), faciliter les liens entre les modes de transport, embellir les embarcadères, proposer une carte touristique...

## 2 > Les pôles urbains

Le tourisme urbain de court séjour progresse régulièrement pour atteindre aujourd'hui 30% en France. Le territoire lorientais possède de nombreux atouts historiques à valoriser (Lorient Ville d'Art et d'Histoire, Port-Louis, Hennebont ou Pont-Scorff) et des équipements modernes : Base de sous-marins et Péristyle à Lorient ; Parc des expositions, hôtels et salles de séminaires à Lanester, Plœmeur et Guidel et d'un tissu d'entreprises de pointe. Le projet de la ligne Bretagne Grande Vitesse devrait encore valoriser ces atouts.

## 3 > Les rivières

Ces voies d'eau doivent être valorisées par le développement de l'itinérance douce et des activités de nature. Elles doivent également être plus visibles des centres-bourgs et des voies de circulation. Intégrées aux circuits de randonnées, elles peuvent accueillir des équipements innovants en lien avec la nature et être le lieu d'animations.

## 4 > Les points d'accueil touristiques

Pour organiser une stratégie d'accueil cohérente et plus visible, l'Office de tourisme doit restructurer son accueil physique (rénovation des agences, nouvelle approche clients, nouveaux services) et ses outils numériques (sites web et applications mobiles). Il doit aussi entamer une série de démarches qualité (Tourisme et handicap, Qualité tourisme...).

## 5 > De l'arsenal à Keroman

Du patrimoine au tourisme industriel, l'excellence du territoire est marquée par le maritime : pêche, loisirs, course au large, recherche scientifique et les énergies marines. L'objectif est de faire émerger un pôle touristique majeur de la mer et de l'innovation.

## 6 > La culture celte

Le Festival Interceltique de Lorient (FIL) s'impose comme un événement populaire international. Son prolongement durant toute l'année étendrait son rayonnement et vanterait le territoire touristique et ses atouts.

## 7 > La qualité durable et solidaire

Conformément aux engagements de développement durable de Lorient Agglomération, les équipements touristiques doivent engager une démarche « qualité durable » : labels (écolabel européen, Tourisme et handicap, Clé verte, éco-gîtes...), certifications (ISO 14 001), initiatives solidaires (chèques vacances, « youth friendly »...).

## 8 > Le tourisme d'initiation

Une offre touristique originale est à développer : stages sportifs, tourisme thématique pour les individuels et les groupes (autour du cheval, de la science, de la glisse, des sports...). Ces nouvelles formules nécessitent le développement de qualifications professionnelles innovantes et d'emplois spécialisés.

## 9 > La communication touristique

Il s'agit de construire une image et une communication lisibles et marquantes. L'objectif est aussi de développer la notoriété de Lorient Agglomération et de ses spécificités tout en affirmant une forte identité bretonne.

## 10 > La plateforme de marques

Il est cohérent de rassembler les différentes marques du territoire dans une plateforme unique « 100% Bretagne Sud ». Celle-ci pourrait être déclinée en volets « Grand large », « Rade » et « Terre ».

## 11 > La culture touristique

La stratégie touristique doit être intégrée dans les politiques de l'agglomération et des communes qui la composent. La culture de l'accueil étant à développer, un observatoire de l'économie touristique permettrait d'évaluer les moyens et les résultats.

## 12 > La mutualisation

Actions et moyens touristiques doivent répondre à trois grands axes de destination : « Lorient Bretagne Sud », « Affaires » et « Culture et loisirs ».

→ Télécharger le Schéma de développement touristique sur [www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr) (rubrique Les compétences > Tourisme et loisirs)



# Fusion de Lorient Agglomération avec la Communauté de communes de Plouay

## Entre mer, rade et vallées



P. GOUILLUENO

La fusion renforce l'identité du territoire autour du triptyque « mer, rade, vallées »

**40** % des déplacements domicile-travail de la région de Plouay se font vers l'agglomération lorientaise et plus de 30 % des ménages de la région de Plouay font leurs achats sur l'agglomération de Lorient. Une proximité qui touche aussi les secteurs de la scolarité ou des loisirs. De nombreux équipements structurants, présents sur le territoire de Lorient Agglomération, bénéficient

aux habitants des deux communautés. C'est le cas par exemple de l'Université de Bretagne Sud, du Centre hospitalier de Bretagne Sud, de l'aéroport, de la gare TGV, des zones d'activités, des équipements culturels et sportifs... La fusion était donc une évidence.

Les deux périmètres des deux intercommunalités ne font désormais plus qu'un. La fusion avec la Communauté de communes de la région de Plouay renforce l'identité du territoire organisé autour du triptyque « mer, rade, vallées ».

économique, de la protection de l'environnement, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement, des déchets, Lorient Agglomération a acquis une expertise et des compétences qui seront mises à disposition des habitants et de toutes les communes. Les services de l'Agglomération pourront apporter leur soutien aux communes qui le désirent par des prestations de maintenance informatique, des groupements de commandes pour du matériel ou les dossiers de demandes de subventions à l'Europe et à la Région.



A. FROMENTIN

### De nouveaux services aux habitants et des compétences élargies

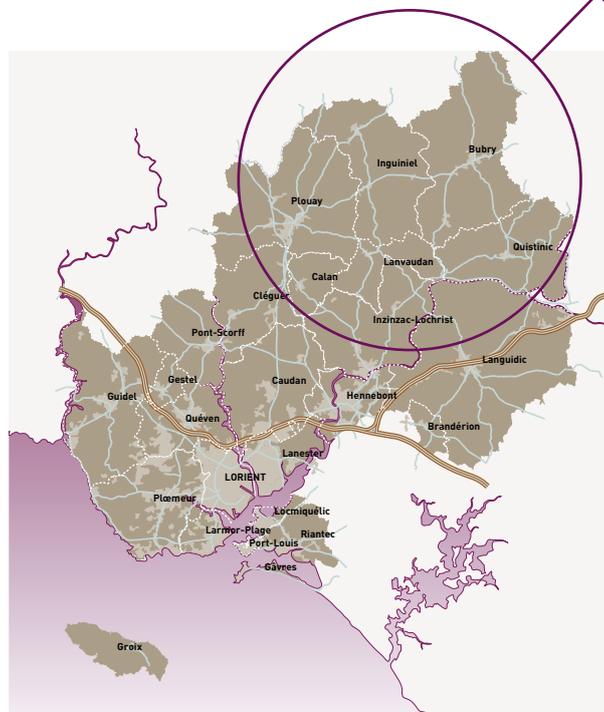
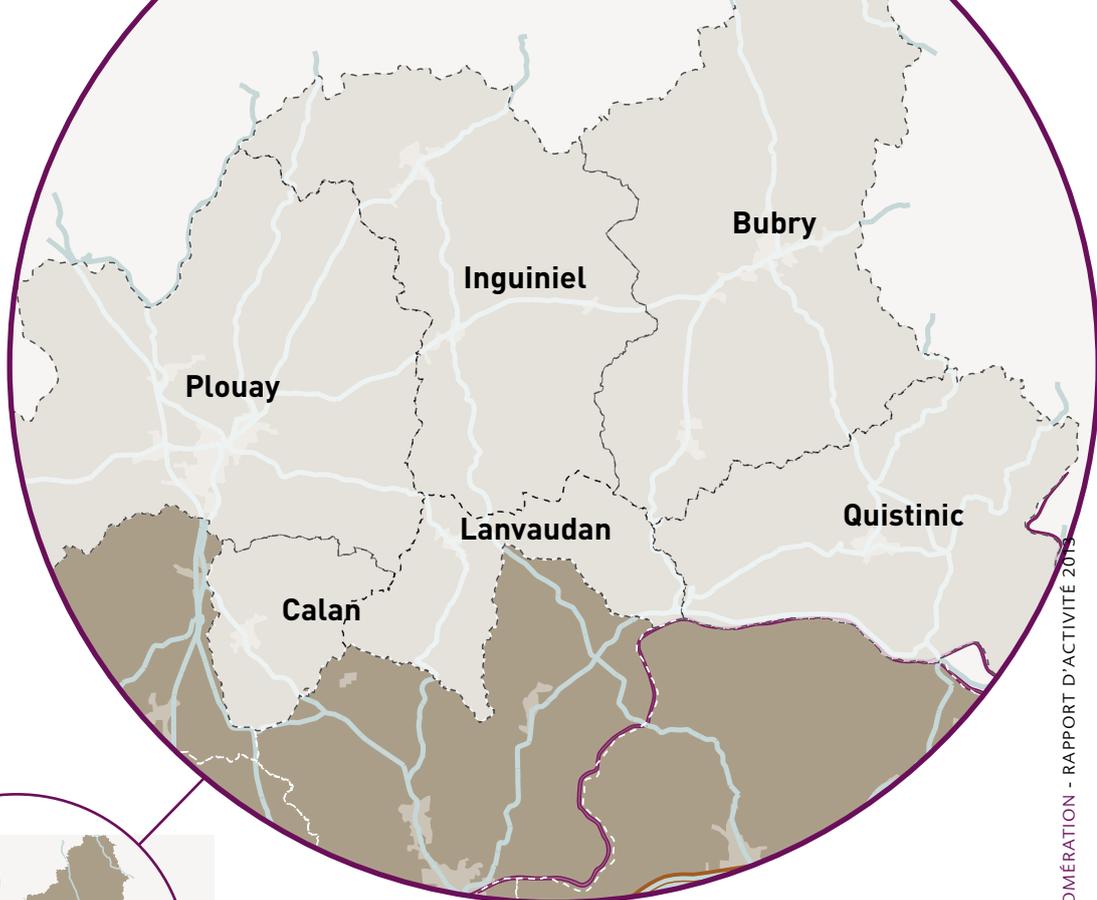
Par conséquent, les services actuellement proposés aux habitants de Lorient Agglomération sont étendus aux 25 communes. En matière d'habitat, l'ensemble des aides et subventions est accessible aux habitants dès les débuts de 2014.

Certains services devront cependant être adaptés. Concernant les transports urbains, par exemple, la desserte des centre-bourgs sera privilégiée car les lignes de bus ne pourront desservir tous les hameaux.

Que ce soit dans le domaine du développement

### Le soutien à l'agriculture

Signataire de la Charte de l'agriculture, Lorient Agglomération s'est engagée à un certain nombre d'actions en faveur du maintien d'une économie agricole. Elle a par exemple récemment mis en place un dispositif d'aide à la première installation des agriculteurs calqué sur celui qui existait sur la Communauté de communes de la région de Plouay. Lorient Agglomération est signataire de la Charte régionale sur la gestion économe du foncier et s'est fixé pour objectif de faire face à la diminution constante des surfaces agricoles. ●



## À voir

- **À Bubry** : le Pont Davy, construit à partir de gros blocs de granit sous l'aire gauloise, qui enjambe le Brandifrou, affluent du Blavet
- **À Calan** : l'une des plus anciennes églises de Bretagne (XI<sup>e</sup> siècle) qui, chose rare, est toujours entouré de son cimetière.
- **À Inguiniel** : l'exceptionnel site archéologique de Kerven Teignouse, datant du second âge de fer qui a notamment permis la découverte d'une statue en forme de stèle représentant un personnage.
- **À Lanvaudan** : l'architecture originale de son centre bourg fait de jolies chaumières et de monuments historiques tels que la croix du XVIII<sup>e</sup> près de l'église, la fontaine de Saint Roch et son enceinte ainsi que le puits et la niche au lion.
- **À Plouay** : le domaine de Manéhouarn, son château édifié en 1758 est entouré d'un parc de 48 hectares d'où débutent de nombreux circuits de randonnées accessibles à pied et à vélo.
- **À Quistinic** : le village de Poul Fétan, érigé du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle est composé de maisons couvertes de chaume. Les visiteurs peuvent visiter le gîte d'étape et assister aux démonstrations des artisans au travail.



## L'addition des compétences

Développement économique, collecte et traitement des déchets, aménagement de l'espace, eau et assainissement, transports en commun... Les compétences des deux intercommunalités se rejoignent sur l'essentiel. Cependant, de nombreux services seront assurés pour les habitants des communes de Bubry, Calan, Inguiniel, Plouay, Quistinic et Lanvaudan. C'est ainsi que ces « nouveaux habitants » bénéficieront des aides à l'amélioration de l'habitat, d'animations scolaires gratuites, de l'accès au numéro vert pour toutes les questions sur les déchets, l'eau, l'assainissement et l'habitat. Par ailleurs, la nouvelle agglomération travaillera à rendre cohérents certains services. À titre d'exemple, la collecte des déchets en trois bacs (jaune, bleu et vert) sera peu à peu étendue à l'ensemble des 25 communes.



# 3

## 2013, bilan par compétences

● Développement économique, emploi et insertion professionnelle	29
● Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche	36
● Attractivité touristique et développement maritime	39
● Aménagement et projets urbains	43
● Urbanisme et politique foncière	46
● Politique de l'habitat	48
● Aménagement numérique	51
● Déplacements et mobilité	52
● Eau et assainissement, gestion intégrée de l'eau	58
● Collecte et valorisation des déchets	62
● Transition énergétique	64
● Environnement et cadre de vie	68
● Promotion du territoire	74

# Développement économique, emploi et insertion professionnelle

## L'innovation au service du territoire

Pour répondre aux besoins des entreprises en matière d'innovation, renforcer les capacités de celles déjà engagées dans le processus et inciter de nouvelles PME à se lancer, Lorient Agglomération peut compter sur un nouvel outil : le Schéma territorial de l'innovation.

Suite logique des travaux entrepris dans le cadre des Assises du développement territorial en juin 2011, le Schéma territorial de l'innovation élaboré en 2013, détaille de façon très opérationnelle les réponses aux priorités identifiées par l'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient (AudeLor). Ce document de référence présente également les enjeux et les objectifs stratégiques sur lesquels se basent ces réponses et détermine un ensemble d'actions à mettre en œuvre pour soutenir et accompagner l'innovation sous toutes ses formes : innovation technologique, de procédé, de service, de gestion des ressources humaines ou de relations sociales, et ce, tant dans le secteur privé que public. Le renforcement des capacités de recherche et d'innovation apparaît en effet indispensable pour assurer un développement économique durable du territoire.

### Développer une stratégie locale de l'innovation... c'est possible et nécessaire

Si l'innovation est une affaire d'entrepreneuriat, il est néanmoins établi que la puissance publique a un rôle essentiel à jouer : elle doit s'assurer que le système, qui réunit entreprises, laboratoires, centres de formations, investisseurs, fonctionne. La Communauté d'agglomération, compétente en matière de développement économique et d'innovation a ainsi mis en place, il y a déjà une vingtaine d'années, un ensemble de structures d'accompagnement composé de cinq entités intervenant dans des domaines différents : innovation, développement économique, financement des entreprises, gestion de pépinières, accompagnement et prêts aux créateurs. Cette organisation, efficace en son temps, doit évoluer pour répondre aux attentes actuelles. Le système local de l'innovation se doit de mettre une « boîte à outils » au service des entreprises et



des laboratoires, de fournir la capacité d'actions et l'environnement global (formation, veille, appui aux partenariats et aux projets innovants, financement...), aptes à nourrir l'innovation et la créativité. L'action doit concerner tous les

secteurs d'activités, accompagner et soutenir l'ensemble des entreprises et des laboratoires (filière nautisme, TIC, pêche et produits de la mer, agroalimentaire, électronique, navale, énergie, éco-activités...).



## Domaines « S3 », les filières retenues par Lorient Agglomération

La Commission européenne fixe aux États membres et à leurs régions, comme condition préalable à l'octroi des fonds structurels, l'élaboration d'une stratégie de recherche et d'innovation reposant sur une spécialisation intelligente. Il s'agit pour chaque région de définir des priorités et de focaliser ses ressources sur un nombre limité de domaines d'activités et secteurs technologiques où elle dispose d'un avantage comparatif et susceptible de générer de nouvelles activités innovantes qui conféreront à moyen terme,

un avantage concurrentiel dans l'économie mondiale.

Lorient Agglomération a ainsi retenu cinq filières : industrie navale et énergies marine renouvelables, pêche agro-mer, nautisme et matériaux, technologie de l'information et de la communication et électronique, éco-activité.





## Les grandes orientations du Schéma territorial de l'innovation



S. COUSSET

### 1. ACCROÎTRE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES PAR L'INNOVATION

- Soutenir les projets émergents à fort potentiel, au croisement des filières et des technologies.
- Accompagner la mutation des secteurs « socles » du territoire.
- Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'innovation.
- Renforcer les capacités financières pour la création et la croissance d'entreprises innovantes.

### 2. RENFORCER L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'EFFORT DE RECHERCHE PUBLIQUE ET DE FORMATION

- Inciter aux démarches collaboratives et aux partenariats en s'appuyant sur le potentiel universitaire.
- Diffuser la culture de l'innovation et de la créativité.
- Favoriser les formations incitant à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

### 3. STIMULER L'INNOVATION SOCIALE, INNOVER À PARTIR DE L'EXPRESSION DES BESOINS

- Faire de l'innovation sociale un facteur de compétitivité et de bien-être au travail.
- Vivre ensemble dans des logiques de coopération et de partage.
- Associer les citoyens à la réflexion sur le développement du territoire et l'innovation.



S. COUSSET

### 4. RENDRE ATTRACTIF LE TERRITOIRE, L'INSCRIRE DANS LES RÉSEAUX DE COMPÉTENCES, RENFORCER SES RELATIONS À L'INTERNATIONAL

- Promouvoir et attirer.
- Investir les réseaux clés de compétences.
- Renforcer ses relations à l'international.

## Zoom

Les brevets, un indicateur de vitalité de l'innovation

**Les entreprises de Lorient**

**Agglomération ont**

**déposé 117 brevets en quatre ans (2008-2011).**

**L'Agglomération se situe au 5<sup>e</sup> rang breton derrière Nantes, Rennes, Brest et Lannion.**

### Une nouvelle organisation du système local de l'innovation

La modernisation du système local de l'innovation passe par une nouvelle organisation d'AudéLor autour des filières et des métiers (cinq filières ont été identifiées : industrie navale et énergies marines renouvelables, pêche agromer, nautisme et matériaux, technologies de l'information et de la communication et électronique, éco-activités). Un numéro vert donne les premières informations et oriente vers le bon interlocuteur (interne ou externe). Un responsable accompagne les projets des entreprises de sa filière. À titre d'exemple, le responsable de la filière Nautisme anime le cluster Eurorolage Innovation, celui de la filière Pêche anime l'association Blue Fish. Le responsable de la filière est en relation avec les laboratoires de recherches et les centres d'innovation de son secteur, assure l'animation des réseaux propres à sa filière, s'appuie sur les compétences des pôles métiers. Un responsable métier, spécialiste dans son

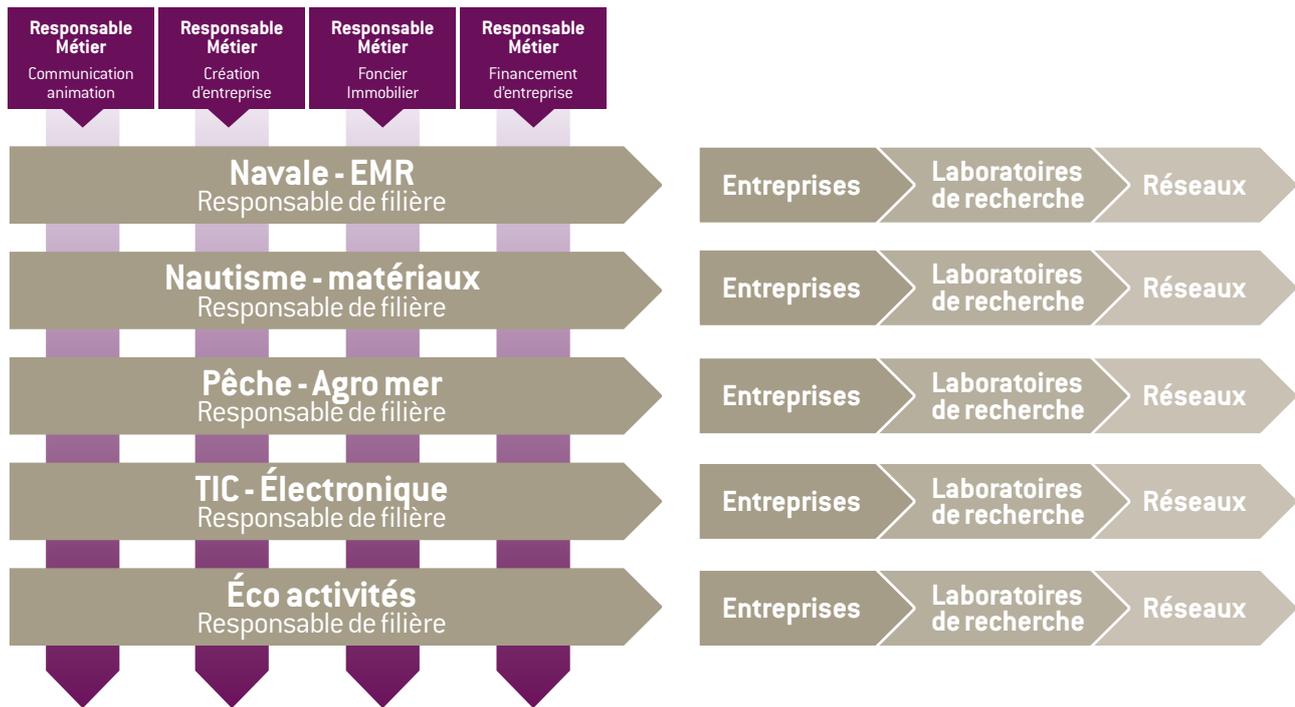
domaine (communication-animation, création d'entreprise, foncier-immobilier ou financement d'entreprise) prend la main sur le projet quand celui-ci est essentiellement de sa compétence. Il informe le responsable de filière des actions menées et de leurs évolutions. Cette nouvelle organisation permet de compléter les dispositifs existants, notamment par la mise en place d'une plateforme d'échange et de transferts de compétences et de savoir-faire : entre l'Université de Bretagne Sud et AudéLor, les laboratoires de recherches et les entreprises (UBO, UEB, écoles d'ingénieurs...), les différentes institutions déjà organisées en filières (BDI, le CG56...), le territoire et les réseaux fonctionnant par grands secteurs (pôles de compétitivité, IRT...).

### Mise en action

La mise en action de ce nouveau programme de travail implique :

- Un renforcement des compétences en ingénierie de projets au sein de l'équipe de développeurs.

# Innovation & développement économique à travers une organisation en filières et métiers



- Un appui en ingénierie de l'innovation aux cinq filières.  
 - Une animation renforcée notamment à travers les zones technopolitaines.  
 - Une action d'intelligence économique filières et transfilières pour fournir de l'information à valeur ajoutée aux entreprises.  
 En ce qui concerne la gouvernance, enfin, un comité de pilotage de l'innovation sera mis

en place au sein de l'AudeLor, constitué des instances de l'agence, composé d'élus, de chefs d'entreprise, d'universitaires, de financiers, de membres du Conseil de développement, ainsi que de techniciens appartenant à l'agence et à Lorient Agglomération. Son objet sera de s'assurer de la mise en œuvre du Schéma territorial de l'innovation et d'orienter les travaux de l'agence en la matière. Il se réunira une fois par trimestre.

Il est également prévu la mise en place d'un Conseil consultatif de l'innovation et la création d'un Observatoire de l'innovation. ●

→ Télécharger le Schéma territorial de l'innovation sur [www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr) (rubrique Les compétences > Développement économique)



## Premières réalisations pour XSEA



Depuis 2011, au sein de la société d'économie mixte XSEA, actionnaires publics et privés unissent leurs efforts pour dynamiser les investissements, favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire de Lorient Agglomération. Opérations immobilières, valorisation du patrimoine des communes, incitation à la production d'énergies renouvelables sur le territoire, XSEA est aujourd'hui en phase de réalisation de ses premières opérations.

En 2013, répondant à l'appel à projet lancé par l'Etat concernant l'équipement de toitures de grande dimension, la SEM a proposé la réalisation d'une unité de production d'énergie photovoltaïque sur le toit du bloc K2 de l'ancienne Base de sous-marins.

Toujours au K2, 6 des 8 alvéoles ont été louées, via un bail emphytéotique qui permettra d'assurer la pérennisation de la réhabilitation. Les travaux ont d'ores et déjà commencé dans deux alvéoles, en vue d'accueillir le projet de port à sec, porté par la Sellor. Ils se poursuivront dans les quatre suivantes avec l'installation d'autres activités liées à la filière nautique et concerneront aussi les bâtiments adossés au bloc, le long de la rue l'Herminier.

La SEM, en 2013, a par ailleurs accompagné le portage de l'opération visant à reconstituer les surfaces nécessaires au fonctionnement de La Poste de l'Orientis à Lorient.

## Un réseau de compétences et d'outils au service l'emploi

Via un dispositif clé, le PLIE, et le soutien à de nombreuses structures, Lorient Agglomération place l'emploi et l'insertion au cœur de ses priorités, et porte une attention particulière à tous ceux qui en sont le plus éloignés.



Le PLIE, Plan local pour l'insertion et l'emploi, est le principal outil de l'Agglomération en la matière. Elle assure le portage politique, juridique, administratif et financier et en confie l'animation à L'ARPE, l'Association réseau pour l'emploi. Le dispositif est cofinancé par l'Union Européenne, à hauteur de 1,2 M€ par an, via un programme des fonds structurels, qui vient d'être renouvelé pour six ans. L'Agglomération contribue par un apport financier (73 000 €) et humain : une équipe de cinq personnes et deux et demi équivalents temps pleins est dédiée à sa gestion.

Le PLIE offre un accompagnement aux personnes les plus en difficulté (jeunes peu ou pas qualifiés, allocataires du RSA ou demandeurs d'emploi de longue durée). Les bénéficiaires s'engagent dans un parcours d'une durée moyenne de 24 mois, qui inclut toutes les étapes nécessaires à l'insertion et à l'obtention d'un emploi (permis de conduire, formations...). Forums, journées de professionnalisation, découvertes de métiers... En 2013, de nombreuses actions ont été montées avec les partenaires locaux de l'emploi et de la formation, en vue d'optimiser le rapprochement de l'offre et de la demande dans

les secteurs ayant des difficultés de recrutement sur certains métiers (entreprises de l'agro-alimentaire, de la construction navale...). En 2013, le PLIE a permis à 1 392 personnes de construire un projet professionnel réaliste, concordant avec leurs capacités et les besoins d'emploi du territoire. 621 personnes ont rejoint le dispositif. À l'issue de leur passage par le PLIE, 821 personnes ont obtenu au moins un contrat de travail dans l'année (CDI, CDD, alternance, contrat aidé, mission intérimaire). Enfin, la qualification faisant partie des priorités du PLIE, 204 personnes ont pu bénéficier de formations. ●

### L'Association réseau pour l'emploi (ARPE)



Au-delà de son rôle d'animation dans le PLIE, l'Association réseau pour l'emploi, financée par Lorient Agglomération à hauteur de 162 500 €, poursuit une mission globale d'information et de mise en œuvre d'actions événementielles. Elle répond au grand public et aux professionnels, sur toutes les questions liées à l'orientation, la

formation, l'insertion et l'emploi. Elle délivre une information accessible à tous et suffisante en termes de contenu pour éviter tout déplacement sur un lieu d'accueil. L'ARPE dispose en effet d'outils de communication adaptés : un portail internet permet à toute personne (étudiant, salarié, chercheur d'emploi...) d'obtenir une information sur l'emploi, la formation, la création d'entreprise. La fréquentation du site est en constante progression et compte aujourd'hui quelque 2 000 visiteurs par mois. La structure diffuse également une lettre d'information mensuelle à destination de ses partenaires : ce service répond à une réelle attente des professionnels, demandeurs d'un outil qui centralise l'information générale et locale, sur un document unique. Parmi les actions événementielles, deux temps forts ont marqué 2013, sur le territoire de l'agglomération : le forum régional « Métiers en tous genres » et le forum sur « La création

d'entreprise pour tous ». Le propos de « Métiers en tous genres » portait sur la place des femmes dans le monde du travail et la double mixité des métiers. L'événement s'est tenu à Lorient et a accueilli plus de 2 000 personnes venues découvrir des métiers sur lesquels les femmes et les hommes sont encore minoritaires, à travers des témoignages et des animations dynamiques et participatives. Le forum sur « La création d'entreprise pour tous », en partenariat avec les acteurs locaux de la création, avait lui pour ambition de développer la culture entrepreneuriale, de susciter l'envie d'entreprendre, de sensibiliser les porteurs de projet aux possibilités d'accompagnement de son idée. Environ 200 personnes ont pu participer aux ateliers et avancer dans leur projet de créer leur propre activité.

→ Voir le site de l'Arpe : [www.paysdelorient.com](http://www.paysdelorient.com)

## La Mission locale

Parmi les autres structures soutenues par l'Agglomération, la Mission locale accompagne les 16-25 ans pour les aider à accéder au monde du travail.

Si les jeunes ont été sévèrement touchés par le chômage sur les premières années de la crise économique, 2013 a marqué le pas pour une situation stabilisée sur le bassin lorientais, grâce à la participation active de la Mission locale. Reconnue et repérée par les jeunes, elle leur offre un service adapté. Un accompagnateur vers l'emploi assure la prise en charge globale et met en place un ensemble de mesures en fonction des difficultés de chacun : analyse des freins (logement, finances, permis de conduire...), recherche de solutions avec les acteurs de l'emploi et de la formation. Forte d'une équipe de 25 conseillers, la Mission locale a accompagné vers l'emploi 4 338 jeunes en 2013, soit près de 8% de plus qu'en 2012. 1 862 d'entre eux ont été accueillis pour la première fois, autant de filles que de garçons. Au fil des ans, les profils restent semblables : 25 % n'ont aucune qualification,

36 % ont un niveau CAP/BEP, 32 % ont le baccalauréat, moins de 7 % ont un niveau d'études supérieures. 1 957 jeunes ont accédé à l'emploi (CDI, CDD, contrats aidés, alternance) pour un total de 2 612 contrats de travail signés dans l'année. 911 jeunes sont entrés en formation, dont 283 sur de la formation qualifiante (1 027 actions de formation ont été mobilisées). Pour ceux qui étaient en situation de précarité (rupture familiale notamment), la Mission locale a apporté son soutien financier en complément des aides de droit commun : 885 jeunes ont ainsi bénéficié d'une aide en 2013. Pour la réalisation de ses missions auprès des jeunes de l'agglomération, la Communauté d'Agglomération a apporté un soutien financier à la Mission locale de 326 400 €. Parmi les actions « phare » de 2013 : « Kart emploi » et « Libr'emploi ». « Kart emploi » cible les jeunes résidant dans les quartiers CUCS, en cumul de risques d'exclusion, et place l'entreprise au centre de l'accompagnement. Le responsable de l'entreprise partenaire suit le jeune sur chaque étape de son parcours



S. CUISSET

vers l'emploi, l'accompagne dans ses choix et le motive. L'objectif de « Libr'emploi » est de prévenir la récidive des 18-25 ans, en favorisant une insertion durable dans le cadre d'aménagements de peines (semi-liberté et bracelet de surveillance électronique).

→ Voir le site de la Mission locale : [www.mllorient.org](http://www.mllorient.org)



S. CUISSET, TRINEL, H. COHONNER

## Sittelle création

Autre levier en faveur de l'emploi, à destination des créateurs d'entreprise cette fois : la possibilité de tester la viabilité économique de l'activité envisagée avant de se lancer. Coopérative d'activités et d'emploi, Sittelle accueille des personnes qui tout en possédant un réel savoir-faire, ne se sentent pas immédiatement prêtes à créer leur entreprise. Sittelle création leur permet de construire leur projet dans le temps, pour *in fine* décider ou non de créer leur propre emploi, en fonction du développement de l'activité et de leur maîtrise de l'action commerciale et de la gestion. Concrètement Sittelle offre l'hébergement juridique, comptable et fiscal de l'activité

à travers un statut d'entrepreneur salarié, et un accompagnement personnalisé autour du projet du créateur, centré sur une démarche d'apprentissage à la fonction d'entrepreneur. En 2013, Sittelle a ainsi hébergé 38 entrepreneurs du Pays de Lorient et l'Agglomération lui a apporté un soutien financier à hauteur de 14 000 €.

→ Voir le site de Sittelle création : [www.sittellecreation.coop](http://www.sittellecreation.coop)



S. CUISSET

## Zoom

### Chiffres clés de la clause d'insertion

- 53 opérations ont intégré une clause d'insertion en 2013
- Sur 78 marchés publics, 187 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail
- 273 contrats ont été conclus (CDI, CDD, alternance, intérim), représentant 73 539 heures (45,7 ETP)
- 52 entreprises, titulaires de marchés publics ont participé à la mise en œuvre
- 77,3% des personnes bénéficiaires sont en emploi, 6 mois après leur entrée sur la clause

### Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

Les porteurs de projets de création d'activité économique, peuvent aussi compter sur l'ADIE. Par le biais de microcrédit, l'Association pour le droit à l'initiative économique soutient les personnes qui ont l'ambition de développer leur propre activité mais ne peuvent obtenir un financement par un prêt bancaire classique (demandeurs d'emploi, allocataires de minima sociaux). L'ADIE opère une véritable mission d'accompagnement des micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création, pour assurer la pérennité de l'activité : analyse du projet, aide au montage, appui à la gestion comptable, au développement commercial. En 2013, Lorient Agglomération a aidé le dispositif à hauteur de 9 000 €.

### La Boutique de droit

Déclarée d'intérêt communautaire en 2004, la Boutique de droit offre aux administrés de l'Agglomération un lieu d'information sur leurs droits, et un soutien dans leurs démarches juridiques. Le succès du dispositif n'a cessé de croître au fil des ans : près de 5 000 entretiens ont été assurés par les juristes en 2013. La gratuité des consultations et l'existence de permanences

dans les quartiers CUCS permettent à une population disposant de faibles revenus, de recevoir les réponses à leurs questions, voire d'être orientés vers un autre partenaire. En 2013, Lorient Agglomération a financé la boutique de droit à hauteur de 65 500 €.

### Chantiers et clauses d'insertion

Depuis 2005, Lorient Agglomération a intégré dans ses marchés publics une clause d'insertion qui prévoit, dans le cadre de la réalisation de travaux ou de services, de réserver une part des heures à un public éloigné du monde du travail, en lien avec le PLIE. Un véritable levier pour l'emploi et un outil de recrutement pour les entreprises. Un nouveau pas a été franchi en 2013, par la mobilisation d'autres donneurs d'ordre publics (communes de Lorient Agglomération, CCI, Région...).

L'Agglomération assure également le portage de trois chantiers d'insertion nature et patrimoine. Situés sur les communes de Gestel, Gâvres et Plœmeur-Guidel, ils accueillent en permanence 18 salariés en contrat de travail de 6 mois, qui travaillent sur les aménagements littoraux, la restauration de patrimoines bâtis, la mise en valeur de sites remarquables. Pour ces personnes, le chantier constitue le premier accès à l'emploi, souvent après une longue période de chômage. Un accompagnateur les aide à construire un vrai projet professionnel et mobilise, en cours de contrat, toute action utile à sa réalisation (formation au besoin). La Communauté d'Agglomération mobilise des fonds propres pour le financement de ces actions (environ 270 000 €). Elle participe par ailleurs au financement du chantier d'insertion de la ville de Larmor-Plage (15 245 €). Ce chantier participe à la mise en valeur d'espaces naturels de la commune, et assure également l'entretien de divers sites communautaires (fontaines, abords de la villa Margaret...). ●

## Zoom

### Chiffres clés des chantiers d'insertion :

- 57 personnes accueillies sur les 3 chantiers, toutes intégrées au PLIE
- 39 salariés ont quitté l'action; 7 personnes ont accédé à l'emploi ou la formation dans les mois suivants la fin du chantier; les autres participants ont poursuivi leur accompagnement avec le PLIE



H. COHONNER

# Agriculture

## Coups de pouce à l'installation et aux projets innovants

Lorient Agglomération instaure un dispositif spécifique d'aide à l'installation pour les nouveaux agriculteurs et poursuit l'application du programme Leader en soutien aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie de développement local.

**9 000** hectares de terres agricoles ont disparu sur l'Agglomération depuis 1980. Pour tenter d'enrayer ce phénomène, en incitant de nouveaux agriculteurs à venir travailler sur son territoire, Lorient Agglomération instaure un dispositif spécifique, permettant d'alléger le poids de la reprise d'une exploitation et d'aider à l'installation. Pour bénéficier de cette aide, d'un montant forfaitaire de 2 000 €, il faut répondre aux critères suivants : être candidat à une première installation, s'installer en qualité de chef d'exploitation, bénéficier ou non de la dotation aux jeunes agriculteurs, être âgé de moins de 40 ans. L'instruction et le versement des aides ont été confiés à la chambre d'agriculture, par le biais d'une convention.

### Un programme européen de développement rural

Autre levier du développement, le programme européen Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), dont le but est de soutenir les territoires ruraux porteurs d'une stratégie de développement local. Pour la période 2007-2013, le GAL (Groupe d'action locale) du Pays de Lorient, porté par Lorient Agglomération et les communautés de communes de la Région de Plouay et Blavet Bellevue Océan, a bénéficié de ces fonds, pour

assurer l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets mais aussi l'animation et l'évaluation du programme. Une enveloppe de 1 300 000 € est ainsi venue compléter les aides de l'État, de la Région et du Département pour cofinancer des projets au caractère innovant ou structurant à l'échelle du Pays de Lorient. Le GAL est susceptible de financer des actions immatérielles (étude, animation, communication...) et des investissements matériels (aménagement, équipement...). Les porteurs de projets éligibles peuvent être publics (collectivités locales, chambres consulaires et autres structures) ou privés (association, entreprise agricole ou agro-alimentaire...).

La stratégie du programme Leader du Pays de Lorient (valoriser un territoire et une agriculture durable autour de la ville) s'est élargie cette année à un certain nombre d'enjeux de développement durable pour le territoire rural et périurbain. Un appel à projet a été lancé sur les thèmes suivants : tourisme rural, mobilité en zone peu dense, offre de services favorisant l'accès de la population aux produits de l'agriculture locale. Suite à cet appel à projet le GAL a attribué une subvention à 20 maîtres d'ouvrage et 335 000 € de subvention ont été distribués. À ce jour, le programme Leader a permis d'accompagner plus de 60 projets innovants sur le territoire. ●

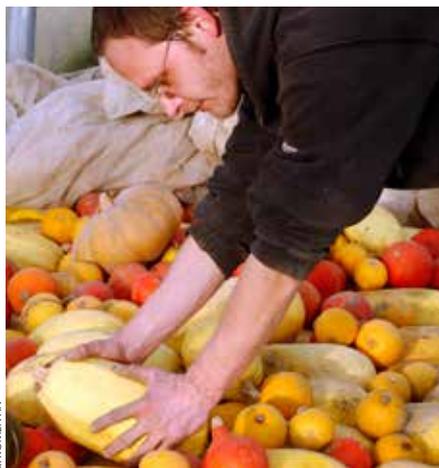
## Zoom

Le programme Leader, c'est :

- 64 projets accompagnés
- 87% de l'enveloppe a été consommée, soit 1 130 000 €
- Le montant moyen de la subvention par dossier : 17 700 €
- 60% des dossiers sont portés par une collectivité locale
- 23% sont portés par un syndicat, une association, une fondation ou un comité
- 7% par la chambre d'agriculture
- 10% par une entreprise privée

En 2013, Leader a accompagné les projets suivants :

- Création d'un circuit de découverte du patrimoine en vallée du Blavet
- Aménagement d'un local de vente directe de produits agricoles de qualité
- Étude sur les espaces agro naturels stratégiques à préserver sur le Pays de Lorient
- Organisation d'une opération de recyclage de pneus agricoles
- Création d'un chantier d'insertion en maraîchage biologique
- Programme de protection et de valorisation des terres agricoles sur l'île de Groix
- Études sur les filières chanvre et bois énergie
- Création d'un itinéraire de grande randonnée - GRP - Scorff / Blavet / Océan, en partenariat avec le GAL du Pays de Pontivy
- Et bon nombre de diagnostics agricoles communaux et aménagements de cheminements doux.



# Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche

## De plus en plus de passerelles avec le monde économique

Lorient Agglomération accompagne l'UBS tant sur le volet enseignement que sur celui de l'équipement. La collectivité soutient également la recherche et l'innovation, et appuie des projets collaboratifs issus des pôles de compétitivité.



## Zoom

L'Université de Bretagne Sud compte :

- 13 équipes de recherche labellisées
- dont cinq unités mixtes de recherche CNRS (les laboratoires Lab-STICC, CERHIO, LMBA, GMGL et IRISA)
- regroupant plus de 250 enseignants chercheurs et 210 doctorants répartis dans 5 écoles doctorales

Formations diversifiées et de qualité, taux d'insertion professionnelle élevé, qualité de vie... Chaque année 7 400 étudiants choisissent de venir étudier sur le territoire de Lorient Agglomération. L'offre de formation en enseignement supérieur de l'Agglomération se structure autour d'établissements organisant des disciplines de qualité : l'Université de Bretagne Sud (UBS) et ses diverses composantes, y compris l'IUT et l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS). En dehors de l'université, Lorient accueille également le site lorientais de l'École européenne supérieure d'art, (EESA), l'Institut régional de travail social (IRTS), l'Institut de formation des professionnels de santé (IFPS) et sept lycées proposant des formations post-bac (classes prépa, BTS). Point commun de tous les enseignements : une formation de haut niveau, en prise avec les réalités économiques du territoire, pour assurer une meilleure insertion professionnelle aux jeunes diplômés. Et ça marche ! Avec un taux d'insertion de 93 % des étudiants 30 mois après leur sortie de Master, l'UBS se classe dans les dix meilleures universités françaises en termes de débouchés. Mieux encore, la faculté des sciences et sciences de l'ingénieur, à la troisième

position au niveau national, affiche un taux d'insertion de 98 % en moyenne. Toutes ces formations nécessitent des investissements lourds en termes d'équipements. Aussi, Lorient Agglomération accompagne l'UBS à travers sa participation au Contrat de projet État-Région (CPER), tant sur le volet enseignement que sur celui de la recherche, ainsi que par le versement annuel d'une subvention de 200 000 € dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens. Au travers du CPER, Lorient Agglomération soutient aussi la recherche et l'innovation (programmes de recherche de l'UBS, de l'Ifremer et des centres de transfert de technologie dont IRMA et IDMER) mais également des projets collaboratifs issus des pôles de compétitivité.

### Projets collaboratifs et innovation

Les contributions de Lorient Agglomération concourent au financement d'instruments et de matériels de haute technologie qui permettent aux laboratoires de participer à des programmes d'investissements d'avenir, tels que IDEALG, France Energie Marine ou encore Voilier du Futur... pour le Laboratoire de biotechnologie et chimie marines (LBCM) de l'UBS par exemple.

Les laboratoires universitaires collaborent également à l'émergence de nouveaux produits développés dans le cadre de projets labellisés par les pôles de compétitivité. Il en est ainsi du rôle du LimatB de Lorient dans le projet CATIOMERC, porté par la start-up Ephyra, élue entreprise morbihannaise de l'année 2013, pour le développement de substances naturelles pour l'industrie cosmétique. En 2013, Lorient Agglomération a également soutenu deux entreprises de son territoire dans le cadre de projets labellisés par le Pôle Mer Bretagne. Ponsel Mesure de Caudan a été soutenu pour le projet CAPENC, visant à qualifier et quantifier la nature des encrassements des réseaux d'eau et de corps immergés, projet qui trouvera son prolongement maritime dans le secteur des énergies marines renouvelables. Joven, créée par Franck Cammas, a été soutenue pour le projet META, concernant le développement d'une nouvelle génération d'outils numériques d'analyse et d'optimisation de la performance des navires à propulsion vélique ou mixte.

Toutes ces actions entrent dans la logique du Schéma territorial de l'innovation (lire page 29), dont Lorient Agglomération s'est dotée en 2013, un document de référence reposant sur une spécialisation intelligente (domaines d'activités, secteurs technologiques) telle que prévue par la Commission européenne, pour dégager un avantage concurrentiel. Les enjeux sont



H. COHONNER, H. GILARD, H. COHONNER

définis, les priorités identifiées et l'écosystème s'organisent autour des notions de filières et de métiers. Le système local de l'innovation dans l'agglomération de Lorient est construit autour de formations professionnalisantes, de formations supérieures, de laboratoires, d'instituts de

recherche appliquée, d'entreprises innovantes organisées en filières et de projets collaboratifs structurants qui entraînent des domaines d'innovation. ●



PCJUCUENO

## Ensibs : rentrée dans un bâtiment remarquable

Construits par une maîtrise d'ouvrage de Lorient Agglomération, les nouveaux locaux de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud (Ensibs) ont été inaugurés le 12 septembre 2013. Situés au cœur du campus universitaire de l'Université de Bretagne Sud de Lorient, ils confortent l'implantation des filières scientifiques dans l'agglomération lorientaise et étoffent le site de Saint-Maudé (qui comprend déjà la Faculté des sciences et sciences de l'ingénieur ainsi qu'un centre de recherches). L'Ensibs propose des formations dans quatre spécialités : génie industriel, informatique, mécatronique et - depuis la rentrée 2013 - cyberdéfense, une nouvelle spécialité d'ingénieur unique en France. 150 élèves ont pris possession des nouveaux locaux. D'ici trois ou quatre ans, ils seront 350, l'Ensibs c'est également trois laboratoires de recherche, des activités de transfert et de valorisation, où travaillent 65 enseignants-chercheurs, 55 doctorants, 14 personnels administratifs et techniques. À noter que le bâtiment, signé par un des grands noms de l'architecture contemporaine, Nicolas Michelin (photo ci-contre), propose de nombreuses innovations en matière de développement durable. Au-delà de l'aspect formation, l'école se veut un véritable lieu de vie pour les étudiants.



## MAPL participe à l'intégration des étudiants sur le territoire

L'important pour un étudiant, au-delà des enseignements proposés, c'est également de pouvoir bénéficier d'un cadre de vie agréable et d'une vie culturelle et associative épanouissante. L'Agglomération, par l'action de son délégué, l'association Musique d'aujourd'hui au Pays de Lorient (MAPL), apporte donc

son concours au dynamisme de la politique en direction de la vie étudiante. Par ses activités (organisation du festival Les Indisciplinées et programmation de concerts à l'année, gestion de studios de répétitions, accompagnement de groupe émergents, actions culturelles...), MAPL touche directement les populations jeunes : le quart de ses adhérents est issu de la population étudiante. Installée sous les halles de Merville à Lorient, dans des locaux qui ne sont plus adaptés à ses missions, l'association va déménager. Le Conseil communautaire a décidé en 2013 le transfert des studios de répétition à l'ancienne Base de sous-marins. À terme, l'équipement offrira également un lieu de pré-production qui viendra compléter les possibilités d'enregistrement et de répétition offertes aux artistes amateurs. Et bien sûr une salle de concert.

→ Voir le site de MAPL : [www.mapl.biz](http://www.mapl.biz)



P. COUCHENO



## Création d'un plateau technique mutualisé

Lorient Agglomération s'est engagée auprès d'autres partenaires (Europe, Région Bretagne, CG56, UBS et l'entreprise Coriolis Composites de Quéven, dont le métier est de fournir des cellules robots et des logiciels de placement de fibres), pour financer un projet collaboratif original : un plateau technique mutualisé (PTM) sur les matériaux composites hautes performances. Ce projet a pour ambition de devenir un centre de compétences technologiques dédié aux procédés de production composites. Il aura une mission de recherche, notamment avec des laboratoires de l'UBS, une mission de transferts technologiques en lien avec les entreprises locales et une mission de formation, en lien avec l'Ensibs, pour former des spécialistes des matériaux composites. Il vise à mettre à disposition des industriels de différents secteurs (aéronautique, éolien, automobile...) des compétences en recherche et



F. TRINDEL

développement appliquée et des outillages de pointe pour développer les nouvelles générations de pièces en composite. Il s'agit également de favoriser le transfert de savoir-faire et d'aider les PME/PMI à évoluer vers des technologies de drapage automatisées plus respectueuses de l'environnement et des conditions de travail. Le futur plateau technique « CompositIC » sera situé sur le parc technologique de Soye à Plœmeur. L'investissement global en équipement porte sur plus de 2 M€.

# Le tourisme et les loisirs

## Attractivité touristique et activités muséographiques

L'année 2013 a été marquée par le lancement simultané de plusieurs projets conséquents sur la plupart des sites gérés par la Sellor dans le cadre du contrat de délégation de service public 2012-2017. Parallèlement, une programmation de qualité a été produite sur l'ensemble des sites permettant d'animer le territoire toute l'année.

Lorient Agglomération compte six sites muséographiques. Sur l'année 2013, ils ont attiré 171 553 visiteurs, une fréquentation en baisse de 9,66 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique principalement par un recul de la fréquentation sur la période estivale, notamment sur les deux sites de l'ancienne Base de sous-marins (-11,22 % sur le pôle muséographique en juillet-août). Même si la météo très clémente des mois de juillet et août a favorisé les activités extérieures, elle a eu un impact négatif sur les visites des expositions permanentes. Les offres optionnelles ont quant à elles vu leur fréquentation sensiblement progresser (sorties nature, show équestre d'après-midi, sorties sous voiles « embarquement immédiat », visite du pôle course au large...). Toutefois, cette tendance globale cache des évolutions très disparates d'un site à l'autre.



### Le Haras

2013 est une année record pour la fréquentation du site marquée par une densité inédite d'événements et de spectacles. Très clairement, la scène d'Hennebont est désormais reconnue comme une place active de la création équestre. Une étude de positionnement est programmée en 2014 pour permettre de revoir la manière dont les publics sont accueillis sur ce site. Cela devra se faire en cohérence avec les projets de

développement portés par le Syndicat mixte et le Schéma de développement touristique.

Diverses animations et spectacles ont jalonné la saison du Haras : une centaine de séances de shows ou de spectacles a été produite au cours de l'année. Au mois de juin, la compagnie Vol libre a présenté un spectacle avec des oiseaux de proie travaillant en totale harmonie avec les chevaux. Pour la première fois, l'événement proposé aux scolaires a été présenté le week-end au grand public.

En été, la nouvelle création de Jean-Marc Imbert « La porte des mondes » a rencontré un succès plus important que l'année précédente avec 5 954 spectateurs sur 10 représentations (4 000 spectateurs en 2012) soit une augmentation de plus 48 %. Le Haras est ainsi revenu au niveau de fréquentation des années 2008 à 2011. L'évolution de la programmation 2013 sur la période des vacances de printemps et d'été y est aussi pour beaucoup avec la proposition faite aux enfants de balades à poney (846 entrées).

Enfin, l'année s'est clôturée avec le spectacle de Noël « Mina et le Cheval d'Or » sous chapiteau avec une augmentation du nombre de représentations : 18 pour le grand public et 8 dédiées aux scolaires. 6 748 spectateurs sont venus découvrir ce conte équestre (+68,70 %).

### L'Odyssaum

La fréquentation de l'Odyssaum (Pont-Scorff) a progressé de 4 % sur l'année 2013. Cette hausse est principalement le résultat d'une augmentation des individuels sur la saison (+36 %). Les bonnes conditions météorologiques ont favorisé les visites de l'Odyssaum car le public a pu profiter non seulement du parcours spectacle mais également de la prairie et des animations extérieures sur le thème de la rivière et du saumon. De bons résultats également dus à l'évolution de la programmation en 2013 avec la production d'un spectacle (4 représentations) dans la prairie. « Saumonades » mis en scène par Lucien Gourong et Sébastien Barrier et réalisé avec le Strapontin. Un succès d'estime et une fréquen-

tation honorable poussent les organisateurs à renouveler l'expérience en 2014.

Conformément à la demande de Lorient Agglomération, la Sellor a proposé courant 2013 un projet de développement pour l'Odyssaum. Ce projet a fait l'objet d'une présentation aux services et à la commission tourisme de Lorient Agglomération. Il porte sur l'aménagement de la prairie du site avec l'installation de modules d'animations, à la fois ludiques et esthétiques, et donnant à découvrir la vie autour et dans la rivière. Il est proposé de rebaptiser le site et d'ouvrir sa thématique plus largement vers la rivière. Parallèlement, une entrée naturaliste se ferait par la Malterie proposant des produits à plus forte valeur ajoutée. Ce projet pourrait apporter un souffle nouveau à l'Odyssaum (développement de la fréquentation, meilleur ancrage territorial...). ●





### La Maison de l'île de Kerner

En 2013, la Maison de l'île de Kerner (Riantec) a pris ses quartiers d'été et a davantage investi le jardin. Un partenariat avec l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (Lorient) a permis aux étudiants d'installer dans le jardin des productions artistiques contemporaines en lien avec les lieux, le vent et la mer. Des aménagements d'agrément ont également permis aux visiteurs de s'appropriier plus longuement les espaces extérieurs. Ces actions ont permis de corriger en partie les nombreuses insatisfactions des visiteurs portant sur le patio extérieur.

La fréquentation de la Maison de l'île de Kerner a diminué de plus de 7 % sur l'année 2013; bien que la météo des mois de juillet et août ait favorisé les activités de pleine nature et donc les sorties nature proposées (+9 %) au départ de Kerner. Cette hausse des sorties nature n'a pas compensé la baisse de fréquentation des individuels sur le musée. En revanche, l'attractivité du site sur le public scolaire ne faiblit pas. La hausse des groupes enfants confirme tout l'intérêt du lieu dans le cadre des sorties pédagogiques (+4 % de scolaires ou +17 % de Centres aérés). Toutefois, la problématique de l'accueil des scolaires reste entière, le site ne disposant d'aucune structure couverte adaptée. Suite à une première réunion sur site pour identifier les besoins, la direction de l'Architecture et du Patrimoine de Lorient Agglomération doit proposer un projet d'extension et de fermeture du préau actuel.

### La Tisserie

En 2013, la Tisserie (Brandérion) a poursuivi la programmation « Les habits du dimanche » deux dimanches par mois avec ateliers, animations et spectacles inclus dans le parcours de visite. Deux expositions, celle de l'artiste Paty Vilo présentant une des installations contemporaines, et « Paroles de tissus en Bolivie » sont venues compléter cette programmation riche et variée. La fréquentation du site progresse sur 2013 de

4,84 %. L'année a été marquée par une évolution sensible de la fréquentation des groupes (+35 % groupes adultes) et du public scolaire (+196 %). Pour la première fois, l'exposition estivale a été prolongée jusqu'au mois d'octobre permettant ainsi aux écoles d'effectuer une nouvelle visite autour du tissage bolivien. Notons que la météo estivale a fortement impacté la fréquentation du public individuel (-39 %).

Rappelons qu'en 2012, après 14 ans d'exploitation, une étude avait porté sur un réaménagement de certains espaces de la Tisserie. Afin de conserver une cohérence dans le parcours de visite, il est apparu nécessaire de refondre totalement les contenus de l'exposition permanente du site de la Tisserie. Un nouveau programme scénographique et muséographique a donc été développé sur l'année 2013. Les travaux menés ont abouti à une réouverture de l'espace le 12 avril 2014. Dorénavant, la visite est davantage axée autour de la création contemporaine et des savoir-faire textiles du monde.

### Cité de la Voile Eric Tabarly (CVET)

Sans modification majeure de son exposition permanente depuis 2008, la Cité de la Voile Eric Tabarly subit une érosion de la fréquentation. C'est d'autant plus visible sur 2013 qu'elle fait suite à une année où l'étape de la « Volvo Ocean Race » (VOR) avait permis de doper sa fréquentation (24 000 visiteurs à la Cité de la Voile Eric Tabarly lors de l'étape française). Depuis six ans, seules les expositions temporaires permettent de communiquer sur les nouveautés. Si en 2012 les visiteurs embarquaient dans les coulisses de la VOR, en 2013, ils étaient conviés à lire, voir, entendre et partager l'impact d'une « première émotion à la voile ».

La météo ensoleillée de l'été fut peu propice à la visite de la Cité de la Voile Eric Tabarly (-18 %). En revanche, les offres optionnelles se déroulant en extérieur ont sensiblement progressé : sorties sous voiles « Embarquement immédiat » (+27,74 %) et visite du pôle course au large (+7,66 %).

En parallèle, une programmation de qualité a été proposée à différents moments de l'année permettant d'animer et de valoriser des actions nautiques. Au printemps, le festival des « Savanturiers » a lancé la saison avec des intervenants scientifiques de renommée sur le thème l'aventure scientifique maritime à la voile. Notons que la troisième édition d'Innov'sail (26 au 28 juin) a rencontré un réel succès : près de 150 représentants de sept nationalités différentes sont venus assister aux conférences. À l'automne, la sixième édition du Salon du livre a connu un nouveau succès avec près de 4 000 visiteurs. En 2013, la Cité de la Voile a continué à jouer un rôle

## Zoom

### L'Office de tourisme attire les regards

**En 2013, l'Office de tourisme du Pays de Lorient a entièrement repensé son image et sa stratégie de communication. Affirmant encore d'avantage son large ancrage territorial, l'Office de tourisme du Pays de Lorient devient Lorient Bretagne Sud Tourisme. Une nouvelle appellation qui vise à élargir la cible des clients potentiels et séduire tous les amoureux de la Bretagne.**

**« Laissez-vous surprendre... ; Ici, tout est possible... » L'Office a fait le choix de susciter la curiosité et de provoquer la surprise. La nouvelle stratégie de communication a une double ambition : conforter le client dans l'idée qu'il se fait de la destination tout en lui offrant une proposition inattendue. Les choix graphiques viennent appuyer de manière ludique cette stratégie. Quoi de plus intrigant effectivement qu'un zèbre sur une plage ?**

clé dans les propositions éducatives du territoire en accueillant plus de 7 600 scolaires (visites et ateliers pédagogiques). En dépit de nombreuses initiatives, la Cité de la Voile n'a attiré que 60 201 visiteurs sur l'année 2013. Malgré un contexte économique difficile, la fréquentation du public affaires (entreprises, fédérations...) s'est maintenue. Une centaine d'opérations a concerné des séminaires ou des réunions organisées par des entreprises de tous les horizons.

### 2013 : une préparation active de la refonte de l'exposition permanente

Les différentes étapes du processus du réaménagement de la Cité de la voile Eric Tabarly (esquisse, avant-projet sommaire, avant-projet définitif) ont mobilisé les équipes de la Sellor en étroite relation avec la maîtrise d'ouvrage, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'architecte-scénographe.

La Sellor a été force de proposition dans :

- la définition de l'exploitation de la future Cité de la Voile (accueil des publics individuels, groupe, publics empêchés, ergonomie de visite, traitement de langue...),

- la définition des prescriptions techniques du lieu,

- l'analyse du scénario de la future exposition permanente,
- l'assistance à la réalisation des dispositifs muséographiques (inventaire des objets, recherche de contenus, mesure du mobilier...),
- la contribution à la conception des scénarii de médiation avec notamment la création d'un nouvel espace ludo-pédagogique, « Escalé 3-6 ans », dédié aux jeunes visiteurs.

### Le sous-marin Flore

Le sous-marin, par nature, attire et fascine un large public. Toutefois, l'année 2013 a marqué un ralentissement de sa fréquentation (-5,69%). Cela s'explique principalement par un recul de la fréquentation sur la période estivale. On constate aussi une baisse du nombre de groupes adultes et enfants.

L'attractivité de ce site reste toutefois très élevée. Cependant, les résultats des enquêtes de satisfaction menées auprès des publics ont conduit à retravailler le niveau de lecture « jeune public ». En effet, la compréhension des contenus actuels du musée nécessite une culture générale minimale et ne capte pas suffisamment l'attention des enfants qui n'ont qu'un seul but : entrer dans le sous-marin. En 2013, la création



d'un parcours-jeu destiné au 6-12 ans a donc été initiée. Décliné sur un livret remis à l'accueil ou sur une application smartphone, ce parcours a été mis en place en avril 2014.

D'autres animations spécifiques ont jalonné l'année sur le sous-marin. Les repas du sous-marinier, une véritable plongée dans l'univers à bord, sont un succès renouvelé. La Flore a participé également à la Nuit des Musées, en invitant le public pour une visite nocturne où les coursives étaient éclairées uniquement par les lumières rouges, ajoutant une atmosphère inédite. ●

## Fréquentation des équipements muséographiques

	Haras	Tisserie	Maison Ile de Kerner	Odysseum	Sous- Marin Flore	Cité de la Voile	Total réseau
1998				11015			11015
1999	20722	1267		13520			35509
2000	23575	2068	5100	10353			41096
2001	23006	2107	6572	9120			40805
2002	25494	4066	7605	10739			47904
2003	24112	3762	6983	8358			43215
2004	26144	3017	6693	8216			44070
2005	28322	3514	5929	5562			43327
2006	25155	3726	6059	4871			39811
2007	25364	2659	5955	8092			42070
2008	24639	3192	4935	6824		112116	151706
2009	27368	3143	6170	8069		98765	143515
2010	31259	2780	6341	8310	47462	71552	167704
2011	33968	3102	5916	8180	56471	74821	182458
2012	29829	2437	6682	7500	61651	81808	189907
2013	36762	2555	6169	7720	58146	60201	171553

## Lorient, 2<sup>e</sup> port de pêche français

Le port de Lorient Keroman est confié par la Région (contrat de délégation de service public) à la SEM Lorient Keroman dont Lorient Agglomération est l'actionnaire majoritaire. Celle-ci est par ailleurs membre du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement du port aux côtés de la Région et du Département au sein duquel elle finance les investissements réalisés à concurrence de 18,20 % des dépenses. Au cours de l'année 2013, Lorient Agglomération a participé au développement du port en cofinçant les investissements qui ont porté sur les études de maîtrise d'œuvre du chantier de rénovation et de remise aux normes des 36 portes de la gare de marée, outil logistique indispensable à la place commerciale des produits de la mer. Les consultations des entreprises ont permis le démarrage du chantier au mois de décembre pour une durée d'un an.

Au mois de juillet 2013, la SEM de Lorient Keroman a dû faire face à la défection de la Compagnie d'exploitation des ports (CEP) qui assurait l'exploitation portuaire dans le cadre d'un contrat de prestations de services. La SEM Lorient Keroman a repris l'ensemble de l'activité à son compte, reprenant notamment l'ensemble des salariés qui œuvraient sur le site lorientais, assurant ainsi la bonne poursuite de l'activité portuaire du deuxième port de pêche français après Boulogne-sur-Mer. Simultanément, Lorient Agglomération a poursuivi son accompagnement de la filière pêche aux côtés d'AudeLor en portant la création de l'association BlueFish pour la promotion d'une pêche durable et responsable notamment auprès des instances européennes. L'adhésion de partenaires européens d'autres sites portuaires conforte le bien-fondé de la démarche qui a permis d'aboutir à un vote du Parlement européen maintenant la possibilité de la pêche d'espèces de grands fonds dans des conditions respectueuses de la ressource. ●



### Une offre d'équipements dynamiques

#### ● Parc des expositions de Lann Sévelin à Lanester

Du 27 au 29 octobre, le Parc des expositions a accueilli le dixième salon Itechmer, nouvelle formule. Un diagnostic de la manifestation a permis de faire évoluer le déroulement de ce salon, ouvert désormais aux seuls professionnels de la pêche. Les participants ont été très satisfaits de l'organisation et 90 % sont prêts à revenir en 2015. Le salon est décrit comme un réel lieu d'affaires. Le nombre d'exposants est resté stable, même si on peut remarquer une diminution des surfaces occupées car les exposants ont tendance à se regrouper.

Le Celtik Jump est aujourd'hui le premier concours hippique indoor de France de la saison. Après une deuxième édition 2013 couronnée de succès avec 7 000 visiteurs, plus de 800 engagements du côté des cavaliers, 35 exposants, et de véritables défis sportifs, le Celtik Jump sera en 2014 l'une des étapes du Grand National (circuit de 21 étapes accueillant des épreuves de sauts d'obstacles).

#### ● Aéroport : ligne Lorient-Lyon

Les travaux de remise en état du tarmac et des parkings de stationnement des avions sont arrivés à leur terme et ont bénéficié d'un soutien financier de 450 000 € permettant à l'aéroport de recevoir des avions de plus forte capacité (145 à 220 places).

Dans le cadre de la précédente délégation de service publique portée par l'État, Lorient Agglomération a soutenu financièrement de 2010 à 2013 la ligne aérienne exploitée par la compagnie HOP pour un total de 814 925 € permettant ainsi de pérenniser cette liaison qui se maintient autour de 55 000 passagers par an. L'Agglomération a aussi complété le financement prévu à l'origine pour permettre à la CCIM de maintenir la ligne jusqu'à la fin de l'année 2013, avant l'issue d'une nouvelle délégation de service public lancée par la CCIM après le retrait de l'État en août 2013.

# Aménagement et projets urbains



## L'agglomération, au service de toutes les communes

Dans le domaine de l'assistance apportée aux communes, par le biais de convention de prestation de services, l'action de l'Agglomération s'est déployée sur une grande partie du territoire.

À Lorient, l'année 2013 a été marquée par des avancées significatives sur les opérations d'aménagement de la ZAC du Manio avec l'approbation du dossier de création et de préparation de la consultation de maîtrise d'œuvre. Les opérations de la ZAC du Péristyle ont également bien avancé. Au-delà de la validation de l'avant-projet des espaces publics qui a permis de fixer le futur paysage de l'éco-quartier, l'ensemble des travaux de viabilisation, nécessaires notamment à la mise en service de la Maison de l'Agglomération et des premiers îlots mixtes a été réalisé, en coordination avec le chantier de la place d'Armes. A été également finalisé le projet définitif de l'esplanade qui sera réalisé pour la mise en service de la Maison de l'Agglomération.

Le travail de reconversion du site de l'ancien hôpital Bodélio a également débuté. En lien avec l'Etablissement public foncier (EPF) de Bretagne qui a réalisé l'acquisition avec le Centre hospitalier de Bretagne Sud (CHBS), un premier travail de projet urbain a pu être esquissé, ainsi qu'un premier calendrier de réalisation indicatif. Quant

aux opérations de la Cardonnière et de Kérulvé à Lorient, la commercialisation s'est poursuivie avec la réalisation des travaux de viabilisation nécessaires dans le respect d'un schéma global.

En termes d'espaces publics toujours situés à Lorient, des projets ont été livrés tout au long de l'année 2013, comme le secteur de la porte Colbert et la liaison centre-ville/Scorff et le parvis Bisson. D'autres pourront être réalisés en 2014, sur la base d'études réalisées en 2013. C'est notamment le cas de l'aménagement de la rue Léo Le Bourgo, de la mise en place de la passerelle du Péristyle et de la réalisation des fontaines de la place de l'Hôtel de ville de Lorient. Le travail de conception et d'adaptation aux usages (FIL, fête foraine) du parc Jules Ferry s'est lui aussi poursuivi. Enfin, la requalification des cœurs d'îlots associant problématique foncière et espaces publics s'est poursuivie avec la rencontre des copropriétaires, une proposition d'aménagement, ainsi que l'estimation des travaux et la préparation des décisions en assemblée générale.



A. FROMENTIN

### Les autres opérations dans les communes de l'agglomération

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage développée par la direction de l'Urbanisme opérationnel (DUO) de Lorient Agglomération s'adapte en fonction des attentes, du mode de pilotage et des compétences présentes dans chacune des communes. Et ce, pour apporter l'aide la plus appropriée et contribuer à un rééquilibrage territorial au bénéfice des communes les moins dotées en interne. Pour l'année 2013, les interventions les plus significatives ont été assez nombreuses.

Concernant les opérations d'aménagement engagées, l'activité a principalement concerné le suivi des opérations des forges à Inzinzac-Lochrist, de Lenn Sec'h à Caudan et de Croizamus sur la commune de Quéven. D'autres opérations ont bénéficié du soutien du pôle Aménagement, Environnement et Transports (AET) dans le cadre de leur montage pré-opérationnel. C'est notamment le cas du secteur du Quimpéro à Hennebont et de l'opération du

centre-ville de Quéven ainsi que du montage de la ZAC du centre-ville de Riantec. Différentes études avec des visées plus ou moins opérationnelles ont été menées comme un programme d'aménagement d'espaces publics sur la commune de Quéven, une réflexion sur l'aménagement de la RD 781 à la frontière de Riantec et de Locmiquélic, ou encore une étude de faisabilité sur la reconstruction du site de l'ancien hôpital d'Hennebont.

Dans le cadre du Plan local de l'habitat (PLH), plusieurs opérations permettant la prochaine mise en service de logements dans l'agglomération font l'objet d'une assistance technique du pôle AET : site de la Direction départementale des territoires et de la mer à Lanester, Kermunion à Groix, Abbé Tréhin à Locmiquélic ou encore l'opération du centre-bourg à Gestel, où construction de logements diversifiés et recomposition de l'espace public se combinent pour densifier la ville autour de la halte ferroviaire. Enfin, une collaboration a été entamée en fin d'année avec la commune de Plouay pour la requalification de la rue de Kernivinen. ●



## La RN 165 préserve les riverains

En 2013, des écrans acoustiques ont été mis en œuvre le long de la RN 165 au droit des lieux-dits du Bussey (80 mètres) et de Kergavalan (184 mètres) à Quéven. Principalement financés par les services de l'Etat, pour une dépense de 820 000 €, ces travaux ont toutefois nécessité la participation de Lorient Agglomération à hauteur de 22,50 %.



F. TRINEL



## L'aménagement de la Base de sous-marins se poursuit



Le programme d'aménagement des espaces extérieurs de la Base de sous-marins s'est poursuivi. La seconde et dernière tranche de travaux de reprise des alvéoles de l'esplanade avait pour but d'en améliorer à la fois l'accessibilité (mise en œuvre d'un béton désactivé en lieu et place de matériaux granulaires sur 3 500 m<sup>2</sup>) et le traitement qualitatif du tronçon de la rive du Ter au droit de l'esplanade.

Une étude de niveau avant-projet sur l'assainissement pluvial et eaux usées de la rue du Commandant l'Herminier s'est achevée en 2013 afin de renouveler les équipements existants, datant de la Marine Nationale et devenus aujourd'hui obsolètes. Cette étude s'inscrit dans un programme global d'aménagement de cette rue, valorisé à hauteur de 1 850 000 € HT et validé par une délibération du Conseil communautaire du 11 octobre 2013. L'ensemble des dépenses 2013 sur ces espaces extérieurs de l'ancienne Base de sous-marins représente 540 000 €.

### • BSM: K3 et pôle course

Le bloc K3 a connu d'importants travaux au cours de l'année 2013 : le désamiantage, l'aménagement et la mise en sécurité des fonds de nef ont été réalisés pour 1 440 K, la maîtrise d'œuvre et la conduite d'opération étant assumées par le pôle Architecture et Patrimoine de Lorient Agglomération. Ces travaux permettent aux entreprises présentes de continuer à y exercer leur activité en toute sécurité. Pegasus Leadership est ainsi en mesure de s'agrandir et d'occuper un étage supplémentaire. Suite à ces travaux, une nouvelle entreprise s'y est même installée : RTSys, spécialisée dans la fabrication de drones sous-marins. Deux autres projets ont été lancés en fin d'année sur des surfaces de 400 et 700 m<sup>2</sup> de locaux et devraient aboutir en 2015. Il est à noter aussi que les demandes de tournage de reportages, films ou clips dans le K3, ou de manière générale sur le site de la BSM, tendent à se multiplier et que l'un de ses tournages a été l'occasion de mettre en place une procédure d'accueil d'hélicoptère sur le toit du K3. Le pôle course au large a vu l'arrivée dans le bâtiment Glorieux 2 de l'équipe Mare avec Jörg Riechers, skipper allemand, et son bateau de 60 pieds en vue du Vendée Globe de 2016.

## Zoom

2013, une année décisive pour deux projets d'envergures

### • La fusion avec la Communauté de communes de Plouay

Sur le plan des zones d'activités, la fusion s'est traduite par l'intégration de quatre nouvelles zones d'activités dans le programme de travail de la DUO.

Cette intégration se traduit par l'apport de plus de 60 ha répartis sur les communes de Plouay (parc de Restavy, 50 ha), Quistinic (parc de Kergroix, 3,5 ha), Bubry (parc de Kerlevic, 5 ha) et Inguiniel (parc de Prad Pont, 2,6 ha). Cette nouvelle offre vient s'ajouter à l'offre globale de Lorient Agglomération pour l'accueil d'entreprises. Cette transmission de dossiers se fera sans interruption des projets en cours, en particulier en ce qui concerne l'accueil d'entreprises. Ainsi l'accueil de l'entreprise Le Béon se réalisera suivant le calendrier qui avait été défini avant la fusion.

### • La ZAC du quartier de la gare

L'année 2012 ayant permis d'approuver les dossiers de création et de réalisation de la ZAC de la gare, un travail important s'est poursuivi en 2013 afin d'engager la

### Communauté

dans une phase opérationnelle. Les services ont poursuivi et conclu des négociations avec les acteurs

ferroviaires pour l'acquisition des emprises nécessaires à la réalisation du projet urbain. Ils ont également procédé à l'intégration pour la définition du projet d'espaces publics des éléments structurants issus du projet architectural du Pôle d'échanges multimodal ou PEM (bâtiments voyageurs nord et sud et passerelle piétonne) et ont défini les éléments de projets en lien avec le démarrage des travaux du Triskell 2. Enfin, les services ont procédé à l'organisation de la sélection des opérateurs des premières tranches de construction intégrant un programme mixte comprenant : logements diversifiés, hôtel, commerces et services, bureaux ainsi que le parking du PEM.



# Urbanisme et politique foncière

## Dans dix ans, les villes...

Les Plans locaux d'urbanisme (PLU) doivent désormais être porteurs d'une vision politique et stratégique du territoire à moyen terme. Pour cela, ils intègrent de nombreux aspects indissociables de la vie des communes : économiques, environnementaux, sociaux...



**D**urant l'année 2013, la direction de la Planification et du Droit du sol de Lorient Agglomération (DPDS) a permis la « grenellisation » (voir zoom ci-contre) de six nouveaux PLU (voir encadré). Les objectifs poursuivis dorénavant par les PLU, en accord avec les lois SRU et Grenelle sont de promouvoir un urbanisme de projet, dans une approche intégrant les principes de développement durable : sobriété énergétique, économie des terres naturelles et agricoles, transports alternatifs et densification des centre-bourgs.

Chaque PLU est porteur d'une vision politique et stratégique du territoire via le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) qui donne une vision à dix ans de l'évolution du territoire, sous tous ses aspects économiques, habitat, paysages, protection des milieux naturels... Le PLU doit être compatible avec tous les documents supra-communaux (SCOT, SAGE, PLH, PDU...) et en permettre une traduction qualitative et réglementaire. Le PADD propre à chaque commune est issu de l'analyse du territoire, de son identité et traduit une ambition stratégique. A titre d'exemple, tous les PLU littoraux ou comportant un site Natura 2000 font l'objet d'une évaluation environnementale qui permet de juger de la pertinence des actions proposées au regard des actions de développement durable.

Le travail autour des PLU est un travail en mode projet, de proximité auprès des communes, intégrant l'ensemble des partenaires de l'aménagement de l'espace (SCOT, SAGE, PLH, PDU, Etat, Chambre d'agriculture, partenaires internes,

Lorient Agglomération) afin de permettre la mise en œuvre d'un projet politique volontaire et ambitieux. Les PLU permettent aujourd'hui, via les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) réalisées conjointement par la DPDS et la DUO, d'avoir des outils pré-opérationnels sur des secteurs identifiés, favorisant un urbanisme de projet, l'intégration des concepts de densité urbaine, y compris dans les projets ruraux, en vue de l'application du PLH et la production de formes urbaines novatrices. Un travail salué par différents organismes indépendants. Le PLU de Lorient, approuvé le 19 décembre 2013, a par exemple obtenu le prix Natureparif sur la biodiversité dans la catégorie Ville moyenne. Une distinction qui vient récompenser l'action de la ville sur la biodiversité notamment au regard de l'OAP thématique « trame verte et bleue ». ●

6 PLU approuvés en 2013 : Languidic, Plœmeur, Gâvres, Brandéon, Guidel, Lorient.

2 PLU « arrêtés » : Caudan, Locmiquélic. 4 révisions générales encore en cours : Cléguer, Port-Louis, Pont-Scorff, Groix et des procédures de révisions simplifiées ou modifications permettant la mise en œuvre des projets.

nb : Un PLU arrêté est à l'état de projet et n'a pas encore été soumis à enquête public et au vote du Conseil, un PLU approuvé est définitif soumis à enquête public et au vote des élus. »

## Zoom

Des PLU « grenellisés » ? Pour qu'un PLU soit « grenellisé », c'est-à-dire conforme aux « Grenelle de l'Environnement », il doit appliquer quelques principes généraux :

- Économie des espaces naturels et agricoles favorisant une densification qu'on appelle « dents creuses » dans les centres bourgs, porteur de nouvelles formes urbaines, conformes au PLH.
- Développement des modes actifs (alternatifs à la voiture, par un travail fin de repérage sur des liaisons douces et les traductions réglementaires qui en découlent).
- Préservation et développement de l'agriculture.
- Préservation des milieux naturels et notamment les zones humides et cours d'eau, en application du SAGE.
- Développement de la trame verte et bleue en préservant ou recréant des continuités écologiques via des outils réglementaires adaptés.
- Meilleure prise en compte de la loi littoral, pour les PLU concernés, pour la protection des paysages littoraux.
- Développement de l'activité économique dans les zones dédiées en privilégiant les densifications possibles. Préservation des commerces de centre-bourgs. À titre d'exemple, cinq communes ont fait le choix d'inscrire des linéaires commerciaux dans leurs PLU afin de préserver réglementairement les commerces de proximité en centre bourg d'un éventuel changement d'usage.

# Urbanisme : conseils et instructions

Les services d'urbanisme de Lorient et Lanester sont mutualisés. Pour Lorient, la taxe globale de publicité est également gérée par Lorient Agglomération ainsi que, tout récemment, les dossiers de péril.

L'accueil du public est organisé à Lorient Agglomération afin de permettre des conseils en amont, tant d'un point de vue réglementaire que qualitatif. L'architecte conseil est notamment présent au sein de l'Agglomération pour dispenser des conseils aux particuliers dans le cadre de l'instruction de leur permis.

Par le biais de conventions, quinze communes font aujourd'hui appel aux services de Lorient Agglomération pour l'instruction de leurs permis. Chaque commune a un instructeur et un chargé de PLU comme référent, ce qui permet d'assurer le lien logique entre la conception du territoire (via le PLU) et la traduction réglementaire qui en est faite. Les instructeurs sont associés à l'élaboration du PLU et travaillent au sein de groupes de travail sur des thématiques transversales afin de permettre d'anticiper les futurs PLU (groupes de travail PAPI, plan climat...). L'ensemble des dossiers est présenté par le service en commission Accessibilité. ●



## Les PLU en chiffres

### PLU approuvés en 2013 :

- PLU de Languidic, 18/03/2013
- PLU de Plœmeur, 14/03/2013
- PLU de Gâvres, 28/03/2013
- PLU de Brandérion, 10/04/2013
- PLU de Guidel, 24/09/2013
- PLU de Lorient, 19/12/2013

### PLU arrêtés :

- PLU de Caudan, 06/05/2013
- PLU de Locmiquélic, 30/05/2005

### Révisions générales en cours :

- PLU de Cléguer : écriture du PADD
- PLU de Port-Louis : écriture du PADD
- PLU de Pont-Scorff : écriture du PADD

- PLU de Groix : écriture du PADD, délibération février 2013.

### 4 PLU ont fait l'objet

#### d'une révision simplifiée :

- PLU de Cléguer, approbation 25/03/2013
- PLU de Lorient, révision simplifiée 21/02/2013 (quartier de la gare)
- PLU d'Inzinzac-Lochrist, ZAC des Forges : 04/07/2013
- Révision simplifiée n°1 : PLU de Lanester : 28/03/2013. Déclassement d'une emprise d'EBC au sud du Ruzo pour passage canalisation gaz.

### Modifications de PLU :

- Modification N°7, 07/02/2013, Lanester : modification de l'article Ua10
- Mise à jour Guerbet, Lanester : 15/04/2013.

# Le foncier au service de l'économie

Que ce soit par le biais des zones d'activités communautaires ou du développement maritime, Lorient Agglomération travaille sur l'attractivité du territoire.

**2013** a vu la mise en service de nouvelles opérations avec, notamment, l'approbation de la création de la Zac de Boul Sapin à Brandérion. Conformément au Schéma directeur des zones d'activités, l'opération pourra accueillir des entreprises spacivores dès 2016. Les études sur l'extension du Parc de Soye à Plœmeur et sur les opérations du Mourillon sud se sont elles aussi poursuivies. De nouvelles opérations ont également été engagées ou programmées : extension de Kerpont à Caudan, secteur du Gerbam à Gâvres ainsi que des travaux sur la zone du Rohu.

Concernant les zones d'activités existantes, la commercialisation s'est poursuivie en lien avec AudeLor pour proposer aux entreprises des parcelles adaptées à leurs besoins. Certains travaux ont également été entrepris pour améliorer ou augmenter l'offre du foncier sur des zones existantes (archéologie, desserte réseaux, découpage foncier). 2013 a aussi été l'année du lancement de la signalétique communautaire sur chacun des parcs et de l'approbation d'un programme global de rétrocession des espaces publics de chacune

des zones d'activités aux communes concernées. Les rétrocessions seront, si nécessaire, précédées de travaux de requalification. Par ailleurs, un travail préparatoire à la fois technique et budgétaire a été réalisé au second semestre 2013 pour préparer l'intégration des zones d'activités communautaires de la Communauté de communes de la Région de Plouay.

## Attractivité touristique et développement maritime

En 2013, le projet d'extension du port de Guidel-Plages a été autorisé et la consultation de travaux pour de nouvelles places de pontons a été lancée. Le programme de rénovation des pontons s'est poursuivi avec le démarrage de travaux de changement de la panne B du port de Lorient et des pontons Cet Fau port de Kernevel. Le marché de réalisation d'une cale de mise à l'eau dans l'alvéole du K1 de l'ancienne base de sous-marins a été attribué pour une mise en service prévue au printemps 2014, en même temps que le port à sec.

L'année 2013 aura aussi été déterminante pour

valider et présenter la stratégie globale des dragages, une question centrale pour le fonctionnement des ports. Lorient Agglomération a engagé les investigations pour finaliser une filière de traitement à terre des sédiments non immergeables et de préciser les principes qui président aux opérations de dragage : moins de volumes et plus de fréquence, des filières adaptées aux différents sédiments, coordonner les maîtres d'ouvrage portuaires et fournir une vision dans le temps long. Enfin, l'Agglomération devra être en mesure d'informer simplement le grand public. Cette stratégie est aussi le fruit d'une collaboration étroite avec la Région Bretagne, avec laquelle l'Agglomération partage l'objectif d'un dragage rapide du port de pêche. Cette stratégie a permis de lancer un premier dragage d'entretien de la BSM pour un volume de 40 000 m<sup>3</sup> de sédiments non pollués. Après un passage au Bureau, cette stratégie a été présentée au Conseil portuaire de Lorient et va déboucher sur le lancement d'études pré-opérationnelles en 2014. ●

# Politique de l'habitat

## Le Programme local de l'habitat monte en puissance

L'année 2013 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du PLH adopté le 16 décembre 2011. D'importantes actions concernant le logement ont commencé à être déployées.



A. FROMBENTIN, DR. S. CUISSET



Dans le cadre du suivi du Plan local de l'habitat (PLH), plusieurs actions très concrètes ont été mises en œuvre. En premier lieu, on peut citer l'ouverture de l'Espace info habitat (EIH) intervenue en avril 2013 (action 18 du PLH). Ce service d'accueil, d'information et d'orientation du public est destiné à répondre à toutes les questions liées au logement : location, accession, réhabilitation. A l'issue de l'année 2013, on comptait déjà plus de 3 000 contacts (dont 1 800 téléphoniques). Même si les missions de cet espace sont variées, la réhabilitation du parc privé ressort nettement. D'où l'importance de la prise en régie de l'opération d'amélioration du parc privé (action 10 du PLH). L'année 2013 a été marquée, dans ce domaine, par la mise en place d'un PIG habitat (Pro-

gramme d'intérêt général) dont le suivi animation est, en grande partie, mené en régie par une équipe de quatre personnes : un agent d'accueil (poste renforcé en décembre 2013), un thermicien, un travailleur social et un ingénieur chargé de la coordination du dispositif. Deux missions sont confiées à des opérateurs extérieurs : au PACT HD pour les visites liées à l'adaptation au vieillissement ou au handicap et à la société Eco Energie Service (EES) pour les diagnostics de performance énergétique. Le bilan de la première année de fonctionnement du PIG habitat est positif : 142 validés en CLAH pour une consommation budgétaire de 862 427 € (solde de 64 € en fin d'année) et un reliquat de 39 dossiers non validés faute de crédit disponible.

- 110 dossiers « rénovation thermique » (priorité

1 pour l'Anah et l'Agglomération). Pour atteindre ce chiffre, 275 diagnostics ont été effectués par le thermicien.

- 32 dossiers « autonomie ». 60 dossiers ont été transmis au PACT pour diagnostic. Un agent se charge de ce dossier et assure également le suivi de l'ensemble des contacts liés à la lutte contre l'habitat indigne.

- 30 ménages ont bénéficié d'un accompagnement social pour difficultés financières, barrière de la langue, situation familiale... Ces suivis concernent aussi bien des dossiers FART, d'autonomie ou d'insalubrité pour lesquels il y a une problématique qui vient s'ajouter à la demande de subvention (ex : freins à lever avant de faire la demande de subvention).

Au regard des modifications des règles de l'ANAH mais aussi des difficultés rencontrées par certains ménages, une remise à plat des aides de Lorient Agglomération a été faite et deux nouveaux dispositifs ont été mis en place : le PTZ « prêt rénov » et le Prêt à taux zéro social (un accompagnement social est nécessaire). Ces deux dispositifs ont nécessité des longues négociations avec les banques.

Pour accompagner ces deux actions phare du PLH, des opérations de communication ont eu lieu : inauguration de l'EIH, articles dans la presse locale, les bulletins municipaux et Les Nouvelles de Lorient Agglomération, production de flyers, petit-déjeuner du PLH pour présenter et faire connaître l'EIH dans les communes.

### Suivi de la délégation des aides à la pierre

Comme chaque année, le suivi de la délégation entraîne la participation à de nombreuses réunions programmées par la DREAL (atelier, bureau et CHR soit en moyenne une réunion toutes les trois semaines).

En dehors de ces réunions, le suivi de la délégation consiste, pour le parc public, à suivre les différentes programmations (élaboration et mises à jour régulières des listes, réception des dossiers de financement Etat, animation de réunions avec les bailleurs...). Pour le parc privé, le suivi consiste à la mise en place d'un programme d'actions territoriales et au suivi de la CLAH.

### Suivi des subventions allouées par Lorient Agglomération

En 2013, 240 subventions ont été attribuées à des particuliers (rénovation thermique, adaptation, énergies renouvelables, travaux d'urgence, copropriétés) pour un montant de 235 943 € et 132 « prim'access » et/ou d'un « Lorient access » ont été attribués ce qui représente un montant d'intérêt de 528 000 €. Le suivi de ces dossiers est assuré par les agents de l'Espace info habitat (vérification des pièces, courriers aux particuliers, établissement des accords de mise en paiement, contacts avec les partenaires notamment les banques...), ainsi que les primes « façade » octroyées par la Ville de Lorient. ●



H. COHONNER, J. GRAND-COLAS

## Zoom

### L'accueil des gens du voyage



E. CALVEL

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le dispositif d'accueil de la Communauté comprenait 94 emplacements répartis sur les aires du « Gaillec » à Lorient (40), de Caudan (8), Guidel (8), Hennebont (8), Inzinzac-Lochrist (8), Languidic (6), Lanester (8) et Plœmeur (8) auxquels s'ajoutent l'aire de passage de Brandérion et les trois terrains familiaux locatifs de Lanester.**

**Les procédures préalables au lancement d'une opération de réalisation de quatre terrains familiaux locatifs à Quéven et de création d'un terrain d'accueil de 12 emplacements à Riantec se sont poursuivies. En outre, le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévoit la mise à disposition de terrains pour l'accueil des missions évangéliques et pour les regroupements familiaux en période estivale. En 2013, les communes de Lorient et Plœmeur ont contribué au dispositif par la mise à disposition des terrains du Gaillec et la commune de Lanester par celle de Manébos. Dans le cadre de la loi, seule la conformité du territoire communautaire au regard du schéma départemental permet de mobiliser les procédures d'expulsion en cas d'installations illicites.**

## Des aides pour l'habitat

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, dont l'objectif est de permettre à chacun de bénéficier d'un logement adapté à ses besoins, Lorient Agglomération a mis en place de nombreuses aides directes, notamment pour aider les ménages à diminuer la facture énergie de leur logement.

### Rénovation thermique Économie d'énergie

**Montant :** de 500 à 2 000 euros selon le gain énergétique + subventions ANAH (voir tableau plafonds de ressources) le cas échéant;

**Public :** particuliers propriétaires;

**Plafond de ressources :** plafonds ANAH ou plafonds PLSA.

Conditions particulières : logements de plus de 15 ans. Les travaux doivent contribuer à réduire la facture énergétique d'au moins 25 %.

### Isolation toiture ou plancher

**Montant :** 10 à 50 % des travaux;

**Public :** copropriétaires;

**Plafond de ressources :** 10 % sans condition, au-delà en fonction des plafonds.

Conditions particulières : plafonnée à 1000 euros pour les propriétaires occupants et à 500 euros pour les propriétaires bailleurs.

### Isolation thermique extérieure

**Montant :** 5 à 50 % des travaux;

**Public :** copropriétaires;

**Plafond de ressources :** 10 % sans condition, au-delà en fonction des plafonds.

Conditions particulières : plafonnée à 1000 euros pour les propriétaires occupants et à 500 euros pour les propriétaires bailleurs, sous réserve d'autorisation par la commune.

### Prêt à taux zéro ("prêt rénov")

**Montant :** prêt de 5 000 à 10 000 euros sur 3 à 10 ans attribué par l'une des banques partenaires;

**Public :** particuliers;

**Plafond de ressources :** plafond PLSA.

Conditions particulières : logement de plus de 15 ans. Les travaux doivent contribuer à réduire la facture énergétique d'au moins 25 %.

## Zoom

Lorient Agglomération aide aussi les bailleurs

Un tableau de bord communal sera mis en place pour suivre chaque année le nombre de logements autorisés et mis en chantier ainsi que la part des logements sociaux parmi l'ensemble. Ce tableau de bord aura pour objectif de réajuster chaque année la programmation communale de logements sociaux.

### Adaptation du domicile

**Montant :** 10 à 15 % des travaux et aide plafonnée à 2 000 euros par foyer, plus subventions ANAH, Conseil général et Caisse de retraite, le cas échéant;

**Public :** personnes âgées et personnes handicapées;

**Plafond de ressources :** plafond ANAH.

Conditions particulières : l'aide est accordée afin de favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des personnes.

### Énergies renouvelables

**Montant :** 350 euros pour un chauffe-eau solaire individuel, 600 euros pour un système solaire combiné (eau chaude et apport en chauffage), 500 euros pour un poêle bouilleur, 1100 euros pour une chaudière à bois;

**Public :** particuliers;

**Plafond de ressources :** aucun.

Conditions particulières : les travaux doivent être réalisés par un professionnel agréé.

### Accession à la propriété Prêt à taux zéro/Prim access

**Montant :** 15 000 euros sur 15 ans attribué par l'une des banques partenaires. Prise en charge des intérêts par Lorient Agglomération;

**Public :** particuliers;

**Plafond de ressources :** PLSA.

Conditions particulières : critères de prix de vente, de surface de terrain ou de surface habitable.

### Objectifs et aides adaptées :

- Inciter à la réalisation de logements à coûts et charges maîtrisés notamment en incitant les énergies alternatives au chauffage électrique.

- Poursuivre le soutien financier de Lorient Agglomération aux logements locatifs sociaux :

- Prêt locatif à usage social (PLUS) - Construction-Démolition : 2 000 €/logement.

- PLUS, Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) ordinaire, PLUS structure : 120 €/m<sup>2</sup> de surface habitable en zone 2 et 130 €/m<sup>2</sup> de surface habitable en zone 3 (+ Groix).

- PLAI structure et PLAI familiaux : 10 000 € forfaitaire. À noter qu'un objectif annuel de 10 PLAI familiaux est fixé.

- Prêt locatif social (PLS) structures : 650 € par logement (le nombre de places divisé par 2). La subvention sera majorée de 50 % de la subvention de base pour les bâtiments passifs ou de 60 % de la subvention de base pour les bâtiments à énergie positive.

Cette subvention pourra être étendue aux programmes en accession à coût abordable réalisés par les bailleurs sociaux.

- Attribuer une subvention pour faciliter la sortie d'opération.

- Créer un office public de l'habitat communautaire.



## Les plafonds de ressources

Nombre de personnes au foyer	Revenu fiscal de référence, plafonds PLSA*	Revenu fiscal de référence, plafonds ANAH*
1	23 688 euros	18 262
2	31 588 euros	26 708
3	36 538 euros	32 119
4	40 488 euros	37 725

\* Plafonds : revenu fiscal de référence de l'année n-2 ou n-1 de l'ensemble des personnes occupant le logement

## Des aides cumulables ANAH

- De 35 à 50 % du montant HT des travaux (limité à 20 000 €)

- 3 500 € (prime Habiter mieux)

- Eco prêt à taux zéro

- Prêt rénov

- Crédits d'impôts

Lorient Agglomération :

- 500 à 1250 € selon le projet

# Aménagement numérique

## Le haut débit pour tous

Le développement du réseau fibre optique se poursuit. Doublé par une offre en faisceau hertzien. Des solutions performantes et sécurisées, adaptées à chaque commune.



Riantec, est raccordée en hertzien. Grâce à cette intervention ce sont environ 2 500 postes de travail qui partagent désormais, au quotidien, un accès internet de 40 mégabits par seconde, symétrique (qui fonctionne dans les deux sens, montant et descendant, à la même vitesse).

Le développement des infrastructures réseaux a aussi concerné cette année la Maison de l'Agglomération avec une étude du plan de câblage fibre, une étude des actifs réseaux et fourniture des configurations attendues, une consultation pour la fourniture d'une solution wi-fi et les travaux de génie civil pour une double adduction en fibre optique.

Du côté de la maintenance, enfin, il a fallu réaliser un dévoiement du réseau, à Lorient, à hauteur du pont de Kermélo, suite à la construction du passage souterrain.

### Location de fibre

Des études de routes optiques ont également été réalisées cette année à la demande des opérateurs télécom qui utilisent le réseau de l'Agglomération pour acheminer leurs clients. Le déploiement de la fibre optique bénéficie aussi aux entreprises. À Lorient, cette année, la desserte complète du Port de pêche (35 entreprises raccordables, et 12 raccordées via l'opérateur Netensia) a été réalisée. Un raccordement a été mis en place en vue de la création d'un réseau entre le centre de rééducation de Kerpape, à Plœmeur, la Clinique mutualiste et le siège de

la mutualité à Lorient. Le Palais des congrès et AudéLor ont aussi bénéficié d'un raccordement au réseau. En tout, près de 30 opérateurs et entreprises sont utilisateurs du réseau (SFR, SFR Mobile, Bouygues, Free, Completel, Numéricable, Netensia, DCNS, Mnam, Halieutis, Vinci Park, @Flux, BSM Prod, Paprec Virbac, CHBS, SDIS, UBS, Port de Pêche, Centre de Kerpape...). Les utilisateurs rémunèrent Lorient Agglomération en fonction des longueurs de fibre qu'ils utilisent. ●



Lorient Agglomération déploie un réseau communautaire très haut débit sur tout le territoire et en assure la maintenance. Elle accompagne et conseille les communes dans leurs choix, ainsi que les partenaires (Cité de la voile, parc des expositions, ARPE...). Six communes sont déjà raccordées via la fibre: Lorient, Lanester, Larmor-Plage, Plœmeur, Quéven et Hennebont. Cléguer et Pont-Scorff sont en cours de raccordement et une commune,

83,5

kilomètres  
de réseau fibre optique  
sur l'Agglomération.



## Déploiement de la FTTH

Depuis 2012, à Lorient et Lanester, l'agglomération œuvre au développement du FTTH (Fiber to the Home), un réseau de télécommunications en fibre optique de bout en bout, entre le répartiteur de l'opérateur et le domicile de l'abonné, qui permet l'accès au très haut débit. L'année 2013 a vu le démarrage d'une première tranche de travaux, concernant 8 402 logements sur Lorient (25 % des logements de la commune) et 2 228 sur Lanester (21 % des logements de la commune). La commercialisation des premières prises par les opérateurs interviendra courant 2014. Fin 2013, les discussions ont démarré sur le périmètre des deuxièmes tranches de travaux pour Lorient et Lanester et pour une première tranche sur Plœmeur, concernant 2 800 logements (soit 27 % des logements de la commune).

# Déplacements et mobilité

## Mobilités durables : une année décisive pour les grands projets

Mise en service du navire « zéro émission » reliant Lorient à Locmiquélic, présentation publique des premières esquisses de la gare, attribution des premiers marchés de travaux pour le Triskell 2... Dans le domaine des transports et des déplacements, 2013 a été l'année de la finalisation des principaux projets initiés lors du mandat.



En 2013, les liaisons maritimes ont accueilli plus de 808 000 voyageurs avec, en point d'orgue de l'année, l'arrivée d'*Ar Vag Tredan*, le navire « zéro émission » d'une capacité de 150 passagers. Commandé à la société STX France Lorient, mis en chantier à l'été 2011 au Rohu à Lanester, *Ar Vag Tredan* a été livré durant l'été et mis en service le 18 septembre. Il est depuis largement apprécié de tous les passagers qui profitent pleinement de son confort, de ses larges baies ouvertes sur la rade et surtout de son silence. Les premiers mois d'exploitation ont confirmé les performances des condensateurs « supercapacité ». Leur faculté à être rechargés très rapidement, autorise l'exploitation 100 % électrique du navire durant toute l'amplitude horaire du service. De plus, la haute longévité et la recyclabilité importante des matériaux utilisés, leur confèrent une nette supériorité, comparée aux batteries les plus performantes aujourd'hui disponibles sur le marché.



### Triskell 2 : attribution des premiers marchés de travaux

La mobilité durable, au centre de la politique de transport développée par Lorient Agglomération, s'est aussi traduite cette année par la mise en œuvre du réseau de bus à haut niveau de service avec la deuxième phase du Triskell. L'approbation, par le Conseil communautaire, le

21 décembre 2012 de l'avant-projet du Triskell a permis la poursuite des études de projets courant 2013. Celles-ci ont permis de finaliser, en accord avec tous les partenaires de la Communauté, les aménagements de certains points stratégiques. Maillon essentiel de la politique de transport urbain, le Triskell a pour vocation d'optimiser les conditions de circulation des bus au cœur de l'agglomération (une quinzaine de lignes concer-

nées). L'intégration du Triskell dans la ville impose également une analyse fine de l'ensemble des fonctionnalités urbaines afin de conjuguer vie de quartier et efficacité des transports, gage de leur attractivité. La Communauté a poursuivi, avec l'aide des communes concernées, la concertation avec les riverains pour garantir l'acceptation du projet par tous.

Ce travail de conception et de concertation a permis l'engagement des consultations préalables à la passation des marchés de travaux et la notification de ceux relatifs aux secteurs nord-ouest (Lorient et Quéven), à Kervénanec, ainsi qu'au tronçon central (Pôle d'échanges multimodal, pont d'Oradour, carrefour de Normandie). Le montant global des marchés notifiés s'élève à 10,3 M€ soit 30 % du projet total.

Le rythme de mise en œuvre de cette opération est conforme au planning qui prévoit les premiers travaux au premier trimestre 2014 pour une livraison de l'ensemble du Triskell début 2017, conjointement avec celle du Pôle d'échanges multimodal, dont il est le complément indissociable.



### Pôle d'échanges multimodal : signature d'un « contrat de pôle »

L'année 2013 a été marquée par la signature le 26 juin, par les sept partenaires, du « contrat de pôle », document cadre récapitulant l'engagement de chacune des parties, et ouvrant la voie à la passation des conventions de financement des programmes opérationnels.

La signature des conventions financières relatives aux études de maîtrise d'œuvre relevant des éléments inscrits à la convention de maîtrise d'ouvrage unique confiée à la SNCF (Gares & Connexions), a permis d'engager les premières réflexions sur le bâtiment de la gare tant sur le plan fonctionnel qu'architectural. Les études initiées portent sur les autres éléments de la maîtrise d'ouvrage unique que sont la passerelle de franchissement du faisceau de voies, destinée tant à l'accès aux quais qu'à assurer une liaison urbaine, et la gare interurbaine, qui abritera également une station du Triskell.

Le travail réalisé par l'AREP, bureau d'architectes spécialisé dans la conception de gares, a donné lieu à de nombreuses présentations au sein des instances concernées, avant de faire l'objet d'une présentation publique le 30 septembre. La lisibilité des fonctions, grâce à un large recours au verre et à la simplicité des cheminements, l'importance accordée au signal dont ont toujours été porteuses les gares, dues à la majesté du hall et à l'emploi du béton fibré à ultra hautes performances en revêtement de façade, matériau très contemporain, la recherche d'une identité lorientaise au travers des références à l'architecture de la reconstruction, ont conduit à un accueil globalement très positif de l'esquisse présentée.

Parallèlement, les signatures, avec le gestionnaire des infrastructures ferroviaires, des premières conventions liées à la libération des emprises et à la réalisation du quai TER au sud du faisceau de voies, vont permettre le calage définitif, dès le début 2014, de l'ensemble des projets s'inscrivant dans le secteur de gare de Lorient : gare, Triskell et premiers îlots de la ZAC du quartier de la gare.

La complexité du projet a nécessité la mise en œuvre d'une méthodologie entre tous les partenaires afin de garantir la cohérence des multiples démarches conduites parallèlement. Ainsi des réunions mensuelles permettent à tous les maîtres d'œuvre de partager l'avancement de leurs études respectives, dans le respect des orientations du Plan guide et de ses déclinaisons au travers des marchés dits « subséquents », destinés à garantir une image forte au quartier, porte d'entrée de l'agglomération lorientaise. ●

## Zoom

Lorient Agglomération primée !

A l'occasion de la 22<sup>e</sup> édition du « palmarès des mobilités », organisé par la revue *Ville, Rail & Transports*, Lorient Agglomération s'est vue décerner le trophée de l'innovation pour son navire à passagers « zéro émission » *Ar Vag Tredan*.

## Aménagements et évolution du réseau

Des bornes intelligentes pour faciliter les déplacements, des arrêts rénovés et de plus en plus sûrs, une accessibilité renforcée, de nombreuses actions en faveur des déplacements doux... le bien-être de l'utilisateur est une priorité !



S. CUISSET

La collectivité s'attache à améliorer les conditions d'attente des usagers par la mise en place d'abris neufs sur le réseau, par le suivi de l'entretien et de la maintenance des abris déjà en place. L'Agglomération, la CTRL et les communes travaillent en partenariat, pour le choix de l'implantation ou le déplacement des arrêts de bus, comme pour la mise en place d'itinéraires de déviations pendant les travaux. Suite à l'attribution, à l'automne 2012, du marché portant sur la fourniture, la pose et l'entretien pendant 15 ans de l'ensemble des abris publicitaires à la société JC Decaux, cette dernière a procédé à la pose, en remplacement ou en complément, des 250 abris voyageurs prévus au contrat, ainsi qu'à celle des 121 bornes d'information voyageurs (contre seulement 50 dans l'ancien contrat). Plébiscitées par les voyageurs, ces bornes donnent en temps réels les temps d'attente de chaque ligne et génèrent de nouveaux usages : elles rassurent le voyageur sur le temps dont il dispose, information qui peut lui permettre de faire une course à pied si sa destination est proche ou attendre le prochain bus, voire de modifier son itinéraire en fonction du bus annoncé...

### Sécurité avant tout

Les arrêts se modernisent mais sont également de plus en plus sûrs. Environ 120 arrêts, diagnostiqués dangereux voire très dangereux, ont bénéficié d'aménagements permettant d'assurer la sécurité des usagers des transports collectifs, comme celle des utilisateurs de l'espace public. La charte pour la sécurisation des points d'arrêt, approuvée par le Conseil communautaire du 9 juillet 2010, a depuis été approuvée par sept communes, et appliquée par la quasi-totalité des communes de l'agglomération. Les arrêts ont déjà été recensés et classés en fonction de leur dangerosité dans de nombreuses communes. Les autres y travaillent. La charte est aujourd'hui systématiquement appliquée lors de la création ou de l'amélioration d'arrêts voyageurs, en concertation entre la mairie, la CTRL et Lorient Agglomération, ainsi que le Conseil général sur les voiries départementales.

### Mobilité pour tous

Dans le cadre du contrat de délégation de service public s'étendant sur la période 2010-2016, l'année 2013 a été marquée par l'engagement très important de l'exploitant, la CTRL, dans

la poursuite des projets à dimension sociale, solidaire et environnementale : diminution de la consommation de carburant, formation des personnels, réservation des courses du service PMR par internet, optimisation du service PMR et des services de proximité.

La direction des transports (DTD) de Lorient Agglomération a constaté en 2013, une stabilisation des demandes d'accès au service PMR avec 336 demandes, dont 22 dans le cadre de l'interopérabilité. Parmi ces demandes, seuls 7 dossiers n'ont pas été retenus. Des accords ont été attribués à 227 personnes en fauteuil, à 63 personnes ayant des difficultés à la marche et à 39 mal et non-voyants.

Par ailleurs, 360 demandes de titres sociaux (+14 % par rapport à 2012) ont été étudiées en commission : 136 cartes IRIS (68 demandeurs d'emploi et 68 demandeurs d'asile) et 224 cartes AZUR à destination de personnes âgées ou handicapées (+27 % par rapport à 2012). Ces demandes ont donné lieu à 316 réponses favorables, soit 88 % des cas étudiés.

Enfin, 2 720 cartes « Invités » ont été délivrées pour des échanges scolaires ou des colloques, en plus des 1 500 cartes attribuées chaque année aux bénévoles du FIL.

## Réflexions communes

Le poste de conseil en mobilité est resté vacant en 2013. L'activités'y rapportant s'en est trouvée réduite, mais certains dossiers ont néanmoins pu être appréhendés. À noter une participation aux ateliers Géo Bretagne pour le pôle métier Déplacements-Transports, qui a pour mission de constituer un patrimoine commun de données déplacements et transports, et d'en diffuser les données sur la plateforme. Des contacts réguliers sont assurés avec l'ADEME dans le cadre du réseau des conseils en mobilité, ainsi qu'avec le Conseil général du Morbihan. Le partenariat se poursuit avec la Région Bretagne pour l'information multimodale via le site internet BreizhGo.

## Suivi des intérêts de l'Agglomération

La direction Transports et Déplacements a poursuivi, pour la septième année, son appui technique à la défense des intérêts de l'Agglomération dans l'expertise judiciaire relative au pont des Indes et qui l'oppose au constructeur, ainsi que dans deux autres dossiers faisant l'objet de procédures contentieuses relatives au marché de fourniture du navire et au marché de bus passé en 2011.

## Financement des transports publics

Si les dotations de l'État (DGD) et du Département restent figées depuis 2008, le versement transport a connu en 2013 une nouvelle limitation de sa croissance qui s'est traduite par une hausse inférieure à 2 %, reflétant les effets de la crise sur l'économie locale. ●



## Zoom

### Développement des modes de déplacements doux : vive le vélo !

**Les liens avec le Conseil général, le Conseil régional, la DDTM, les techniciens des communes et les représentants des associations de cyclistes se sont poursuivis via les réunions du « groupe permanent vélos du Morbihan », du « collectif cyclisme et prévention 56 », du groupe référent sécurité routière ou les sollicitations aux groupes de travail « Véloroute Voie Verte » régional ou départemental, ainsi que sur les projets des communes ou de la Communauté. Différentes actions ont par ailleurs été menées en faveur du vélo notamment l'instruction ou le paiement des demandes de subventions d'équipements aux communes réalisant des travaux inscrits au Schéma cyclable d'agglomération : Caudan (ancienne route Caudan - Lanester), Lorient (rives du Scorff, rue François Toullec, rue Choiseul), Plœmeur (route de Lomener), Lanester (rues Ho Chi Minh et Pablo Neruda), Larmor-Plage (boulevard Roger Le Pors), Languidic (entrée du bourg) et Locmiquélic (rue du Général de Gaulle). La Communauté a mis gratuitement 110 vélos à la disposition des étudiants pour l'année universitaire. Pour répondre à la demande 32 nouveaux vélos ont rejoint le parc existant. Belle année pour le vélo ! Mais les autres modes doux ne sont pas oubliés pour autant : des contacts avec la Fédération française pour la randonnée pédestre et les autres acteurs de la randonnée sont également poursuivis pour développer la marche à pied.**



## La carte KorriGo fait des adeptes !

Le développement de la billettique, mise en service le 3 décembre 2012 sur le réseau de transports urbains s'est poursuivi au cours de l'année 2013 afin de finaliser et fiabiliser le système. La carte sans contact KorriGo (qui permet d'héberger sur un seul et même support les titres du réseau de Lorient Agglomération et ceux des autres réseaux bretons adhérents au standard KorriGo), a été adoptée par les usagers, qui ont pris rapidement le réflexe de valider leur titre de transport. À ce jour, plus de 30 000 cartes KorriGo ont été attribuées aux abonnés du réseau.



**LES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS EN CHIFFRES:**



**Véhicules terrestres : renouvellement et investissements**

Afin de minimiser les frais d'entretien des véhicules, d'optimiser la consommation de carburant et donc d'émission de polluants, et de garantir le confort des usagers, 15 nouveaux véhicules ont été livrés entre juillet et novembre 2013 : 13 bus standards et 2 bus articulés. Ces nouveaux véhicules bénéficient des améliorations testées lors des commandes précédentes, telles les optimisations de batteries par panneaux photovoltaïques et les portes coulissantes, auxquelles s'ajoutera un soufflet translucide sur les véhicules articulés. De plus, un fourgon destiné aux opérations d'information ou de petite maintenance sur les abris voyageurs ou les poteaux d'information a été livré début décembre pour le service marketing/infrastructures. Enfin, une trentaine de vélos neufs ont été achetés afin de renouveler le parc de bicyclettes mis en location ou à disposition des étudiants.

Outre les investissements en véhicules, la Communauté d'agglomération assure les investissements nécessaires à l'exploitation du service de transport public. En 2013, ils ont notamment porté sur la poursuite de la rénovation des bus et des navires et sur la mise à jour des postes informatiques et des logiciels d'exploitation (par exemple pour le service PMR). Par ailleurs, des travaux d'amélioration et de gros entretien des dépôts mis à disposition de l'exploitant ont, comme chaque année, été réalisés : poursuite des travaux de mise en sécurité incendie sur le dépôt de Lorient, contrôle et nettoyage des toitures plates.

# Des transports publics accessibles à tous

Sensible aux questions d'accessibilité et de handicap, Lorient Agglomération a entrepris de nombreuses actions pour faciliter la mobilité de tous. Notamment dans les transports publics.



Le Schéma directeur d'accessibilité aux transports publics (SDA), élaboré en collaboration avec la Mission accessibilité et adopté le 11 mai 2012, a été mis en œuvre en 2013. Il répond aux exigences de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

## Sur terre...

Du côté des équipements, quinze nouveaux bus ont été livrés, portant à 81 le nombre de véhicules pourvus de plateformes d'accès pour les personnes à mobilité réduite, soit 85 % du parc de Lorient Agglomération. L'intégralité du parc sera accessible en 2015, à l'issue du prochain marché de renouvellement des véhicules. La CRTL travaille par ailleurs avec les entreprises sous-traitantes, afin qu'elles dotent leurs véhicules de palettes à déploiement automatique plus efficaces que les palettes manuelles.

Les équipements sonores, installés au cours des deux dernières années, tant pour annoncer le prochain arrêt à l'intérieur des véhicules, que pour préciser aux voyageurs la ligne et la direction du bus lors de l'ouverture des portes en station, font aujourd'hui partie de l'univers du bus, à l'instar des informations visuelles en place depuis de nombreuses années. Les communes ont engagé les travaux de mise en accessibilité des arrêts. 263 quais ont été réalisés à ce jour sur la quasi-totalité des communes de l'agglomération. Pour



mémoire, le projet Triskell prévoit la mise en accessibilité de tous les arrêts situés sur le parcours, soit 86 quais supplémentaires à terme. Par ailleurs, le service dédié aux personnes à mobilité réduite sera maintenu et assurera notamment la fonction de « service de substitution » pour les points d'arrêts non rendus accessibles.

## ... et sur mer

La CIAPH (Commissions d'accessibilité pour les personnes handicapées), composée de 19 membres élus (délégués à l'accessibilité des communes membres), de douze associations représentant tous les handicaps et de deux structures ressources, a entre autres pour mission de dresser le constat de l'état d'accessibilité des transports. Elle a pu visiter et apprécier *Ar Vag Tredan*, navire intégralement accessible, même si l'accès à bord reste soumis aux exigences du marnage. ●



# Eau et assainissement

## Une prise de compétence récente et réussie

Après le transfert des compétences eau potable, assainissement collectif et non collectif du 1<sup>er</sup> janvier 2012, 2013 a permis d'asseoir l'organisation des services dédiés à Lorient Agglomération, une fois les recrutements nécessaires réalisés et de définir des modalités de fonctionnement interne.

L'année a été consacrée à l'évaluation de l'état du patrimoine transféré, ce qui a permis d'établir une programmation pluriannuelle des investissements au regard des enjeux ciblés par la direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA), mais également des programmes de travaux des communes (comités locaux tenus en mai - juin 2013).

Les règlements de service ont également été modifiés, présentés en Commission consultative des services publics locaux du 18 mars 2013 et approuvés par le Conseil communautaire du 12 avril 2013. Ces évolutions étaient nécessaires afin de prendre en compte le retour d'un an

d'expérience. La nouvelle rédaction des règlements de service a permis d'intégrer également les évolutions réglementaires concernant la facturation des fuites après compteur, le remplacement de la participation pour raccordement à l'égout par la participation pour le financement de l'assainissement collectif, les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif, les missions du SPANC (contrôle technique de l'assainissement non collectif notamment). Elles ont également permis les évolutions de grilles tarifaires ou l'introduction de nouveaux tarifs par la collectivité en décembre 2012 et applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Enfin, à compter du deuxième semestre, la préparation de la fusion de la Communauté d'agglomération avec la Communauté de communes de la région de Plouay a mobilisé les équipes afin de garantir la continuité des services sur les six communes en matière d'eau potable et d'assainissement. ●

## 2013 : un an de gestion intégrée

### Relation à l'usager et coordination administrative et comptable

#### Accueil

9 922 abonnés reçus par les quatre agents d'accueil (191 personnes/semaine), 22 878 demandes téléphoniques (410 communications/semaine) et 2 624 demandes écrites (courriers ou courriels).

#### Facturation

97 580 factures de consommation d'eau et d'assainissement ont été établies sur les communes de Port-Louis, Lanester et Lorient ; 2539 abonnés sont mensualisés (8% des abonnés). L'application de la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit (dite « loi Warsmann ») impose depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013 d'avertir l'abonné par écrit d'une consommation anormale d'eau lors de l'envoi de la facture. Le consommateur n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation excédant le double de sa consommation moyenne s'il respecte les conditions imposées par la loi. Par ailleurs, le service a procédé à l'examen de 200 demandes de dégrèvement ou de remises gracieuses de dettes.

#### Suivi des impayés

L'équipe en charge du contentieux a instruit en partenariat avec les services sociaux des communes de Lorient, Lanester et Port-Louis, 956 dossiers relatifs à des abonnés bénéficiaires du Fonds solidarité logement (FSL).

#### Suivi des marchés

En 2013, l'exécution financière de 103 marchés a été suivie par la direction. 76 nouveaux marchés ont été attribués, dont 15 intégralement suivis par la DEA.

#### Exécution budgétaire et comptable

Suite au transfert de compétences, l'ensemble des procès-verbaux de mise à disposition des biens transférés a été rédigé. L'activité de la direction a généré 2 703 liquidations de factures pour une dépense globale de 8 744 004,48 € TTC et 2 825 liquidations de titres de recettes dont 1 256 correspondant à la facturation de prestations : contrôles de l'assainissement non collectif lors de vente, travaux de branchement en assainissement collectif, perception des taxes de raccordement à l'égout et ressources découlant de la gestion domaniale des biens de





F. CALIVEL



F. TRINEL

la direction... Le service assure aussi la liquidation des recettes de subvention perçues par la direction sur l'ensemble des budgets annexes.

## Exploitation eau potable

### Modalités d'exploitation des services

- Cléguer, Pont-Scorff, Gestel, Quéven, Guidel, Plœmeur, Groix et Larmor-Plage : marché de prestation de service.
- Lorient, Lanester et Port-Louis : distribution en régie et prestation de service pour l'exploitation des usines de Petit Paradis et de Coët-er-Ver ainsi que leurs ouvrages de stockage d'eau potable.
- Brandérion, Hennebont, Caudan, Inzinzac-Lochrist, Locmiquélic, Riantec, Gâvres et Lan-guicic : délégation de service public (DSP).

Echéance au 31 décembre 2012 de la DSP de Larmor-Plage et du marché de prestation de service pour l'exploitation des usines du Petit Paradis et de Coët-er-Ver : remise en concurrence de la gestion sous la forme de marchés négociés (prestation de service pour six ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013).

Le contrat d'exploitation de Groix a fait l'objet d'un avenant afin d'intégrer l'unité mobile de filtration sur charbon en place depuis 2011.

### Forages de Ker Durand à Riantec (alimentant Port-Louis)

Obtention de l'arrêté préfectoral autorisant l'utilisation de eaux de captages de Ker Durand. Entretien des espaces boisés du périmètre de protection.

### Modernisation de l'usine de production d'eau potable du Petit Paradis (Lorient)

Démarrage des travaux le 7 janvier 2013, pour une période de 17 mois : nouveau bâtiment d'ultrafiltration, pose des conduites de liaison, restructuration du bâtiment d'exploitation.

### Usine de production d'eau potable du Leslé (Pont-Scorff)

Poursuite des travaux (250 m<sup>3</sup>/h) et réception du chantier (8/10/2013).

### Forages de Kermadehoye (Plœmeur)

Entretien des espaces boisés.

### Forages de Cléguer et Guidel

Poursuite des études engagées : désignation d'un hydrogéologue agréé pour définir les périmètres de protection et engagement des études d'impact.

### Travaux régis sur les communes de Lorient, Lanester et Port-Louis

Pose de canalisation, tubage et reprise de branchements :

- Lorient : 4 110 mètres linéaires de conduite et 320 branchements (rues Louis Roche, Franklin, des Fauvettes, Audren de Kerdrel, Monistrol, Jean Moulin, Blériot, Dubail, Manhès, Le Baron, Gardinier, Suc, Becam, Jules Simon, rue Emile Corre, Sainte Catherine, Allée du village de Kerléty, Allée du village de Saint Armel)
- Lanester : 220 mètres linéaires de conduite et 70 branchements (rues Jean Jaurès et Jules Guesde)
- Port-Louis : 30 branchements (Kerbel, Kerlugerie).

### Distribution d'eau potable

La qualité de l'eau distribuée s'est avérée conforme à la réglementation en vigueur tout au long de l'année sur l'ensemble des secteurs de distribution.

Il convient toutefois de signaler des difficultés récurrentes d'eaux troubles rencontrées à Plœmeur. Ces désagréments sont dus à l'augmentation des vitesses dans les conduites lors des interventions et au décollement des dépôts induits par ces sur-vitesses. Un programme de renouvellement des réseaux et de structuration du réseau d'interconnexion sera engagé par Lorient Agglomération sur les trois exercices à venir pour améliorer la situation.

### Production d'eau potable et interconnexions

- Automne 2013 : des tests ont été effectués entre les usines de Langroise et de Coët-er-Ver permettant d'identifier les possibilités de secours.

#### • Gestion de crise :

- La pluviométrie exceptionnelle de fin 2013 a permis d'identifier des fragilités dans le système de production d'eau potable et de secours de l'agglomération : la station de pompage de Kéréven a été inondée et un groupe électrogène a été mobilisé. Ce dispositif n'a pas été utilisé.
- 19 décembre 2013 : la vanne d'arrivée d'eau brute de l'usine de Coët-er-Ver s'est cassée, imposant un arrêt de 48h. Les apports depuis l'usine de Langroise (jusqu'à 700 m<sup>3</sup>/h) ont permis de maintenir la fourniture d'eau aux abonnés.
- Barrage de Guerlédan : en prévision de sa vidange et de l'impossibilité de soutenir le débit du Blavet à compter de mars 2015 (huit mois minimum), la DEA s'est rapprochée de Eau du Morbihan pour élaborer des scénarii de crise.

## Exploitation assainissement

### Modalités d'exploitation des services

- Lorient, Larmor-Plage, Groix : délégation de service public
- Brandérion : prestation de service
- Guidel : prestation de service pour l'exploitation des réseaux d'assainissement collectif, régie pour les postes de relevage et STEP
- Gestel : prestation de service pour l'exploitation des réseaux d'assainissement collectif, régie pour les postes de relevage
- Plœmeur : prestation de service pour l'exploitation de la STEP et régie pour les réseaux et postes de relevage
- Caudan, Cléguer, Gâvres, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Languidic, Locmiquélic, Pont-Scorff, Port-Louis, Quéven et Riantelec : régie.



S. CUISSET

DSP de Brandérion et marché de prestation de service de Gestel : remise en concurrence de prestation de service à compter de 2013 et reprise en régie du SPANC de Brandérion.

Les postes de relevage (Gâvres et Riantelec) et la STEP de Gâvres sont exploités en régie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Réseaux

- 132 branchements créés sur les réseaux de collecte (-11 %).
- La régie est intervenue 731 fois en curatif sur les réseaux et postes de relevage (45 % des interventions sur Plœmeur et Lanester).
- 309 km de réseau gravitaire ont été curés soit 13 fois plus qu'en 2012.
- 92 tampons ont été remplacés et 58 réparations ou reprises effectuées (hausse par rapport à 2012).
- Les interventions curatives sur réseaux et branchements sont en très forte augmentation : 210 en 2013 (58 en 2012); 186 interventions en astreinte (dont 66 % sur Plœmeur, Lanester et Hennebont); 10 réparations de branchements; 14 réparations importantes sur réseaux. Des effondrements de réseaux à Port-Louis, Quéven, Caudan, Locmiquélic sont à déplorer.

Compte tenu des conditions climatiques exceptionnelles de décembre, des postes ont dû être mis momentanément à l'arrêt (Riantelec et Plœmeur).

### Stations d'épuration

- La problématique majeure reste les volumes d'eaux parasites lors des périodes de nappes hautes couplées aux pluies (multipliés par 5).
- Globalement, les résultats respectent les normes de rejet imposées. Quelques perturbations à Pont-Scorff liées aux travaux d'extension.
- 1440 tonnes de matière sèche ont été épanchées en agriculture à partir des stations exploitées en régie. Les boues produites sur la station de Kervénic (Port-Louis, Locmiquélic, Riantelec) sont compostées sur la plateforme de Saint-Jean-Brévelay (158 tonnes).
- Station d'épuration de Kerolay : Les boues sont valorisées en épandage agricole et compostage. Afin d'augmenter la proportion d'épandage agricole, Lorient Agglomération et Veolia ont déposé un dossier pour l'extension du plan d'épandage. En septembre 2013, il a été acté qu'il n'était pas possible de traiter les effluents du port de pêche de Lorient (trop de chlorures).
- Station d'épuration du Gripp à Groix : En décembre 2013 la station du Gripp à Groix a été équipée d'un traitement du phosphore, obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les boues des deux stations d'épuration ont été épanchées sur les parcelles d'un agriculteur de l'île. Mais des solutions pérennes devront être trouvées.

### Assainissement non collectif

229 contrôles de conception ont été réalisés dans le cadre de l'instruction de dossiers d'urbanisme (79 certificats d'urbanisme, 66 permis de construire, 6 déclarations préalables) ou de réhabilitation de filières (79 dossiers). 145 contrôles de réalisation, 1554 contrôles de fonctionnement et 117 contrôles à l'occasion de ventes immobilière ont été effectués. Les contrôles de fonctionnement ont été multipliés par 2,4 entre 2012 et 2013.

### Contrôles de raccordement au réseau d'assainissement collectif

144 contrôles ont été réalisés dans le cadre de ventes immobilière (290 en 2012), tandis que 205 contrôles du raccordement de nouvelles installations au réseau (+75 %) ont été effectués au cours de l'année. 241 branchements ont été vérifiés suite aux pollutions intervenues sur dix communes ou avant travaux de réhabilitation de réseaux de collecte (contrôles systématiques multipliés par 2,1 entre 2012 et 2013).



H. COFFONNIER

## Bureau d'études et travaux

### Eau potable : mise en œuvre de la programmation établie pour 2013

- Rénovation de réseaux : rues Martenot et Kergoff à Caudan, rue du Polygone à Gâvres, rues des Figuiers, Louise Michel, Toul Douar, Talhouët et République à Hennebont, rues des Sabotiers et Lann-Menhirs à Languidic, rue des Troènes à Inzinzac-Lochrist, rues Le Livec, de Kerbel et place de l'avancée à Port-Louis, Kerpuns, la Russie et Lotour à Rianteq, Saint Fiacre (dévoisement), Billerit à Guidel, rue Mauriac à Pont-Scorff, Penescluze à Plœmeur, Kerlébert à Quéven, Quéhella à Groix, Saint Nudéc à Lanester, rue Marec à Lorient.
- Extension de réseau : création d'une interconnexion entre Lorient et Plœmeur.
- Renouvellement conduite d'eau brute : rue Barillec à Lorient.
- Réservoirs de stockage d'eau potable : poursuite d'études sur les réservoirs de la Russie et de la Croizetière à Rianteq (DCE finalisé et consultation lancée fin 2013).

### Assainissement

- Extension de réseaux : rue Hautecoq à Brandérion, Penquelen à Quéven (réseaux + poste de relevage).
- Renouvellement de réseau : rue Polygone à Gâvres, Avenue de la République à Hennebont, rond point du Moustoir et rue Martenot à Caudan, rues Stendhal et Stalingrad à Lanester, avenue de la Côte Rouge et promenade Henri Buffet à Port-Louis, secteur Kermélo/Monistrol à Larmor-Plage et Lorient, rue Toullec à Lorient,

réseaux de transfert du poste de relevage de St Mathurin à Plœmeur, rues Fontan et Le levé à Lorient, rues de Gaulle et Trémaré à Locmiquélic, refoulement du poste de relevage parc à Boulet à Port-Louis, rue Anatole France à Quéven.

- Dévoisement de réseaux EU : Saint Fiacre à Guidel.
- Rénovation de postes de refoulement : de Gorée à Inzinzac-Lochrist et Saint Mathurin à Plœmeur.
- Travaux d'extension de la station d'épuration de Saint Urchaud à Pont-Scorff engagés en juillet 2013 : capacité de traitement portée de 3 600 à 5 400 EH.
- Lorient Agglomération a constitué avec Calan un groupement de commande afin de lancer une étude sur l'assainissement de la commune. Fin 2013, Calan a opté pour le raccordement sur la station de Plouay.
- 4 000 DT/DICT ont été traitées en 2013. Instruction de dossiers d'urbanisme : 597 dossiers traités.
- 6 zonages d'assainissement approuvés en 2013 : Languidic, Plœmeur, Brandérion, Gâvres, Caudan et Lorient.

En matière de travaux, il peut être souligné les partenariats engagés par l'Agglomération avec Eau Vive et le Rotary Club de Lorient :

- Le projet avec Eau Vive porte sur l'amélioration du service public de l'eau potable et de l'assainissement dans le canton de Kornaka au Niger.
- Le projet avec le Rotary Club de Lorient consiste à créer un système d'alimentation en eau potable complet pour la commune d'Anjanadria à Madagascar. ●



S. CUISSELEF. TRINEL

# Gestion des déchets

## Déchets quotidiens : 12 kg de moins que l'an passé par habitant

La diminution de la production « quotidienne » de déchets s'accélère.

Les collectes de proximité (biodéchets, emballages, verre, papier et déchets ménagers résiduels) ont vu leurs tonnages diminuer. 65 100 tonnes ont été collectées en 2013. Soit 2 300 tonnes de moins qu'en 2012.



H. COHONNER

Seuls les tonnages d'emballages collectés sont en augmentation (plus de 400 tonnes supplémentaires). Mais ce n'est pas une mauvaise nouvelle, juste le résultat de l'expérimentation sur les consignes de tri élargies (pots, barquettes et films) sur les communes de Lorient, Caudan et Inzinzac-Lochrist ! Comme 50 autres collectivités en France, Lorient Agglomération s'est en effet lancée dans la collecte et le tri des plastiques élargis, car très peu sont recyclés à l'heure actuelle (uniquement bouteilles et flacons). En déchèterie, 47 100 tonnes de déchets ont été déposées dans les bennes de déchets verts, encombrants, cartons, ferraille, bois et gravats. Ce qui représente près de 1 000 tonnes de moins que l'an passé. Gravats et déchets verts restent les principaux apports (63 % des tonnages en 2013). En moyenne, un habitant de Lorient Agglomération produit 596 kg de déchets par an. 12 kg de moins que l'an passé. Conséquence directe de la diminution des tonnages de déchets ménagers résiduels collectés, les tonnages entrants à l'ISDND, l'installation de stockage des déchets non dangereux, situé sur la commune d'Inzinzac-Lochrist, ont

baissé de 5 % entre 2012 et 2013. Pour mémoire, quatre types de déchets arrivent à l'ISDND. Les DUS, « déchets ultimes stabilisés », déchets ménagers résiduels ayant subi un traitement leur permettant de dégrader la matière organique. Les encombrants provenant des 11 déchèteries du territoire. Les « refus » du centre de tri, c'est-à-dire les erreurs de tri des emballages. Et les refus du criblage de compost réalisé avec les biodéchets collectés.

### Modernisation des installations de traitement

Prévu initialement pour trier et expédier 8 000 tonnes d'emballages annuellement, le centre de tri arrive à saturation (plus de 15 000 tonnes arrivent sur le centre de tri). 80 % de ces déchets sont traités dans le Morbihan, ce qui permet de diminuer de façon considérable les coûts de transport. Sa modernisation a été actée et le process va être revu pour améliorer les rendements et les conditions de travail des salariés, de façon à pouvoir traiter annuellement 20 000 tonnes. La mission de maîtrise d'œuvre a été lancée cette



P. GUIGUEN

année. L'avenir passe également par l'extension de l'ISDND de Kermat. Jusqu'en 2006, les déchets de l'agglomération ont été enfouis au niveau d'une ancienne carrière réaménagée en Centre d'enfouissement technique (CET) sur la commune d'Inzinzac-Lochrist, au lieu-dit Kermat. Le secteur concerné, dit « Kermat 1 », est en phase de post-exploitation et a été réaménagé de façon définitive en 2011. Depuis février 2006, une ISDND, dite « Kermat 2 » a pris la suite sur la partie sud du site. Cette installation était prévue pour répondre aux besoins de la collectivité pendant environ 10 ans. Afin de pallier la fin d'exploitation programmée de Kermat 2, de se confor-



## Nouvelle déchèterie à Plœmeur



S. CUSSET

Le 21 juin 2013 a été ouverte la nouvelle déchèterie de Plœmeur, zone de Kerdroual.

Affluence, sécurité, tri... l'ancienne ne répondait plus aux besoins de la collectivité. Un nouveau projet s'est donc monté sur un autre terrain de la même zone d'activité. Après un an de travaux, les premiers usagers ont pu découvrir une déchèterie plus grande, avec d'avantage de quais dont l'accès est mieux sécurisé. Le site est équipé de 9 bennes dont 7 de 30 m<sup>3</sup> et 2 de 12 m<sup>3</sup>, pour les gravats, d'une aire de dépôtage des déchets végétaux. La déchèterie est également dotée d'une aire pour les conteneurs d'apport volontaire (verre et papier) et d'un bâtiment accueillant les D3E, les DDS, les huiles ainsi qu'un local pour le « réemploi » destiné aux objets pouvant être considérés comme réutilisables. Il est actuellement vidé deux fois par semaine par Emmaüs.

mer au Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) du Morbihan de 2007 et au Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PDND) du Morbihan en cours d'élaboration, Lorient Agglomération a projeté une extension des zones de stockage de l'ISDND au sud et à l'est de Kermat 2. Cette extension, dénommée « Kermat 3 » portera sur une emprise de 21,5 ha, permettant un stockage de 950 000 tonnes de déchets (soit un volume total de 950 000 m<sup>3</sup>). Sur la base d'un tonnage moyen de 38 000 tonnes enfouies chaque année, la durée de vie maximale projetée de l'ISDND est estimée à 25 ans. Un dossier d'autorisation d'exploiter a été déposé en préfecture en décembre 2012. Une enquête publique a eu lieu du 28 mai au 9 juillet 2013. Cette procédure a débouché sur un avis favorable de la préfecture délivré le 14 novembre 2013 et un arrêté préfectoral autorisant cette installation le 21 mars 2014.

### Reprise d'activités en régie

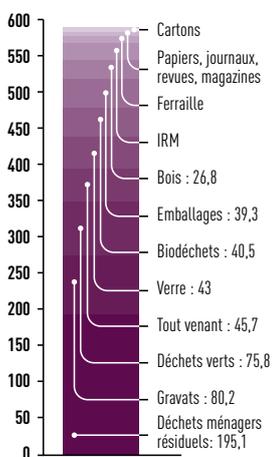
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, une nouvelle organisation a été mise en place sur les 11 déchèteries du territoire. Sur le continent, les évacuations de bennes de cartons, encombrants sont désormais réalisées par du personnel communautaire. Deux agents sont affectés à ces mouvements. De même, le petit entretien (petites réparations, entretien des espaces verts...) est réalisé par deux autres agents communautaires. Ces activités étaient préalablement confiées à la société COVED. Sur la déchèterie de Groix, les mouvements des caissons (bois, cartons, ferraille, encombrants) sont également réalisés en régie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 (sans personnel supplémentaire). Ces activités étaient préalablement réalisées par le groupement Le Menach/Veolia. ●

## Zoom

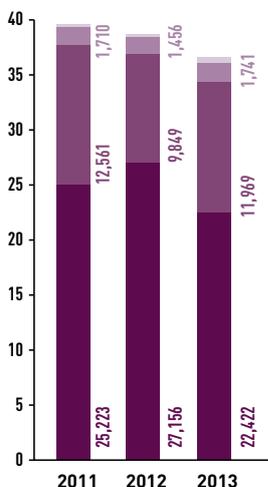
### Budget service

**Le budget du service est de 24 millions d'euros. Le principal mode de financement est la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui représente près des trois quart des recettes du service. La vente de matériaux (emballages, ferraille et cartons des déchèteries...), les aides et soutiens perçus (Eco-organismes, Conseil général, ADEME...) représentent 20% des recettes. Le budget général apporte une contribution de 2,2 millions d'euros.**

Composition des déchets d'un habitant de Lorient Agglomération en 2013 (en kg)



Déchets entants à l'ISDND d'Inzinzac-Lochrist (en millier de tonnes)



■ Refus de criblage du compost  
■ Refus de tri des emballages  
■ Encombrants  
■ Déchets ultimes stabilisés



## Poursuite du programme local de prévention des déchets

Tout au long de l'année 2013, le service a été présent sur différentes manifestations. Trois grandes semaines d'animation ont notamment rythmé l'année : la semaine européenne de réduction des déchets, la semaine du développement durable et la semaine des alternatives aux pesticides. Un guide pratique de la réduction des déchets et deux guides ont été publiés à destination des particuliers et des associations pour les aider à réaliser des manifestations pauvres en déchets. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, un coup de pouce financier est donné aux familles se lançant dans l'utilisation de couches lavables (60 euros pour 12 couches achetées). Depuis la rentrée, et pour toute l'année scolaire, 1 000 élèves sont sensibilisés sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets, le jardinage au naturel, le gaspillage alimentaire et l'éco-consommation. Enfin, l'étude de faisabilité pour l'implantation d'une ressourcerie sur le territoire de Lorient Agglomération a été validée.

# Transition énergétique

## L'énergie la moins chère est celle qui n'a pas été consommée...

Consommer moins, consommer mieux, les différentes composantes de l'unité énergies mettent tout en œuvre pour aider les communes et l'Agglomération à réduire leurs factures.

Parmi les outils dont s'est dotée la Collectivité, la plateforme « Conseil en énergie partagé » (CEP), active depuis 2011, met à disposition des communes les compétences d'un énergéticien. Pour bénéficier de ses services il suffit d'adhérer. À l'arrivée : des économies garanties ! En 2013, Guidel et Hennebont ont rejoint les cinq communes déjà adhérentes (Cléguer, Brandérion, Quéven, Gestel, Groix) en signant une convention de six ans. La plateforme de services de CEP a également été présentée cette année aux communes de Plœmeur et de Caudan.

### CEP : actions réalisées en 2013

Toutes les communes adhérentes ont bénéficié d'un suivi de leurs dépenses et de leurs consommations en énergies et en eau. Des analyses énergie détaillées ont été réalisées sur les hébergements collectifs de Groix et sont en cours à Brandérion et à Gestel. À Quéven le CEP a accompagné le dossier de réfection du système de ventilation du Centre culturel des Arcs. Pour Guidel et Hennebont, cette première année de convention s'est traduite par la mise en place du service. Il s'est agi de recenser et de

visiter le patrimoine communal, de noter les index de tous les compteurs d'énergie et d'eau. Hennebont a en outre bénéficié d'un avis sur les cahiers des charges en phase PRO des lots fluides concernant la construction du groupe scolaire du Talhouët. Un agent, enfin, a été formé au logiciel de gestion des consommations. À Lorient, une rencontre a été organisée avec la Sem Keroman, en vue de l'assister sur l'optimisation de ses consommations énergétiques.

Par ailleurs, chaque conseiller en énergie bénéficiant de l'appui et de la compétence d'un réseau créé par l'ADEME et la Région, celui de Lorient Agglomération a pu suivre cette année une formation au nouveau logiciel de gestion et de pilotage des consommations multi-énergétique et multi-fluides, participer à des réunions de travail au niveau régional et départemental, ainsi qu'au Forum CEP pour les communes du Morbihan organisé à Questembert en novembre.

### Mission Certificat d'économie d'énergie (CEE)

Autre service mutualisé, la mission CEE. Les actions d'économies d'énergie réalisées par les

collectivités territoriales peuvent donner lieu à la délivrance de certificats monétisables. Ces CEE sont délivrés directement à la collectivité mais peuvent également faire l'objet d'un partenariat avec un vendeur d'énergie. La démarche étant longue et complexe, la valorisation des CEE a fait partie des axes retenus par le groupe de travail « gestion durable du patrimoine et logistique », dans le cadre du projet de mutualisation des services. Dans un souci commun d'efficacité et de solidarité, Lorient Agglomération a décidé d'organiser la mise en place de la collecte et de la vente des CEE sur l'ensemble de son territoire. Caudan, Groix, Guidel, Hennebont, Lanester, Languidic, Locmiquélic, Lorient, Quéven et Riantec ont d'ores et déjà adhéré à la démarche et signé une convention. Les communes de Plœmeur et Cléguer ont fait connaître leur intérêt et envisagent d'y adhérer. Au-delà des communes, une délibération en date du 12 avril 2013, permet désormais la valorisation des CEE issus des travaux de rénovation effectués dans les bâtiments occupés et/ou utilisés par Lorient Agglomération. Les entreprises privées, à leur tour, vont pouvoir avoir recours aux CEE. L'opération d'efficacité énergétique lancée cette année pour les entreprises privées du territoire



## Zoom

Aloen, l'Agence locale de l'énergie

Liée à l'Agglomération par convention l'Aloen se charge de l'information et de la sensibilisation du grand public sur les enjeux énergétiques, de la mise en réseau des acteurs locaux de l'habitat et de l'énergie, de l'accompagnement des bailleurs sociaux et des copropriétaires mais aussi des maîtres d'ouvrages privés pour la rénovation des bâtiments tertiaires. Elle a également un rôle en matière de formation, d'expertise et de conseil. Parmi les opérations menées cette année, « Commerçants éclairés », démarche de sensibilisation sur les consommations d'énergie liées à l'éclairage dans les commerces. Et l'opération « Trak O'Watts bailleurs », menée avec le Foyer d'Armor : 10 familles ont été suivies puis accompagnées dans leurs consommations quotidiennes, via un diagnostic initial, un diagnostic après la mise en place d'éco-gestes et un diagnostic final intégrant la pose d'équipements économes.

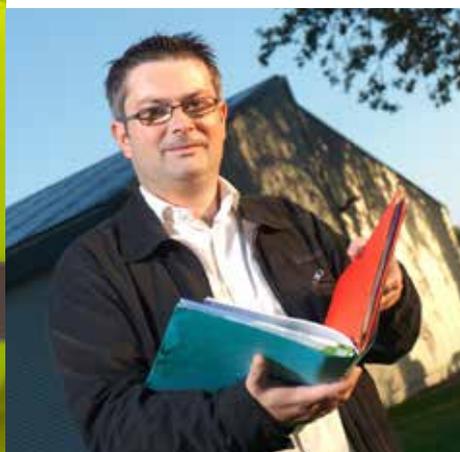


J. GRAND-COLAS, F. TRINEL, H. COHONNER

# Zoom

## Le réseau de la Boucle énergétique locale

« Bâtiment », « Consommateurs d'énergie », « Efficacité énergétique industrielle », « Technologie et déplacements »... Plus de 130 personnes ont participé aux cinq premiers ateliers qui se sont tenus en 2013 dans le cadre de la « Boucle énergétique locale », projet coordonné par l'Agglomération, et animé par Aloen, en vue de mettre en réseau tous les acteurs œuvrant dans le domaine de l'énergie. Ces rencontres ont permis l'émergence de 21 pistes d'actions allant du diagnostic de la précarité énergétique à la diminution de la consommation au sein des Établissements recevant du public (ERP), en passant par la création d'un observatoire des consommations et des productions énergétiques, l'auto-construction de systèmes de production d'énergie et l'autoconsommation.



permet des diagnostics groupés, finançables à 70 %, avec reversement des CEE après travaux.

### Mission du bureau d'études techniques

L'année aura été également marquée par les nombreux projets de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, portés par le Bureau d'études techniques (BE) de l'unité énergies. Conseil en équipements en vue de réduire les consommations d'énergies (chaudière à condensation avec pilotage à distance pour l'Odysseum, création d'un système de ventilation dans les sanitaires du camping de la Fontaine, remplacement du système de

déshumidification du local de combinaison, remplacement de la chaudière de la patinoire...) et études. À Lorient, le Bureau s'est penché sur la possibilité et l'intérêt de faire distribuer du gaz naturel dans rue L'Herminier, dans le cadre de la réfection en cours. Les usagers du K2, K1, K3 et du bâtiment des défis pourraient en bénéficier. Par ailleurs, une supervision des équipements génie climatique a été installée à la Cité de la Voile. À Hennebont, au centre de secours, des études ventilation double flux ont été menées dans le cadre de l'isolation thermique. À l'échelle de l'agglomération, l'accent a été mis sur l'aide au pilotage des installations climatiques, par la mise en place d'interfaces homme-machine, utilisant les nouveaux moyens de communication

(réseau internet, GPRS). Ces outils permettent de suivre, modifier et contrôler les installations à distance, limitant ainsi les déplacements des agents sur le territoire.

Suite à la reprise de la compétence « eau et assainissement », le BE a mis en place une étude d'optimisation tarifaire des comptages électriques. Un premier bilan (seulement pour les puissances supérieures à 15 kVa), réalisé avec l'aide d'un stagiaire de l'IUT Génie électrique de Brest, a permis d'établir un tableau récapitulatif des différents points de comptages et de dresser la liste des matériels en place. Pour la deuxième phase, EDF collectivités a été sollicité pour un accompagnement sur les choix tarifaires dans le but d'optimiser les contrats de fourniture électrique. Cette



## Valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Les CEE permettent d'évaluer l'effort consenti par les collectivités sur leur patrimoine. Ils prennent en compte chaque année les économies d'énergies et les économies financières réalisées grâce aux travaux entrepris. La valorisation de ces certificats représente une recette financière directe, qui permet de financer les travaux d'économie d'énergie à hauteur de 5 à 10% de l'investissement.

### Économies d'énergie :

- En 2013, le volume de CEE collectés représente une économie d'énergie cumulée et actualisée de plus 40 GWh, répartie à parité entre les travaux réalisés par l'Agglomération et les communes sur leur patrimoine.
- Cette économie représente un gain de 3 500 000 kWh/an, soit 350 000 €/an, pour le patrimoine de l'Agglomération et des communes.

### Valorisation financière des CEE :

- Pour 2013, 70 000 € seront reversés par l'Agglomération aux communes concernées.
- L'Agglomération percevra également 70 000 €.



S. COURSET

étude a porté sur 40 points de comptages (tarifs jaunes et verts). 25 contrats de fourniture ont été adaptés, pour une économie d'environ 50 000 € par an. Une seconde phase sera menée en 2014 pour les tarifs bleus compris en 15 kVa et 36 kVa. L'une des autres missions du service énergies est la mise en place, la modification ou suppression des différents raccordements (électriques, gaz, eau) sur les installations de l'Agglomération. Ces raccordements, généralement effectués pour d'autres services, sont en forte évolution par rapport aux années précédentes suite aux nouvelles prises de compétences. Le nombre de dossiers est passé de 20 en 2011 à 50 en 2013 pour les raccordements électriques. Le BE a également apporté son soutien technique et son expertise pour les projets de construction ou de réhabilitation portés par la DAPEV (Architecture et Maintenance de Lorient Agglomération) ainsi qu'aux exploitants et SEM.

### Développement des énergies renouvelables

La politique énergétique de développement des énergies renouvelables mise en œuvre par Lorient Agglomération s'est concrétisée par l'installation de systèmes de production d'énergie renouvelable. Des installations photovoltaïques vont compléter et finaliser le projet initial à la Maison de l'Agglomération. 363 panneaux seront installés sur une surface d'environ 600 m<sup>2</sup> en toiture, pour une puissance de 90,75 kWc. L'autoconsommation in situ de la production photovoltaïque représentera plus de 20% de la consommation totale électrique du site. Il est effectivement plus rentable de consommer tout de suite que de revendre à EDF qui rachète l'électricité produite par ce type d'installation au prix de 10,6 centimes d'euros du kWh mais qui facture la consommation à 13 cen-

times du kWh (valeur 2013). L'installation sera rentabilisée en douze ans maximum. Une étude a également été menée concernant le toit du K2. Les premières approches ont été faites par le service énergies et confiés ensuite à la Sem XSEA que le service continuera à accompagner sur les questions techniques. Autres réalisations 2013 : une étude sur la production d'eau chaude solaire thermique sur les vestiaires de Kerruisseau et la capitainerie de Lorient Port. Et une étude de faisabilité, en partenariat avec la Ville de Lorient, pour le déploiement d'un réseau de chaleur au bois dans le quartier de l'université et des lycées. À propos d'université, les relations avec l'UBS se sont traduites cette année par l'accueil de trois stagiaires et par plusieurs projets tuteurés, confiés pendant l'année à l'université. À noter pour finir, le recrutement d'un agent de suivi transition énergétique. ●



S. CUISSET, S. CUISSET | GRAND-COLAS



## ● ● ● Chasse au gaspi dans les ports

Le bureau d'études de l'unité énergies accompagne la Sellor afin de trouver la cause de l'augmentation régulière de ses consommations électriques sur les quatre ports de plaisances. Des équipements de sous-comptages sont en cours d'installation. Ils permettront d'identifier les postes les plus gros consommateurs et de proposer en conséquence des actions correctives. Les ports de la BSM et de Kernével ont été équipés en 2013 et ceux de Port-Louis et Lorient-centre le seront en 2014.

FCALIVE



## Zoom

### Gestion des fluides

L'unité énergies gère l'ensemble de la facturation fluide du patrimoine de Lorient Agglomération pour un montant d'environ 1,2M€ /an.

- Soit en 2013 :
- 341 contrats de fourniture d'électricité
  - 8 contrats de fourniture de gaz naturel et 2 de gaz citerne
  - 4 contrats en fioul
  - 184 contrats de fourniture d'eau

# Environnement et développement durable

## Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité

**Gestion intégrée de l'eau en lien avec une agriculture durable, suivi des programmes européens en matière de développement durable, lutte contre l'érosion côtière et les risques de submersion marine... Autant de problématiques qui nécessitent des actions fortement coordonnées.**

Dans le cadre de la prise de compétence « Eau, assainissement et gestion intégrée de l'eau » la réflexion s'est poursuivie sur les enjeux et objectifs de cette politique transversale. La gestion intégrée de l'eau s'appuie sur le bassin-versant, espace hydrographique cohérent délimité par les lignes de partage des eaux, sur lequel toutes les eaux s'écoulent vers un même point appelé exutoire. C'est le lieu privilégié d'expression de la solidarité réciproque amont-aval, ville-campagne et l'unité de gestion la plus adaptée pour l'optimisation des actions.

Les grandes orientations de la politique de gestion intégrée de l'eau se déclinent autour de quatre grands axes :

- le soutien et la mise en cohérence des politiques de bassins-versants,
- la valorisation par Lorient Agglomération des milieux aquatiques littoraux,
- la mise en œuvre du programme local agricole de la Charte de l'agriculture,
- l'intégration de l'enjeu eau dans les politiques de développement et d'aménagement de Lorient Agglomération.

Parmi tous les enjeux des SAGE, celui de la qualité de l'eau constitue une priorité, pour l'alimentation en eau potable, la qualité des milieux et l'activité économique du territoire. Dans ce domaine, la prolifération des algues vertes, sur les vasières de la rade, est une préoccupation majeure.

### Assurer le suivi des programmes européens en matière de développement durable

Natura 2000, réseau européen de sites naturels, terrestres et marins concilie la préservation de la nature et les activités humaines, dans une logique de développement durable. Sept sites Natura 2000 sont répertoriés sur le Pays de Lorient dont deux pour lesquels Lorient Agglomération est opérateur local : « Rivière Laïta, pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » et « Rade de Lorient ». La commune de Groix est quant à elle opératrice sur le site Natura 2000 « Ile de Groix », avec Lorient Agglomération.



O. DORÉ, F. TRINEL

Les différentes actions financées en 2013 sur les sites Natura 2000 (71000€ de budget subventionnées à 100% par l'État et l'Europe) :

- Fauche d'entretien de la roselière sur le marais de Pen Mané à Locmiquélic pour préserver les habitats du Phragmite aquatique, oiseau menacé à l'échelle mondiale.
- Restauration de la dune grise sur le secteur du Fort du Loc'h à Guidel, par la suppression de



fouillés à ajoncs et prunelliers.

- Fauche d'entretien de la lande à bruyère vagabonde à Groix.
- Gestion des milieux humides sur les étangs du Loc'h à Guidel, par la fauche d'entretien, le pâturage et la suppression de saules.
- L'assistance aux porteurs de projet : 27 porteurs de projets assistés dans leur dossier d'évaluation des incidences en 2013, dont 14 associations sportives et 8 collectivités. Un total de 47 projets aidés en 2013, dont 18 manifestations sportives et culturelles, 25 permis d'aménager/travaux et 4 plans locaux d'urbanisme (communes de Locmiquélic, Inzinzac-Lochrist, Groix et Cléguer). En

2013, une plaquette d'information a été conçue et éditée pour aider les porteurs de projets et les pratiquants d'activités sportives à limiter leurs impacts sur les milieux naturels.

• 16 000 € consacrés en 2013 par Lorient Agglomération pour augmenter la connaissance de la biodiversité sur les sites Natura 2000. Cela passe par la mise en place d'études et de suivis écologiques : relevés botaniques sur Groix et sur le littoral de Guidel-Plœmeur, inventaires faunistiques et floristiques sur le site Natura 2000 « Rivière Laïta, pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec », à Quimperlé, la zone humide des Guerns (Agrion de Mercure, petite libellule d'intérêt européen trouvée en 2013 sur

les Guerns), suivis ornithologiques sur le marais de Pen Mané et sur la Petite Mer de Gâvres (3 600 bernaches et 4 500 bécasseaux variables observés en décembre 2013). À l'automne 2013, un protocole de suivi des chauves-souris a été mis en place.

Le bilan de 24 ans de suivis écologiques a été réalisé en 2013 et mis en ligne, pour partie, sur le site Internet Natura 2000. En 2013, la cartographie des milieux naturels du littoral de Guidel-Plœmeur a été actualisée. Le trichomanes remarquable, fougère très rare, a été retrouvé cette année à Kerroc'h.

## Lutter contre l'érosion côtière et les risques de submersion marine

Outil d'aide à la décision, le Programme d'actions de prévention des inondations littorales (PAPI littoral) permet d'obtenir une vision globale et générale de la problématique des risques côtiers et des différents niveaux de vulnérabilité sur l'ensemble du territoire. Il vise à promouvoir à l'échelle globale du littoral de Lorient Agglomération une gestion des risques de submersions littorales.

Il s'agit d'éviter la programmation et le financement d'actions au coup par coup. Financé sur quatre ans, le PAPI littoral de Lorient Agglomération porte sur un programme de 17 actions sur



© DORÉ, M. DEBAETS

## Zoom

Littoral de Kerguelen à Larmor-Plage : un vaste programme d'études et de travaux pour la protection du littoral

**Le projet de défense du trait de côte de Kerguelen répond au double objectif de prévention du risque de submersion marine et de préservation de ce milieu naturel très sensible. La solution d'aménagement et de gestion pérenne dans le temps retenu devra limiter les effets de l'érosion naturelle et maintenir une protection contre la mer. 2013 a permis de retenir le scénario du confortement de l'arrière dune par un rechargement en sable.**

**L'émissaire recueillant toutes les eaux pluviales, il joue un rôle déterminant dans la prévention du risque d'inondation de la zone. Présentant un certain nombre de dysfonctionnements, il fallait donc le remplacer. Durant le second semestre 2013, un ouvrage hydraulique de jonction à l'entrée du fossé d'évacuation du marais a été aménagé et une conduite posée sous la dune sur environ 100 mètres. Le tracé du futur émissaire a été déterminé lors des études préliminaires, puis soumis à enquête publique en janvier 2011. Il a fait l'objet d'un arrêté préfectoral et le coût global des travaux est de 550 350 € TTC.**



de la gestion intégrée du risque inondation pour un montant de 35 350 € HT.

### Reconquérir et protéger le maillage des trames vertes et bleues et promouvoir une gestion intégrée des zones côtières

Lorient Agglomération a validé les enjeux de sa stratégie d'intervention sur le patrimoine naturel et la biodiversité du territoire et a poursuivi l'élaboration d'un plan d'actions pour les dix ans à venir. À Plœmeur, l'étude de faisabilité de la vélo-route/voie verte de Kerroc'h au Perello a permis de retenir un tracé du cheminement limitant l'impact sur ce site Natura 2000 très sensible. Le projet a été approuvé par le Conseil de communauté en décembre 2013.

L'espace littoral du Pays de Lorient se caractérise par une concentration croissante d'activités humaines, s'accroissant par le report progressif vers la mer d'activités naguère terrestres. Dans ce contexte, Lorient Agglomération et le Syndicat mixte pour le Scot du Pays de Lorient collaborent pour développer une politique de Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) structurée autour de trois axes :

- réaliser un état des lieux des enjeux maritimes,
- mettre en place une démarche de concertation et de gouvernance entre différents partenaires,
- mettre à profit le cadre de travail pour définir en commun les enjeux permettant d'aboutir à une planification stratégique.

La mise en œuvre de la démarche GIZC s'est appuyée en 2013 sur la constitution d'un groupe de pilotage formé par des élus, des gestionnaires portuaires, des collectivités et organismes territoriaux, SAGE...

les thématiques de la prévision, la prévention et la protection des risques. La signature de la convention le 25 juin 2013 a officialisé le lancement du PAPI de Lorient Agglomération.

Depuis cette date plusieurs actions ont été engagées par Lorient Agglomération :

- Étude de suivi des plages de Lorient Agglomération à Guidel (plage du Loc'h, plage entre Pen er Malo et Fort Bloqué), Plœmeur (Anse du Stole), Larmor-Plage (Kerguelen, Toulhars, Nourriguel), Port-Louis (plage des Remparts), Gâvres (Grande Plage, Goërem), Groix (plage des Grands Sables). Cette étude permettra de suivre l'évolution physique (topographique, géomorphologique), sédimentologique (variations en granulométrie et origine des sédiments) des plages sur plusieurs années, ainsi qu'une analyse du fonctionnement de chaque secteur. Elle four-

nira des données permettant d'adapter les futurs programmes de restauration et d'aménagement et de gérer les stocks de sable en défense contre la mer. L'étude se déroulera sur trois ans avec des relevés en mars-avril et septembre-octobre pour un montant total de 279 108 € HT. L'entreprise Sarl Ingeo a réalisé sa première campagne de relevé en mars 2013 et la seconde en octobre 2013.

- Lorient Agglomération a également lancé une étude pour définir des « préconisations pour l'adaptation des zones urbaines soumises au risque de submersion marine ». L'enjeu est de proposer des solutions d'aménagement qui n'augmentent pas la vulnérabilité de la population et des biens dans les secteurs à risques. La consultation d'entreprises spécialisées a permis de conclure un marché avec des experts français

## Zoom

Aménagement d'un ouvrage d'art au droit de la digue d'accès à l'île de Kerner à Riantec

**L'objectif des deux premières tranches de travaux réalisées en 2007 et 2009 était de concilier la protection d'un espace naturel fragile et son ouverture au public. Mais aussi de reconquérir et préserver les espaces naturels, réduire les nuisances liées à la circulation, canaliser et améliorer l'accueil du public, recalibrer et requalifier les voies d'accès à l'île et au hameau, améliorer la qualité des paysages littoraux et l'attrait touristique. Afin de redonner à l'île son caractère insulaire et rétablir la circulation naturelle de l'eau (effet de chasse-marée) autour de l'île, de nouvelles études ont été engagées en 2013 pour la création d'un pont sur une section de la digue de l'île.**

## PAPI en chiffres :

> **8 maîtres d'ouvrages**  
(Etat, Lorient Agglomération et 6 communes)

> **15 actions engagées**  
sur les 17 du programme.

> Budget global sur 4 ans :  
**1 329 593 € HT**

Cinq groupes de travail ont été constitués :

- la gestion intégrée des masses d'eau côtières et de la rade,
- la gestion stratégique de la frange littorale,
- les filières économiques liées à la mer,
- la gestion du trait de côte et de l'accessibilité maritime de la rade,
- la valorisation du cadre de vie littoral.

Les groupes de travail sont animés par Lorient Agglomération ou l'AudeLor et vont permettre de partager l'état des lieux et d'alimenter le diagnostic prévu au premier trimestre 2014.

### Sensibiliser et mobiliser au développement durable

Adopté à l'unanimité par le Conseil communautaire du 9 mars 2012, l'Agenda 21 (2012-2021) est l'outil choisi par Lorient Agglomération pour

intégrer le développement durable dans les différentes politiques publiques et dans le fonctionnement de ses services. 2013 constitue donc la deuxième année de sa mise en œuvre. La mission Agenda 21 comporte quatre volets : coordonner la mise en œuvre des actions en transversalité, assurer la mobilisation des partenaires, effectuer l'évaluation régulière des résultats obtenus et promouvoir la démarche de développement durable du territoire.

Les services de Lorient Agglomération ont été fortement mobilisés pendant toute la phase d'élaboration. L'Agenda 21 a été présenté dans chacune des directions opérationnelles (18 directions et environ 200 agents rencontrés au 31 décembre 2013). En 2013, dix communes de l'agglomération étaient engagées dans l'élaboration d'un Agenda 21, Lorient Agglomération intervient à la demande dans les comités de

pilotage communaux et joue un rôle de conseil pour les communes qui le souhaitent.

En 2013, Lorient Agglomération a également relayé la campagne nationale « Semaine du développement durable », organisée chaque année depuis dix ans. Un appel à projets a été lancé auprès des associations locales réalisant, du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2013, une action de sensibilisation du grand public sur le thème de la transition énergétique. Quatorze associations ont répondu à l'appel à projets et 11 projets ont reçu le soutien financier de la collectivité pour une enveloppe de 20 000 €. Les animations ont permis de proposer une exposition sur les éco-gestes, un rendez-vous citoyens « Mieux connaître ses consommations d'énergie pour mieux les réduire », une projection débats à partir du film « Comme l'abeille qui fait tourner la terre », un café-débats sur la performance énergétique, des visites de maisons écologiques, etc. ●



## Rubans du développement durable

Le 4 décembre 2012, Lorient Agglomération a reçu les « Rubans du développement durable », label décerné par l'Association des Maires de France, l'Association des Maires des Grandes Villes de France et le Comité 21. Le développement durable est au cœur de la stratégie de communication de la collectivité et des temps forts sont organisés, en 2013 et en 2014, pour mobiliser le plus grand nombre de personnes et pour valoriser l'obtention de ce label, attribué pour deux ans.



## Développement des agendas 21 scolaires

Une étude de faisabilité pour le développement des Agendas 21 d'établissements scolaires a été réalisée et présentée aux membres de la commission Environnement de Lorient Agglomération. Le travail d'enquête, effectué auprès d'une centaine de structures (partenaires institutionnels, Éducation nationale, associations, représentants de parents d'élèves...) a permis de mettre à plat les dispositifs existants en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable sur le territoire, ainsi que les attentes des différents partenaires.

## Zoom

Sensibilisation des scolaires

**1045 élèves inscrits**

• **SEAU S BLAVET :**

**8 classes et 153 élèves,**

• **ECOL'EAU SCORFF :**

**11 classes et 256 élèves,**

• **SEAU S LITTORAL :**

**15 classes et 341 élèves,**

• **EAU FIL DU BLAVET :**

**8 classes et 205 élèves,**

• **EDD : 3 classes et 90 élèves.**

**Budget annuel : 74 000 € TTC**



## Programme de sensibilisation à l'environnement

Lorient Agglomération met en œuvre des actions ayant pour objectif de proposer des outils pour sensibiliser les élèves aux thèmes de l'environnement (l'eau, la biodiversité, le développement durable) aux enseignants des établissements des premier et second degré. (l'eau, la biodiversité, le développement durable...). Ces actions d'éducation à l'environnement se déclinent à travers 5 programmes : S eau S Blavet, Eau fil du Blavet, S eau S littoral, Ecol'eau Scorff et l'Éducation au Développement Durable (EDD).

Lorient Agglomération assure le suivi des 5 opérations en partenariat avec l'Office central de coopération à l'école, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique, l'Inspection académique, le Syndicat du bassin versant du Scorff et le Syndicat du SAGE Blavet.

## Aux petits soins pour le patrimoine naturel

En plus de l'aménagement et la gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire, la direction du Patrimoine naturel est en charge du volet opérationnel de la gestion intégrée de l'eau.

Environ deux millions de personnes fréquentent régulièrement les espaces naturels de Lorient Agglomération, espaces récréatifs dont les aménagements concilient la nécessaire ouverture au public (plus de 35 km de cheminements piétons) dans le respect des équilibres écologiques et la protection des espèces et des espaces patrimoniaux (13 000 piquets bois, 47 km de câbles de clôture, 7 km de ganivelles...). L'ensemble de ces espaces naturels d'intérêt communautaire représente une surface globale de 306 ha et fait l'objet d'une gestion mixte alliant agents de la fonction publique territoriale

et agents sous dispositif d'insertion représentant 41800 heures de travail (entretien des chemins, abattage, élagage, fauche et tonte, propreté des espaces, plantations, entretien de jeux pour enfants et parcours sportif, maintenance de dispositifs de protection des espaces fragiles...).

En 2013, un grand nombre de travaux ont été entrepris sur les espaces naturels déclarés d'intérêt communautaire :

- les travaux de l'émissaire du marais de Kerguelen à Larmor-Plage,
- la réalisation des passerelles de la Clarté et du Moustoir sur le Parc océanique de Kerguelen à Larmor-Plage,
- la mise en place de jeux complémentaires à Kerbernès sur les Rives du Ter à Plœmeur,
- la réhabilitation de la passerelle d'accès au Fort du Loc'h à Guidel, du portail et de la cour intérieure,
- la réhabilitation du mur d'enceinte du Parc du Bunz à Inzinzac-Lochrist.

Par ailleurs, la direction du Patrimoine Naturel intervient sur des opérations d'aménagements extérieurs ou d'entretien relatives à des équipements dont la responsabilité incombe à d'autres directions (accès PMR des gîtes du Lain à Gestel et d'Odysseum à Pont-Scorff, travaux sur le golf de Quéven, aménagement des espaces extérieurs de la déchetterie de Plœmeur, clôture le long de voie de chemin de fer au Gaillec à Lorient, requalification des espaces verts de la BSM à Lorient...).

La directive cadre sur l'eau adoptée le 23 octobre 2000 a pour objectif l'obligation au bon état écologique des cours d'eau, cet objectif devant être atteint en 2021, tant du point de vue de la qualité physico-chimique des eaux que de celui de la qualité morphologique du cours d'eau. Pour y parvenir les contrats territoriaux des milieux aquatiques signés entre Lorient Agglomération, l'Agence de l'eau et le Conseil général visent à des travaux de restauration (lit, berges, libre circulation piscicole, plantes envahissantes), d'entretien (ripisylve, zones humides), de suivis (analyses physico-chimiques, débits, IBGN) et de communication sur différents ruisseaux côtiers (Riant, Ter, Fort Bloqué et Saudraie). C'est à ce titre que les travaux suivants ont été réalisés en 2013 :

- sur les ruisseaux du Riant, du Ter et de la Saudraie : travaux de diversification et rechargement du lit, restauration de zones humides, restauration et entretien de ripisylve...
- le désensablement de l'amont de l'étang du Verger à Gestel. ●

## Zoom

### Les espaces naturels de Lorient Agglomération

- **Les Rives du Ter sur les communes de Larmor-Plage, Lorient et Plœmeur,**
- **Le Parc Océanique de Kerguelen à Larmor-Plage,**
- **Le Domaine du Lain et l'Etang du Verger à Gestel,**
- **Le Parc de l'Île de Locastel et le Domaine du Bunz à Inzinzac-Lochrist,**
- **L'Île de Kerner et le Marais du Dreff à Riantec,**
- **Le Littoral Guidel-Plœmeur.**





## Assistance aux communes pour l'aménagement, la planification et le droit des sols

La direction Environnement-Développement durable élabore l'état initial de l'environnement dans le cadre de la révision des PLU. L'état initial de l'environnement constitue une des pièces essentielles du rapport de présentation des documents d'urbanisme. La conclusion présentée de manière synthétique sert de document central pour toute étude d'évaluation environnementale renforcée sur le territoire communal. Les PLU « grenellisés » doivent faire apparaître clairement les trames vertes et bleues à l'échelle communale, faire ressortir les réservoirs écologiques, la biodiversité et les liaisons naturelles entre les grands ensembles. Il est désormais demandé de localiser les points de rupture et de fragilité et d'apporter un argumentaire sur les enjeux environnementaux induits. Pour 2013, quatre états initiaux ont été réalisés ou actualisés (PLU Pont-Scorff, Groix, Locmiquélic et Caudan).



## Le Chenil de Kerdual

Le chenil assure deux fonctions distinctes :

### • La pension

La pension est ouverte toute l'année 7 jours sur 7 et possède une capacité d'accueil de 16 boxes pour les chiens et de 4 boxes de 3 places pour les chats. En 2013, 474 séjours d'animaux, représentant 2995 journées, ont été comptabilisés.

### • La fourrière

La fourrière offre une capacité de 16 boxes pour les chiens et de 8 boxes pour les chats. Disposant de deux véhicules adaptés, le service de la fourrière assure la capture des animaux errants sur l'ensemble des communes de Lorient Agglomération en effectuant des passages systématiques combinés avec des interventions sur appels de particuliers.

En 2013, 598 animaux (304 chiens et 294 chats) sont entrés en fourrière.

Concernant les chiens, 65 % ont été restitués à leurs propriétaires, 15 % ont été placés auprès d'associations de protection animale et 20 % ont été euthanasiés.

S'agissant des chats, 16 % ont été restitués à leurs propriétaires, 14 % ont été placés et 70 % ont été euthanasiés (chats sauvages).



# Promotion du territoire



## Poursuivre la dynamique « Lorient Bretagne Sud »

Suite au travail débuté fin 2011, la collectivité a changé d'appellation et de logo en avril 2012 pour devenir « Lorient Agglomération ». Cette réflexion s'est prolongée en dotant le territoire d'une marque : « Lorient Bretagne Sud » qui s'adresse au public externe à l'agglomération. L'attractivité du territoire, sa capacité à séduire les entrepreneurs, les salariés, les organisateurs d'événements ou les grandes entreprises est au cœur de ces nouvelles problématiques.

En 2013, l'activité de la direction de la Communication s'est attachée à poursuivre la démarche engagée en proposant une plateforme de marque destinée aux partenaires de l'institution. Ce projet collaboratif consiste à partager des éléments de langage et des codes graphiques communs, afin d'aboutir à une communication homogène vis-à-vis des habitants du territoire mais également pour des publics cibles extérieures, lors de salons ou de grands événements. L'objectif est d'être mieux identifié et de valoriser les synergies existantes avec les différents partenaires. En 2013, ces collaborations ont donné lieu au développement de nouvelles chartes graphiques pour différentes entités tels qu'Audélor, la Sellor, Lorient Habitat, la Segepex/Parc des expositions, la CTRL et l'Office de tourisme. Le nouveau logo du port de pêche Lorient Keroman et celui de l'association Lorient Grand Large viendront compléter le dispositif dès 2014. Chacune de ces nouvelles chartes graphiques est le fruit d'une réflexion plus large sur la capacité de chaque entité à faire rayonner l'image du territoire dans et en dehors de l'agglomération. Pour l'Office de tourisme ce changement s'est accompagné d'une nouvelle stratégie de communication qui préfigure l'axe des futures campagnes qui débiteront en 2014. Chaque projet a été géré en direct par les satellites et partenaires concernés, avec le concours de la direction de la Communication, qui est intervenue, en fonction des cas de figure, pour établir les préconisations ou simplement en phase de validation.

### Un nouveau programme de partenariats événementiels

Au titre de sa compétence « promotion du territoire », Lorient Agglomération élabore chaque année un programme d'activités événementielles susceptible de lui apporter un bénéfice en notoriété et en image à l'extérieur. Ce programme se traduit par un ensemble de partenariats conclus entre l'Agglomération et les organisateurs d'événements récurrents ou ponctuels selon l'actualité : événements sportifs et/ou clubs sportifs, événements nautiques, événements culturels, événements professionnels. La démarche visant à systématiser depuis trois ans environ la contractualisation sous forme d'un marché de prestations de services pousse vers davantage d'exigence dans les relations avec les organismes bénéficiant d'une aide de l'Agglomération (principalement concernant la visibilité de l'institution lors de ces événements). Par souci de plus de transparence, la direction de la Communication a redéfini les critères d'attribution des aides financières accordées aux organisateurs d'événements. L'accompagnement prend la forme de marchés de prestations (cas le plus fréquent), de subventions, ou de conventions. Ils représentent une enveloppe de près de 1,5 million d'euros.

Le nouveau programme a été mis en œuvre dès 2013 suivant les critères d'éligibilité suivants :

#### > Critères portant sur la valorisation de l'institution :

- Valorisation des compétences de Lorient Agglomération
- Mise en valeur des sites et équipements de Lorient Agglomération
- Valorisation de l'intercommunalité

#### > Critères portant sur la valorisation du territoire :

- Mise en valeur des « marqueurs événementiels » associés à l'image du territoire
- Promotion touristique du territoire
- Promotion économique du territoire
- Événements nautiques, confortant la vocation maritime du territoire et Lorient Agglomération comme port d'accueil
- Notoriété de la manifestation, couverture médiatique
- Promotion de l'identité du territoire et des valeurs portées par le code marque « Lorient Bretagne Sud »

#### > Critères supplémentaires :

- Retombées économiques
- Démarche environnementale. ●



## Un nouveau logo pour la CTRL

La campagne annuelle de septembre 2013 a été l'occasion pour la CTRL de dévoiler son nouveau logo. Simple et efficace, il permet aux usagers d'associer plus directement le service des transports collectifs à Lorient Agglomération en tant qu'autorité organisatrice des transports (AOT). A cette occasion, la stratégie de communication a été revue : un nouveau slogan « Rejoignez le réseau » permet de mettre en scène les ambassadeurs de la CTRL en valorisant les initiatives citoyennes et en incitant à l'usage des transports collectifs. Cette nouvelle charte graphique devra être déclinée dès 2014 sur la carrosserie des bus et sur l'ensemble des arrêts de bus du territoire.



## Un territoire dynamique et attractif

La direction de la Communication de Lorient Agglomération assure la mise en œuvre d'actions de communication visant à promouvoir la Communauté d'Agglomération, à renforcer sa visibilité institutionnelle et faire connaître son rôle, ses réalisations et ses projets.

L'objectif de la communication institutionnelle est de rendre plus lisible les compétences de l'Agglomération en facilitant l'accès de l'information auprès des différents publics cibles concernés et en veillant à leur bonne compréhension.

### Mieux identifier l'institution

Suite à la mise en place de la nouvelle charte graphique de Lorient Agglomération en 2012, la programmation signalétique 2013-2015 a été définie et validée. Elle concernera l'ensemble du patrimoine communautaire : des bungalows de surveillance des plages aux équipements de loisirs gérés par la Sellor en passant par l'ensemble des lieux d'embauche de Lorient Agglomération. En 2013, la totalité des équipements « Eau et assainissement » a été traitée (châteaux d'eau, points de captage, usines de traitement, stations de refoulement des eaux usées...). La signalétique du Parc des expositions de Lanester a également été actualisée, ainsi que la signalétique de deux équipements de loisirs : la patinoire du Scorff à Lanester et le Centre nautique de Kerguelen à Larmor-Plage. Enfin, l'étude signalétique pour l'ensemble des espaces naturels de Lorient Agglomération a été lancée et devrait se concrétiser en 2014, en premier lieu aux Rives du Ter.

En collaboration avec la Mission accessibilité, deux guides ont été édités :

- Le « Guide à l'attention des personnes en situation de handicap » : ce guide a été réalisé en collaboration étroite avec la CIAPH en répondant à leurs préconisations en termes de contenu mais également de format : taille du texte, compréhension des illustrations, conception d'un format spirale pour une meilleure prise en main, versions braille et audio pour les personnes malvoyantes ou non voyantes.
- Le « Guide pratique pour un événement accessible à tous » est quant à lui destiné à tous les organisateurs d'événements : communes, directeurs d'établissements culturels, associations, clubs sportifs... Ce guide doit permettre de mieux connaître le handicap et donc de mieux le prendre en considération lorsqu'ils sont amenés à organiser un événement.

La publication de la « Stratégie touristique 2012-2022 » a également été éditée en 2013 et diffusée en septembre à l'occasion d'un Conseil communautaire.

Enfin d'autres brochures thématiques ont été éditées en 2013 notamment sur le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), sur le dispositif des clauses d'insertion, sur le prêt rénov ou encore les dispositifs d'aides à la rénovation thermique des logements.

## Une campagne d'incitation au tri des biodéchets

Chaque année, Lorient Agglomération met en place une grande campagne de communication sur l'incitation au tri et à la réduction des déchets. Le thème de campagne 2013 portait sur l'incitation au tri des biodéchets. Organisée en deux temps en mai puis fin octobre, la campagne a été diffusée sur différents supports : distribution d'un sac biodégradable encarté dans le magazine « Les Nouvelles », articles de presses, publicité dans des périodiques, web, émission de radio, affichage urbain. Cette campagne a rencontré un vif succès auprès des habitants puisqu'elle a généré un regain d'appels au numéro vert (1400 appels en novembre comparé aux 860 appels en moyenne), entraînant de nouvelles demandes de bio-seaux ou de dotations de composteurs.





P. LEPOCHET, BUREAU DES GRAPHISTES



### Un magazine plébiscité

La nouvelle formule des « Nouvelles » de Lorient Agglomération, lancée fin 2011, est aujourd'hui bien implantée dans le panorama de la presse institutionnelle locale. Composé de trois grandes rubriques réparties sur 56 pages : « Terre », « Mer » et « Hommes », le magazine communautaire permet également de communiquer sur des projets d'initiative communale et sur l'agenda des loisirs du Pays de Lorient. Des liens sont assurés entre la formule imprimée du magazine et le site web de Lorient Agglomération grâce à des QRcode insérés dans le magazine qui permettent d'accéder à des compléments d'information via des vidéos mises en ligne. Dans le cadre de l'adhésion à la charte « Ya d'ar Brezhoneg » contractualisée avec l'Office de la langue bretonne, une grande attention est portée à l'intégration de la langue bretonne dans le magazine avec des inserts en breton dans chaque dossier thématique et une page entièrement réservée au public brittophone dans chaque numéro. Parmi les grands sujets traités en 2013, on retiendra entre autres : un dossier spécial sur la qualité

des zones de baignade, un sujet sur l'arrivée de la ligne grande vitesse à Lorient en 2017 et le projet du Pôle d'échanges multimodal, la création de l'association « Blue Fish » en soutien à la pêche durable et responsable, un grand sujet sur l'agriculture et le soutien aux exploitants ou encore des portraits de professionnels qui ont choisi la voie de la reconversion... Le magazine de Lorient Agglomération est diffusé tous les 2 mois, à plus de 100 000 exemplaires dans l'ensemble des foyers des communes membres.

### Un calendrier événementiel chargé...

En parallèle des partenariats événementiels soutenus par Lorient Agglomération, la direction de la Communication organise en direct chaque année de nombreux événements d'envergure et de nature variés : accueils de délégations, voyages presse, colloques et conférences ou encore grands événements populaires.

- Le 19 mai, la goélette Tara a quitté Lorient, son port d'attache, pour une expédition de sept mois autour de l'océan Arctique baptisée *Tara Oceans*

*Polar Circle*. L'occasion pour Lorient Agglomération d'organiser des animations à la Cité de la Voile Eric Tabarly et sur le quai de la Base de Keroman. L'exposition « Tara Expéditions à la découverte d'un nouveau monde », inaugurée à cette occasion, a ensuite été maintenue durant tout l'été sur le parvis de la Cité de la Voile Eric Tabarly.

- Le 4 juin, Lorient Agglomération s'est associé à l'Opéra de Rennes pour proposer une grande soirée populaire autour d'une œuvre majeure du répertoire lyrique : *La Traviata* de Giuseppe Verdi. Présentée sur la scène rennaise, l'œuvre a été retransmise en direct sur un écran géant placé en plein air sur la place de l'Hôtel de ville de Lorient.
- Le 15 juin, à l'occasion de Keroman port en fête, Lorient Agglomération a organisé un concert hommage à Michel Tonnerre au port de pêche de Lorient. Un concert événement gratuit, plein d'émotions et de surprises qui a réuni de nombreux convives heureux de pouvoir chanter ensemble les hymnes de ce marin de cœur...
- Les 13 et 14 juillet, Lorient Agglomération a accueilli la 36<sup>e</sup> édition du Tour de France à la Voile. Au programme de ce week-end festif, des animations gratuites pour tous et la possibilité pour les plaisanciers amateurs, le temps d'une régata, de naviguer avec les skippers engagés sur la course grâce à *La Grand Large*.
- Le 7 décembre, après avoir achevé l'expédition



H. COHONNIER



YZEDDA, P. GUIQUENO

avec succès, Tara a de nouveau regagné Lorient. Lorient Agglomération s'est, à cette occasion, associée avec la Ville de Lorient, l'association Idées Détournées et la Sellor, pour faire de cette arrivée de nuit un final inédit au coup d'envoi des illuminations de Noël du centre-ville. Éclairage événementiel de la goélette, du site et des bateaux amarrés aux pontons, fanfare de cuivres, soupe et vin chaud, projection de documentaires... cet événement populaire et festif a rencontré un vif succès au cœur de l'hiver ! Le lendemain, dimanche 8 décembre à Paris, toute l'équipe de Tara était présente sur

la grande scène du Salon nautique de Paris pour revivre le retour de la veille à Lorient, revenir sur les moments forts de l'expédition et fêter les 10 ans de Tara.

- Du 7 au 15 décembre 2013, Lorient Agglomération était également présente sur le salon Nautic sur un stand mutualisé avec Brest Métropole Océane. Organisation d'émissions télévisées quotidiennes, ateliers, rencontres avec des skippers et des professionnels du nautisme... La présence de Lorient sur le salon a été l'occasion de rappeler sa position de place forte dans l'économie nautique nationale. ●

# 4 Rapport financier

● L'exécution du budget 2013	79
● Les principales ressources de l'Agglomération	81
● Les dépenses	83
● La dette	85

## 1

# L'exécution du budget 2013

Les budgets publics sont composés d'opérations réelles, qui se matérialisent par un décaissement ou en encaissement, et d'opérations d'ordre, constituées d'écritures comptables internes à la collectivité (dotations aux amortissements, autofinancement...). Sur l'exercice 2013, les dépenses réelles, tout budget confondu, de Lorient Agglomération

s'élèvent à près de 246 millions d'euros et les recettes réelles à près de 267 millions d'euros. Les dépenses réelles d'investissement, qui portent les projets structurants de Lorient Agglomération tels que la Maison de l'Agglomération, le Programme local de l'habitat, le blockhaus K3 sur la Base de sous-marins, le Pôle d'échange multimodal, le Centre de stockage des déchets

ultimes, le Triskell-2<sup>e</sup> tranche, l'acquisition de bus, la construction du navire à passagers, les acquisitions foncières pour les zones d'activités économiques, la poursuite de la construction de l'usine de production d'eau potable du Petit Paradis, des travaux sur réseaux d'eau et d'assainissement, etc. s'élèvent, en 2013, à 89,4 millions d'euros.

## BUDGETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION

**Budget principal**  
+

**6 budgets annexes :**

- des ports de plaisance
- des parcs d'activités économiques
- des transports urbains
- de l'eau
- de l'assainissement collectif
- de l'assainissement non-collectif

## Les grands équilibres et chiffres clefs

De 2012 à 2013, l'épargne de gestion (24 M€ en 2013) a diminué de 0,4 million d'euros du fait d'une diminution plus marquée des recettes de gestion courante (- 1,2 %), et notamment du poste « dotations et participations » (- 8 %). Cette diminution est en majeure partie le fait du gros rattachement de recette de PLIE à l'exercice 2012. Un peu celui de la baisse de compensations fiscales, la DGF augmentant (effet redevance assainissement sur CIF).

Le chapitre 73 (impôts) augmente de 3 %, les recettes d'exploitation (70-75-013) diminuent de 6 %. Ce poste budgétaire sera soumis à de fortes tensions dès 2014, et dans les années qui viennent, avec la participation des collectivités locales à l'effort national de redressement des finances publiques pour un montant global de 1,5 milliard d'euros en 2014, et 1,5 milliard supplémentaire en 2015. Les dépenses de gestion courantes sont elles aussi en baisse (- 1 %), et

notamment les charges d'exploitation (-4 %). L'épargne nette, après prise en compte du remboursement du capital, diminue également (- 0,9 M€) avec un remboursement plus élevé qu'en 2012 (+ 0,8 M€). Elle s'établit à 12,6 millions d'euros en 2013. ●

## Les ratios

La comptabilité publique définit des ratios obligatoires destinés à synthétiser la situation financière de la collectivité.

		CA 2013 Budgets consolidés	CA 2013 Budget principal
	Population Insee	191 009	191 009
<b>Ratio 1</b>	Dépenses réelles de fonctionnement / population	766 €	510 €
<b>Ratio 2</b>	Produit des impositions directes / population	299 €	299 €
<b>Ratio 3</b>	Recettes réelles de fonctionnement / population	940 €	622 €
<b>Ratio 4</b>	Dépenses d'équipement brut / population	290 €	180 €
<b>Ratio 5</b>	Encours de dette / population	987 €	569 €
<b>Ratio 6</b>	DGF / population	124 €	124 €
<b>Ratio 7</b>	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	18%	22%
<b>Ratio 8</b>	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF)	98%	98%
<b>Ratio 9</b>	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de dette / recettes réelles de fonctionnement	90%	89%
<b>Ratio 10</b>	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	31%	29%
<b>Ratio 11</b>	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	105%	91%

	Lorient Agglomération	Moyenne de la catégorie
Potentiel fiscal par habitant	314,56 €	447,67 €

Le potentiel fiscal mesure la richesse potentielle d'un territoire en appliquant à ses bases fiscales un taux moyen national pour chaque impôt. Il est ici ramené par habitant (191 009 habitants au 1/1/2013).

## 2

# Les principales ressources de l'Agglomération

Les ressources de l'Agglomération sont issues à 37 % de la fiscalité locale (ménages et entreprises), à 29 % de produits perçus auprès des usagers (dont TEOM et redevance assainissement) et à 19 % de dotations et participations extérieures, le reste étant notamment représenté par le recours à l'emprunt (à 13 %).

## Détail des ressources

	Millions d'euros	
Dotations de l'État	26,3	11,8%
Contribution économique territoriale	26,0	11,6%
Versement transport	23,5	10,6%
TEOM	16,9	7,6%
Taxe d'habitation	27,6	12,4%
Taxes foncières	1,4	0,6%
Redevances assainissement	7,1	3,2%
Subventions et participations	6,8	3,0%
Attribution de compensation	1,1	0,5%
Recettes d'exploitation	37,2	16,7%
Autres ressources fiscales (TASCOM, IFER, Taxe de séjour)	3,9	1,8%
Autres recettes de fonctionnement	3,4	1,5%
Subventions et participations (y/c remboursements de travaux)	10,2	4,6%
TVA et FCTVA	2,8	1,3%
Emprunt (hors revolving)	28,2	12,7%
Autres recettes d'investissement	0,4	0,2%
<b>Total</b>	<b>222,8</b>	<b>100,0%</b>

### La fiscalité économique

Dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, les agglomérations se sont vues transférer des impôts sur les entreprises (CFE, CVAE, IFER, TASCOM).

En 2013, le produit de la contribution économique territoriale (CFE+CVAE)<sup>1</sup> s'est élevé à 26 millions d'euros (dont 16,1 millions au titre de la cotisation foncière des entreprises pour un taux maintenu à 24,80%). L'Agglomération a perçu également 3,4 millions d'euros au titre de l'impôt forfaitaire sur les entreprises en réseaux et de la taxe sur les surfaces commerciales. Le produit du versement transport, versé par les

entreprises de plus de neuf salariés et affecté au budget annexe des transports urbains afin de promouvoir et de développer le transport collectif sur le territoire de l'agglomération, s'est élevé à 23,5 millions d'euros en 2013 pour un taux inchangé à 1,8%.

### Les taxes ménages

Le produit des impôts ménages s'élève à 29 millions d'euros, principalement au titre de la taxe d'habitation (27,6 millions d'euros, dont 2,1 millions de compensations fiscales), pour des taux restés au niveau des taux de référence 2010 (9,16% pour la taxe d'habitation, 0,509% pour

le foncier bâti et 3,73% pour le foncier non-bâti).

### La TEOM

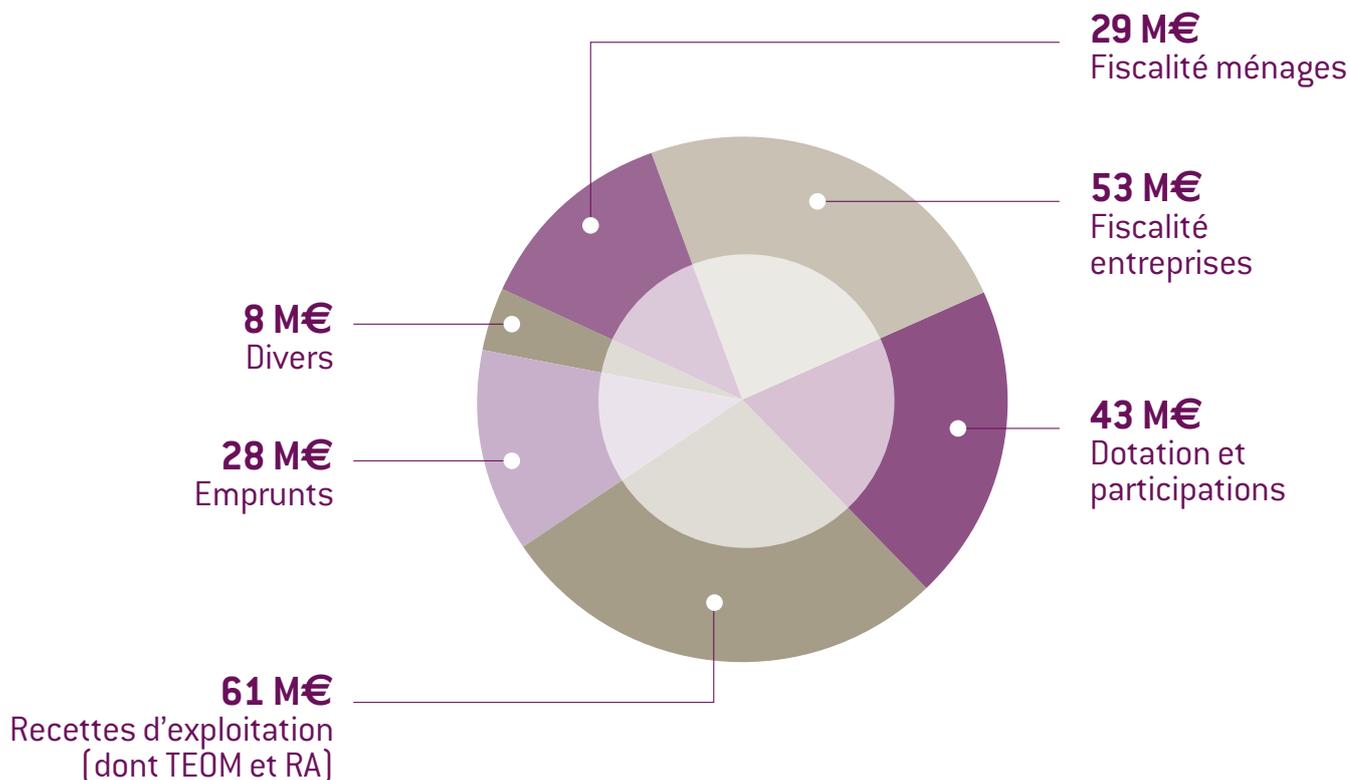
Le produit perçu pour la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), destiné à financer le service de collecte des déchets ménagers, est de 16,9 millions d'euros en 2013. Dans le cadre de l'harmonisation des taux de TEOM sur le territoire de Lorient Agglomération (initié en 2007 pour une harmonisation en 2015), le taux moyen de TEOM pour l'ensemble des communes membres est de 8,07% en 2013 (+3%).

<sup>1</sup> y/c compensations fiscales.

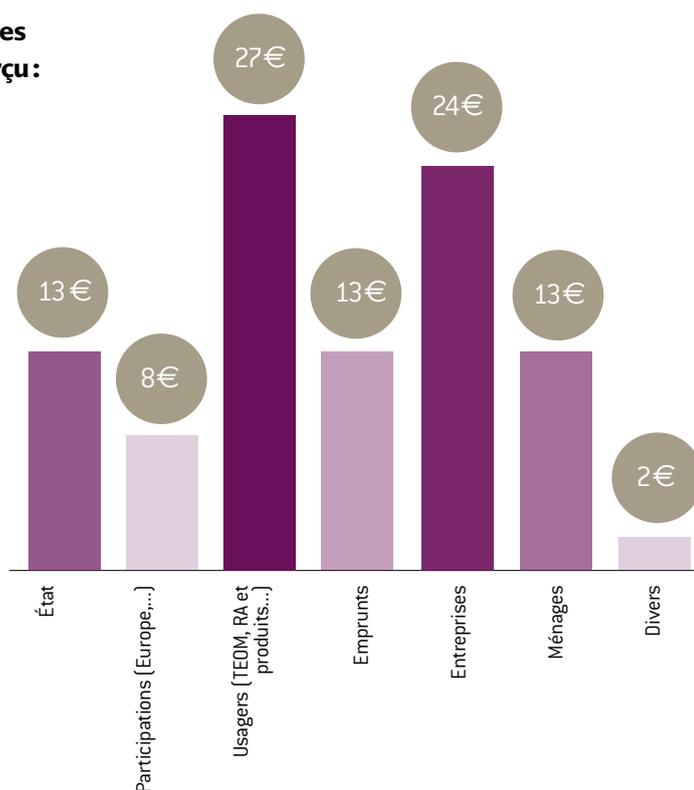
### Redevance assainissement

En 2013, le montant de redevance assainissement, assise sur les consommations d'eau potable, s'est élevé à 7,1 millions d'euros.

### Les principales recettes en 2013 (220 M€)



### En 2013, pour 100 € de recettes Lorient Agglomération a perçu :



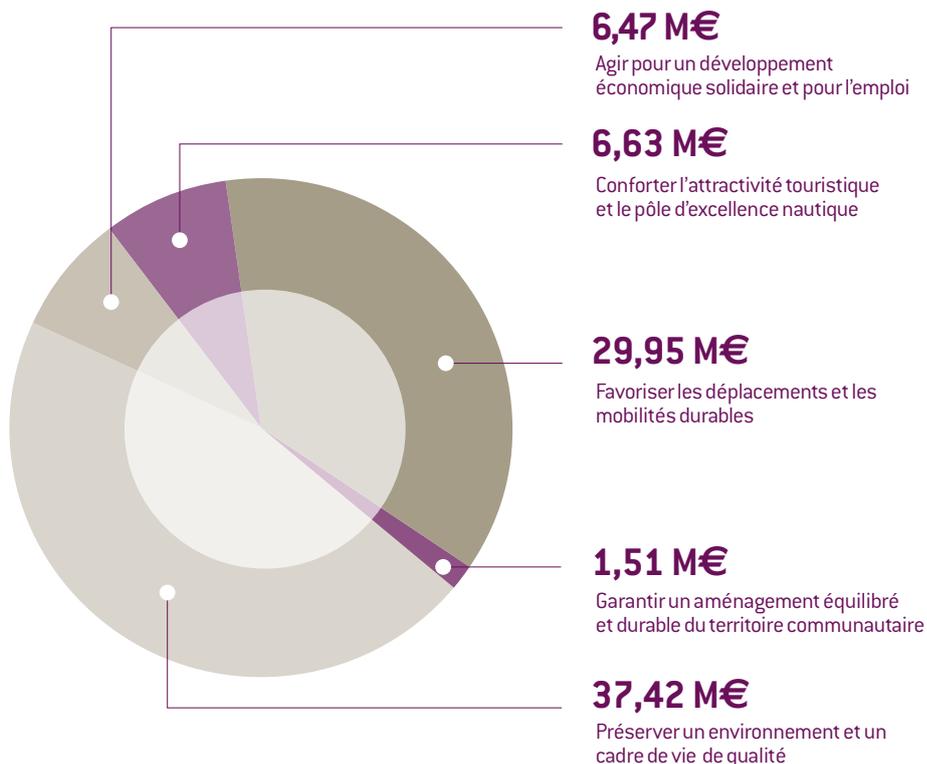
# 3 Les dépenses

Afin de donner plus de lisibilité au budget, l'ensemble des crédits est réparti en 6 missions :

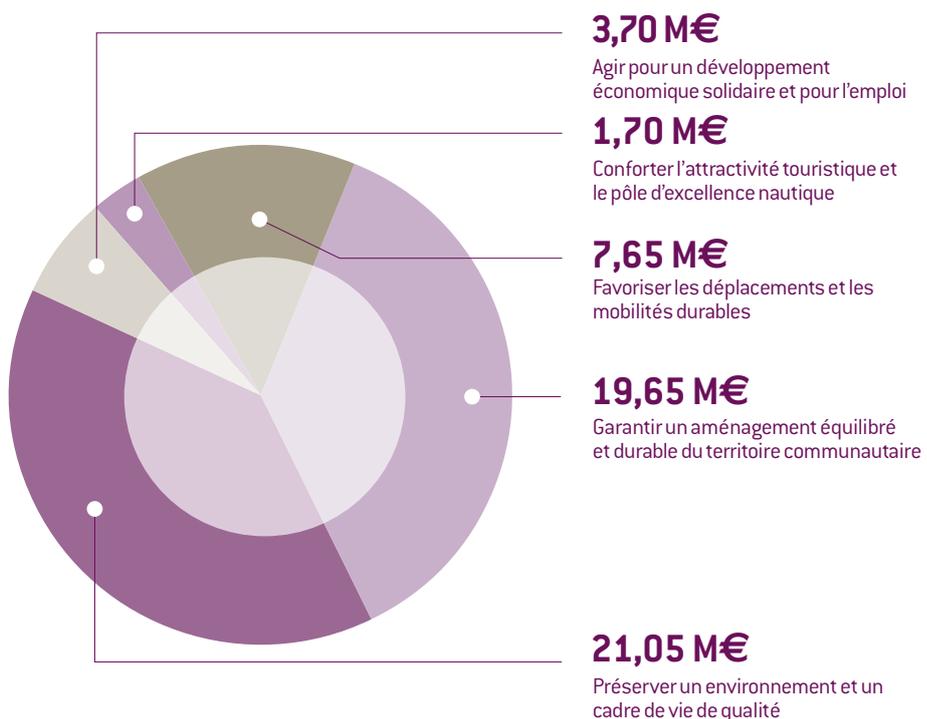
- Mission 1 : Agir pour un développement économique solidaire et pour l'emploi
- Mission 2 : Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique
- Mission 3 : Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire
- Mission 4 : Favoriser les déplacements et les mobilités durables
- Mission 5 : Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité
- Mission 6 : Mobiliser les ressources au service des politiques publiques

La mission transversale porte l'ensemble des crédits qui concourent à la réalisation des politiques et l'ensemble des opérations budgétaires, notamment les reversements aux communes.

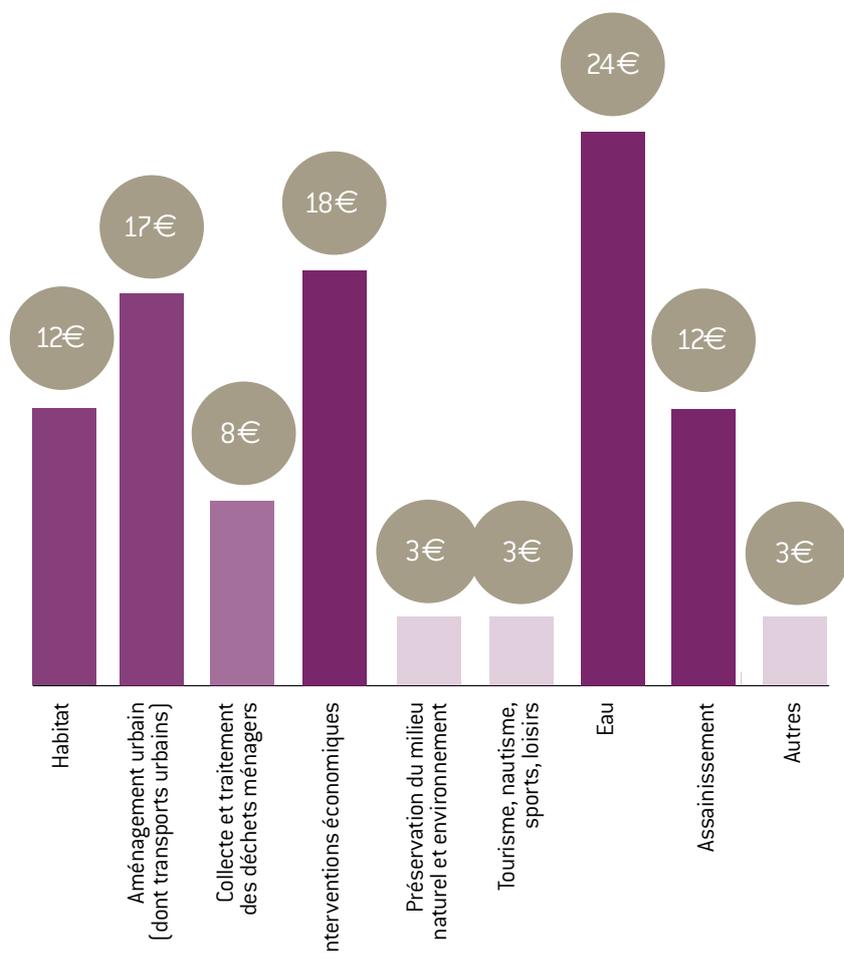
## Dépenses de fonctionnement des politiques publiques



## Dépenses d'investissement des politiques publiques



**En 2013, pour 100 € de dépenses d'équipement, Lorient Agglomération a investi :**



Les dépenses d'équipement relatives à l'administration générale qui concourt à la mise en œuvre des politiques publiques mentionnées dans le schéma ci-contre sont réparties au prorata de ces dépenses.

**Mission 6**

La mission 6 regroupe l'ensemble des moyens supports de l'agglomération qui concourent à la réalisation des autres politiques publiques (106 M€ en dépenses de fonctionnement, 54 M€ en dépenses d'investissement et 108 M€ en recettes de fonctionnement, 105 M€ pour la section d'investissement).

**Dépenses (160 M€) :**

En dépenses de cette mission 6, on retrouve notamment les crédits liés aux ressources humaines (formation, action sociale, hygiène et sécurité, personnel) pour un montant de 26,4 M€ tous budgets confondus.

C'est également dans cette mission que se trouvent les dépenses liées aux finances (70 M€ pour le fonctionnement et 53 M€ pour

l'investissement). Celles-ci se décomposent principalement entre les relations financières avec les communes membres (13,3 M€, ce sont les attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire), les reversements de fiscalité (8,5 M€ de FNGIR), les opérations liées à la dette et aux écritures d'ordre (dota-tions aux amortissements : 11,1 M€ au titre du budget principal. Écritures liées aux parcs d'activités économiques : 25 M€ - pour les plus significatives).

**Recettes (213 M€) :**

Les recettes de la mission 6 sont majoritairement des recettes liées à la programmation financière et budgétaire. L'affectation du résultat reporté en section d'investissement (compte 1068) se monte à 13,7 M€ pour le budget principal. On

retrouve aussi les attributions de compensation reçues (1,1 M€) et des écritures d'ordre notamment les amortissements d'immobilisations du budget principal (11,1 M€) et les écritures du budget des parcs d'activités économiques à hauteur de 25 M€.

Les crédits liés à l'informatique (maintenance, acquisitions de logiciels,...), aux services juridiques, à l'entretien et à la gestion du patrimoine communautaire, à la communication (promotion du territoire partenariats avec les acteurs locaux,...) sont également dans cette mission. ●

<sup>1</sup> dont 2,7 M€ d'intérêts de la dette  
<sup>2</sup> y compris FCTVA

# 4 La dette

## Financement des investissements (y compris avances et transferts d'emprunts)

Les investissements 2013 ont été financés par emprunt à hauteur de 27,927 M€. Cet appel à l'emprunt est réparti comme suit en fonction des budgets :

- **Budget Principal** : 15,535 M€ (dont 0,3 M€ de transferts d'emprunts)
- **Budget Transports** : 3 M€
- **Budget Eau** : 7,188 M€ (dont 2,688 M€ d'avance de l'Agence de l'eau)
- **Budget Ports** : Pas d'emprunt
- **Budget PAE** : 0,965 M€
- **Budget Assainissement collectif** : 1,239 M€ (dont 0,739 M€ d'avance de l'Agence de l'eau)

## Gestion de trésorerie

Pour gérer de façon optimale le niveau de la trésorerie, Lorient Agglomération utilise cinq contrats revolving pour un montant total d'encours maximum de tirage de 16,2 M€.

Au cours de l'exercice, la gestion quotidienne de la trésorerie a représenté 94 tirages sur les emprunts revolving pour un montant de 108 933 493,66 euros et 66 remboursements pour un montant similaire.

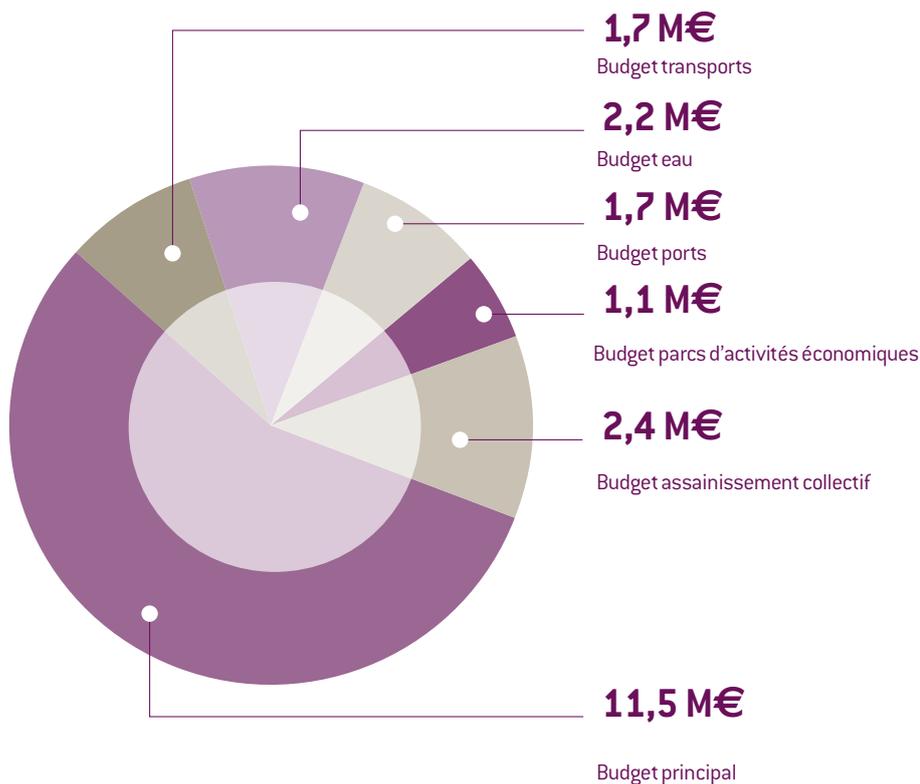
## Annuité de dette 2013

L'annuité de dette long terme s'est élevée en 2013, tous budgets confondus, à 20,6 M€, dont 15,9 M€ en capital et 4,7 M€ en intérêts.

Dans le détail, l'annuité de la dette est de :

- **Budget Principal** : Annuité de 11,5 M€ dont 8,8 M€ en capital et 2,7 M€ en intérêts
- **Budget Transports** : Annuité de 1,7 M€ dont 1,4 M€ en capital et 0,3 M€ en intérêts
- **Budget Eau** : Annuité de 2,2 M€ dont 1,7 M€ en capital et 0,5 M€ en intérêts
- **Budget Ports** : Annuité de 1,7 M€ dont 1,2 M€ en capital et 0,5 M€ en intérêts
- **Budget PAE** : Annuité de 1,1 M€ dont 1 M€ en capital et 0,1 M€ en intérêts
- **Budget Assainissement collectif** : Annuité de 2,4 M€ dont 1,8 M€ en capital et 0,6 M€ en intérêts

## Annuité de dette 2013 par budget



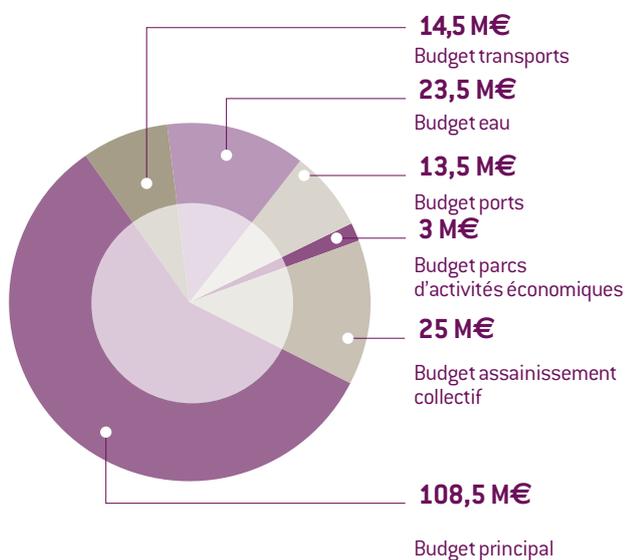
### Encours et gestion de dette / consultations bancaires

L'encours de dette global, c'est-à-dire le montant total de capital restant à rembourser au 31 décembre 2013 s'établit à 188 M€ se répartissant ainsi :

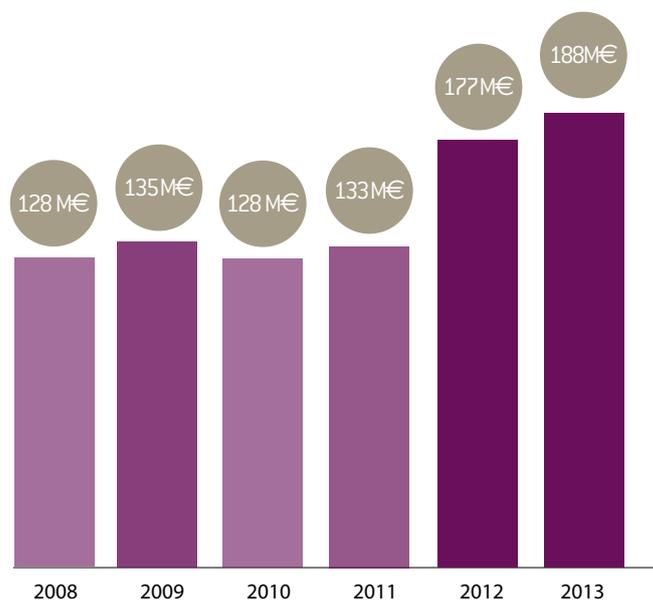
- Budget Principal : 108,5 M€
- Budget Transports : 14,5 M€
- Budget Eau : 23,5 M€
- Budget Ports : 13,5 M€
- Budget PAE : 3 M€
- Budget Ass. Collectif : 25 M€

NB : Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des emprunts transférés par la Communauté de communes de la région de Plouay, du Scorff au Blavet (CCRP) ni des emprunts transférés au titre de la compétence assainissement collectif par les communes membres de la CCRP car les emprunts ont été transférés au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

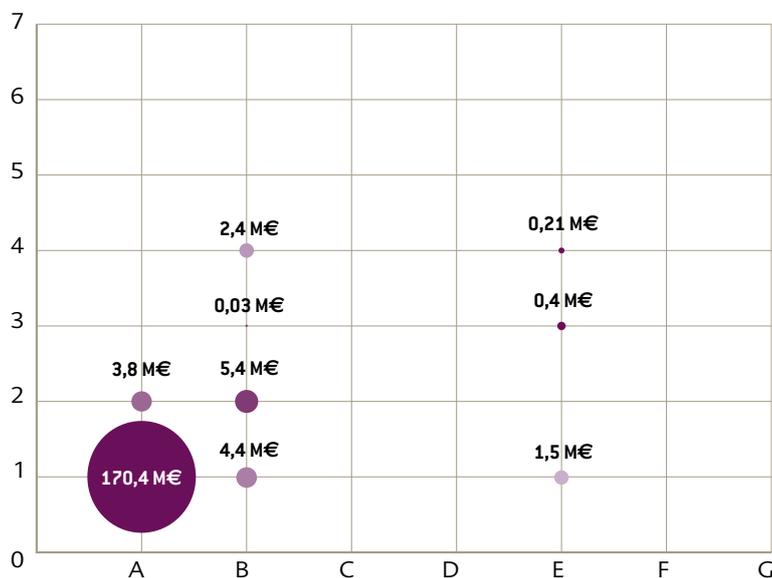
### Répartition de l'encours de dette au 31/12/2013



### Evolution de l'encours de cette dette globale



### Répartition de l'encours de dette selon la charte Gissler



Selon les critères de la charte Gissler, 90 % de l'encours de dette de Lorient Agglomération est classé A1, catégorie présentant le niveau de risque le plus faible.

# 5

## Mobiliser les ressources au service des politiques publiques

- Emplois et carrières 88
- Services généraux 90
- Budget et suivi comptable 91
- Actes juridiques et marchés publics 92
- Systèmes d'information 93

# Emplois, métiers et carrières

## Des ressources humaines propices au développement des compétences et au projet communautaire

**Agir pour le service public communautaire, faire vivre une communauté de métiers, gérer les situations de carrière de chacun sont les enjeux actuels d'une direction des Ressources Humaines qui doit dans son action quotidienne et dans une vision à long terme consolider les innovations et préparer l'avenir.**

### L'évaluation annuelle : un cycle complet de 2012 à 2013

L'année 2013 a été la première année à faire suite aux nouveaux processus d'évaluation. Entretien annuel, compte rendu, traitement des informations et organisation des instances paritaires : un cycle complet s'est donc déroulé, depuis la détermination des objectifs individuels 2012 jusqu'à l'évaluation de l'année 2013. Autant de processus pour permettre à chacun d'être entendu et pour donner sens à son travail. Cette organisation de l'évaluation a elle-même été évaluée par les directions et confortée par l'avis des organisations syndicales qui se sont pronon-

cées pour la poursuite de ce fonctionnement. Ce qui était une innovation majeure de 2012 est devenu un véritable socle autant pour les agents que pour les encadrants.

### Emploi d'avenir, apprentissage, accueil de stagiaires

Lorient Agglomération allie réponse à ses besoins de recrutement et responsabilité à l'égard des jeunes dans leur accès au monde professionnel.

Ainsi l'assemblée délibérante a décidé la création de 10 emplois d'avenir dont les parcours et la formation seront suivis pour couvrir des besoins émergents ou futurs. Par délibération, Lorient Agglomération s'est également ouvert la possibilité du recrutement par la voie de l'apprentissage. Enfin, un processus permettant un meilleur accueil des stagiaires issus de l'enseignement a été mis en œuvre.

### La formation : expertise, préparation en réseau, adaptation

La formation est indispensable pour une administration telle que Lorient Agglomération : elle



#### EN 2013 ONT ÉTÉ INSTRUITS, TRAITÉS OU PRODUITS :

50  
dossiers  
de recrutement  
soit du fait de mobilité,  
soit du fait de besoins  
nouveaux

9 793  
paies

1 675  
arrêtés

58  
accidents  
de travail

permet aux femmes et aux hommes qui exercent leurs fonctions d'être à jour des connaissances théoriques et des pratiques professionnelles. Le plan de formation qui est élaboré chaque année, à partir d'un socle pluriannuel est la synthèse de l'identification des besoins formulés par l'agent, son encadrant ou plus globalement par l'administration pour les fonctions transversales ou communes à plusieurs métiers.

Sur certains domaines comme les finances publiques, les marchés, ou encore pour les échanges de pratiques entre secrétaires et assistantes, la formation en interne par les collègues est privilégiée. C'est un échange de savoir-faire qui se met ainsi en œuvre et qui permet d'adapter précisément les contenus de formations aux besoins de l'administration et aux attentes des collaborateurs.

Au total en 2013, 1811 jours de formation ont été délivrés auprès de 436 agents.

### **Gestion du personnel et paye : sécuriser les actes de gestion**

En 2013, les fonctions de gestion du personnel et de production de la paye ont été réunies au sein de la même unité fonctionnelle. Cette nouvelle organisation vise à la fois à sécuriser les actes de gestion et de paye et à fluidifier les informations nécessaires. En effet, la plupart des événements qui ponctuent la carrière ou la vie professionnelle de l'agent ont des incidences sur la paye et par ailleurs cela permet d'avoir un interlocuteur commun pour l'ensemble des questions relatives à sa situation personnelle.



F. TRINEL

### **L'hygiène et la sécurité au travail**

Au cours de l'année 2013, 52 visites sur site ont été consacrées à la mise à jour du document unique, document qui sert de référence pour la gestion et la prévention des risques.

Les formations sur l'habilitation électrique, la conduite d'engins de chantier, les sauveteurs secouristes du travail, la conduite de bennes à ordures ménagères en sécurité ont été des axes forts de la sensibilisation et de l'accompagnement des agents à leur propre sécurité.

En termes d'accompagnement personnalisé, 6 études ergonomiques du poste de travail ont été menées à la demande d'agents de bureau. L'accompagnement individualisé d'agents dans le cadre de reconnaissance de travailleur handicapé a concerné 3 personnes en 2013.

### **Dialogue social et instances paritaires**

En 2013, le comité d'hygiène et de sécurité s'est réuni à 3 reprises, les différentes commissions administratives paritaires ont tenu 11 réunions, toutes catégories confondues et le comité technique paritaire a tenu 6 séances. Pour traiter de problématiques collectives ou de situations individuelles, ces réunions sont le plus souvent précédées de groupes de travail ou de réunions plus informelles avec les représentants du personnel. En outre, les organisations syndicales sont reçues régulièrement par le Directeur général des services. ●



## **Sensibilisation des personnels d'accueil au handicap**



F. TRINEL

Dans le cadre de ses missions, la Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées (CIAPH) de Lorient Agglomération propose des actions de nature à améliorer la mise en accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées dans la société.

Dans ce cadre, une formation des personnels d'accueil est proposée et animée par la CIAPH pour les sensibiliser aux besoins spécifiques des publics handicapés sur l'ensemble du territoire : les comportements à adopter en fonction du type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental et psychique), les meilleures façons d'agir, de communiquer et d'informer...

De novembre à décembre 2013, 20 agents d'accueil du territoire ont suivi la formation de sensibilisation. Ce dispositif sera poursuivi en 2014 et 2015.

# Services généraux

## Préparer l'installation des services à la Maison de l'agglomération

Entre fonctions opérationnelles et fonctions « support » de l'administration, la direction des Services généraux est mobilisée pour préparer les lieux de travail de demain. Mieux identifiée, elle change de nom pour devenir la direction de la Proximité, de la sécurité et des services intérieurs.



S. CUISSET

### Une direction support de l'organisation et de l'administration communautaire

La direction des Services généraux est en charge de l'ensemble des prestations nécessaires au fonctionnement des services et a été en ce sens fortement mobilisée par la préparation de l'emménagement des services à la Maison de l'Agglomération prévu mi-2014.

L'acquisition du mobilier a conduit à un recensement exhaustif des besoins et la constitution d'un cahier des charges de consultation en lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre de la Maison de l'Agglomération. Le mobilier actuel a également fait l'objet d'un recensement pour être réaffecté, proposé à la vente ou mis au rebut en fonction de son état.

Au cours de l'année 2013, la direction des Services généraux a mis en place et animé un réseau

de « correspondants transfert » principalement constitué des secrétaires de direction. À la fois relais auprès des directions, force de propositions et évaluateur des solutions envisagées, l'ensemble des participants a pris une part active dans la préparation de l'archivage et sera mobilisé en amont du déménagement.

Au cours de ces réunions de préparation au transfert des services, les solutions retenues pour la reprographie, la téléphonie ont notamment été présentées et expliquées. L'organisation du gardiennage et de la sécurité, de l'accueil, ainsi que l'organisation des circuits du courrier ont également été anticipées.

### Une direction opérationnelle

D'un point de vue opérationnel, la direction des Services généraux met en œuvre les activités du chenil-fourrière, la surveillance des baignades, la

gestion des terrains d'accueil des gens du voyage et les relations avec le Service départemental d'incendie et de secours.

### Vers une nouvelle identité

La direction des Services généraux exerce une multiplicité de fonctions qui n'ont finalement rien de très... générales !

Un regard un peu aiguisé sur l'ensemble de son action identifiera plusieurs traits communs :

- La proximité parce qu'elle répond au plus près à des besoins spécifiques des gens du voyage, proximité aussi parce qu'elle assure de vrais services à la population avec le chenil et la surveillance des baignades.
- La sécurité est également une notion importante de son activité à plusieurs titres : gestionnaire de la fourrière animale, organisatrice de la surveillance des plages évoquée sur le terme de la proximité, responsable des relations avec le Service départemental d'incendie et de secours.
- En tant que direction support de l'administration elle concourt à mettre en œuvre les fonctions de logistiques internes et à partir de l'ouverture de la Maison de l'Agglomération, l'accueil du public.

Afin de mieux identifier ces activités multiples, la direction des Services généraux deviendra en 2014 la direction de la Proximité, de la sécurité et des services intérieurs (DIPSSI). ●

# Budget et suivi comptable

## Être moteur des évolutions stratégiques et organisationnelles

### Prospective financière, actualisation des programmes d'investissement

Deux outils stratégiques pour piloter les projets communautaires et leur financement ont été mis à jour au cours de l'année 2013 : d'une part la prospective budgétaire qui permet de déterminer le niveau d'investissement qu'il est possible de financer et d'autre part, la programmation pluriannuelle d'investissement qui permet aux élus de faire les choix.

La prospective budgétaire a permis de poser un regard rétrospectif sur les évolutions des grandes masses de recettes et de dépenses de l'agglomération. Conforté dans ses fondamentaux de gestion, Lorient Agglomération dispose de capacité d'investissement qui lui permet de préparer l'avenir du territoire.

La programmation pluriannuelle d'investissement a également été revue afin d'ajuster au mieux les projets répertoriés, la capacité de financement et les autorisations de programmes votées. Cette articulation entre le projet de territoire, la soutenabilité financière et sa traduction budgétaire pluriannuelle, délibérée par le conseil communautaire, constitue le cycle complet d'une préparation budgétaire partagée, chacun dans son rôle, par les élus, les directions opérationnelles et la direction des finances.

### Des procédures comptables à l'aube d'une réorganisation importante

Afin de payer les fournisseurs et de mettre en recouvrement les recettes de Lorient Agglomération, 24 864 mandats de dépenses et 7 213 titres de recettes ont été émis sur l'ensemble des budgets principal et annexes.

Les évolutions à venir des procédures comptables ont nécessité d'importants travaux en 2013. Les tests ont été mis en œuvre au cours de l'été et de l'automne 2013 pour valider le passage au nouveau protocole d'échange standard avec la trésorerie (PES V2) qui sera effectué en 2014. La réforme des modalités de paiement à la norme SEPA ainsi que la préparation de la dématérialisation de la chaîne comptable d'ici 2015 nécessitent également un travail en amont de conception et d'appropriation par les utilisateurs des outils à mettre en œuvre.

Dans un tout autre domaine, les services comptables ont engagé une rationalisation de la gestion des dossiers de TVA, synthétisant ainsi les activités en 9 dossiers fiscaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Financement par emprunt : optimiser les conditions d'emprunt et sécuriser la dette

En 2013, Lorient Agglomération a souscrit 6 nouveaux emprunts à la suite de deux consultations en juillet et septembre et en contractant en fin d'année 2013 deux prêts à taux bonifiés auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), dans le cadre de l'enveloppe de financement de long terme des territoires. La CDC dispose en effet d'une enveloppe de 20 milliards d'euros sur la période 2013 – 2017 destinée à financer les investissements du secteur public local qui nécessitent des financements de long terme. Les prêts sont délivrés sur des périodes allant de 20 à 40 ans à des conditions financières très performantes (Livret A + 1%) que seule la Caisse des dépôts et consignations peut proposer à de telles conditions financières. En 2013, Lorient Agglomération a finalisé les démarches engagées auprès de la CDC sur 2 thématiques : « Eau & Assainissement » pour un montant de 4 M€ et « Subventions apportées pour la construction de logement sociaux » pour un montant de 3,5 M€.

### Préparer la fusion de communautés

La direction des Finances a été particulièrement mobilisée par la préparation de la fusion de la Communauté d'agglomération et de la Communauté de communes de la région de Plouay. Outre les aspects fiscaux et la prospective financière étudiés à la fois en partenariat avec la direction départementale des finances publiques et un cabinet d'expertise financière ; l'association en amont des trésoreries et des agents de la communauté de commune a permis de procéder aux écritures comptables dans de bonnes conditions. Il s'agissait notamment d'organiser au mieux la clôture de l'exercice budgétaire 2013 sans journée complémentaire du fait de la fusion. Par ailleurs, l'intégration des emprunts et de l'actif des deux EPCI a été préparée et mise en œuvre. Cette fusion qui emportait le transfert de la compétence de l'assainissement collectif, porté antérieurement par les communes membres de l'ancienne Communauté de communes de Plouay, a également conduit à l'intégration dans l'encours de 17 contrats transférés par les communes. ●



# Actes juridiques et marchés publics

## Garantir la légalité des actes et suivre les évolutions réglementaires

La mise en œuvre des activités de service public répond à des procédures juridiques que la direction est chargée de mettre en œuvre. Cela passe par des dossiers aussi divers que le conseil juridique, l'activité contentieuse, les marchés publics mais aussi l'archivage et la conservation de l'ensemble de ces actes de droit.

### **Veille et conseil juridique : s'adapter aux évolutions juridiques et institutionnelles**

Les besoins en veille juridique et documentaire évoluent constamment en fonction des projets menés par la collectivité, des nouvelles compétences exercées et des transformations institutionnelles.

À ce titre, l'année 2013 a été marquée par une sollicitation importante sur les questions liées à la fusion de la Communauté d'agglomération du Pays de Lorient et de la Communauté de communes de la région de Plouay, aussi bien sur le plan institutionnel qu'en termes de mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle du nouveau territoire.

Par ailleurs, la direction des Services juridiques a accompagné l'élargissement du périmètre du syndicat mixte du SCOT à l'occasion de l'adhésion de l'ex-Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet.

### **Archives et documentation : la mémoire et l'actualité**

Dans la perspective de l'emménagement à la Maison de l'Agglomération, le travail de préparation et de formalisation des tableaux de gestion des archives, document-clé du traitement de la production administrative des directions, a été complété par des visites sur sites pour impulser la démarche et sensibiliser l'ensemble des agents à l'importance du tri et du classement des documents.

Ainsi, le nombre de versements et le volume pris en charge ont considérablement augmenté. 52 versements représentant au total 168,39 ml ont été réalisés. Le réseau des correspondants, mis en place en 2012, a joué un rôle considérable dans l'appropriation des problématiques d'archivage dans les directions.

Les éliminations représentent un total de 58,17 ml. Sur ce total éliminé, seulement 19,35 ml ont été éliminés après archivage. L'accroissement net pour 2013 est donc de 149,04 ml.

Pour ce qui concerne la documentation, le service met à disposition des agents une centaine d'ouvrages, procède à des recueils documentaires sur sollicitation des services et réalise quotidiennement un panorama de presse mis en ligne sur intranet.

### **Assurer la collectivité et prévenir les risques**

La direction des Services juridiques gère les contrats d'assurance souscrits par Lorient Agglomération, le Syndicat mixte du Haras d'Hennebont et le Syndicat mixte du SCOT, soit un total de 13 contrats dits « généraux » ainsi que les contrats d'assurance construction contractés pour certains des équipements dont Lorient Agglomération est maître d'ouvrage. En fin d'année, un travail particulier a été effectué sur les sinistres dus aux événements climatiques. L'ensemble des contrats « généraux » arrivant à échéance au 31 décembre 2014, un marché a été passé avec un cabinet d'audit et conseil pour l'assistance à l'élaboration des prochains contrats.

### **Commande publique : assurer les procédures et construire une stratégie d'achat**

En 2013, la commande publique a notifié 164 marchés, répartis sur 76 procédures (dont 16 formalisées) représentant un montant total de 38 436 656 € TTC.

La commission Délégation de service public s'est réunie à 9 reprises. 518 marchés sont en cours d'exécution.

Comme l'année passée, l'activité est marquée par une augmentation importante des actes pris en cours d'exécution des marchés. On note également une augmentation significative du nombre de téléchargement de DCE sur la plateforme eMegalix d'une part (1 868 en 2013, 1 253 en 2012) et des réponses dématérialisées, d'autre part (121 en 2013, 42 en 2012).

Soucieuse de mieux intégrer la problématique de la commande publique, Lorient Agglomération a mené une étude sur cette fonction transversale, au sein de l'ensemble des directions. Cette étude a débouché sur un plan d'action à mettre en œuvre en 2014 et qui s'articule notamment autour des objectifs suivants :

- responsabiliser les acteurs de la commande publique en élaborant des guides et en formant les agents,
- mieux organiser l'économie générale de la commande publique et les procédures à mettre en œuvre,
- simplifier et dématérialiser les procédures,
- renforcer la prise en compte du développement durable dans l'achat public,
- garantir la sécurité juridique et économique des achats. ●



# Systemes d'information

## Mettre en réseau l'information pour gérer, partager et aider à la décision

La direction des Systemes d'information a poursuivi le développement d'outils collaboratifs tout en veillant à l'adaptation du parc logiciel de Lorient Agglomération.



### Partager l'information et traiter la donnée

En 2013, la direction des Systemes d'information a poursuivi le développement d'outils collaboratifs : programmation budgétaire, dossiers partagés, recensement des marchés, recensement des logements accessibles.

L'organisation et la restitution de données sont un enjeu important pour le partage d'informations. Les outils mis en œuvre à travers les logiciels « métiers », l'arborescence et les droits d'accès de chacun des collaborateurs de Lorient Agglomération dans des univers bureautiques organisés, le souci de partage et de conservation de l'information constituent des préoccupations importantes et qui sont concordantes avec nos

impératifs juridiques de classements des documents administratifs.

La convergence des problématiques de travail collaboratif, de dématérialisation et d'archivage a conduit à lancer les études sur la gestion des stocks de documents et sur les étapes de validation dématérialisées. Sur l'ensemble de ces problématiques, Lorient Agglomération mettra en œuvre les solutions mises à disposition par le syndicat eMegalix Bretagne (parapheur électronique, service d'archivage électronique).

### Maintenir et adapter le parc logiciel

Les logiciels utilisés par les collaborateurs de Lorient Agglomération nécessitent des mises à jour techniques ou réglementaires qu'il faut

installer, tester et mettre en œuvre avec les utilisateurs. L'unité « études » met en œuvre les solutions logicielles au service des métiers et du développement des politiques publiques : de la gestion de l'eau aux déchets, de l'instruction des permis de construire à l'ensemble de la cartographie.

En 2013, les évolutions les plus significatives ont concerné la mise en production du module « Assainissement » permettant le suivi technique et la facturation de l'assainissement non collectif. Les solutions de conception et dessin assisté par ordinateur (CAO / DAO) ont migré vers Autocad, qui est un outil plus largement utilisé par les interlocuteurs professionnels de Lorient Agglomération. ●

## Téléphonie, bureautique, et assistance aux utilisateurs

Dans la perspective de l'emménagement à la Maison de l'Agglomération, une procédure de dialogue compétitif a été menée pour choisir la nouvelle solution de téléphonie, alliant simplicité et connectivité avec les outils logiciels et nomades. Le plan de numérotation, largement obsolète dans son arborescence sera entièrement revu.

Entamées fin 2012, la migration des systèmes d'exploitation (SEVEN) et la formation des utilisateurs se sont achevées au cours du premier semestre 2013. La sensibilisation à la sécurisation et à l'ordonnancement des données s'est poursuivie à l'occasion de ces formations et devra se traduire par une meilleure organisation de la donnée dans l'ensemble des directions.

## Plateforme de services aux collectivités et développement des infrastructures réseaux

En 2013, la plateforme de service a été contractualisée avec une nouvelle commune (Quéven) et des sollicitations ont émergé d'autres communes ou partenaires, notamment pour l'intégration des sites internet (Lanester, Guidel, Pont-Scorff, AudeLor).

Le plan de reprise informatique a été consolidé, notamment par la mise à jour des deux procédures de redémarrage de la salle informatique. Les études et travaux en fibres optiques sur le réseau communautaire ont été réalisés pour la desserte du port de pêche et les réseaux ont été étendus vers Cléguer, Pont-Scorff et Kerpape. Enfin, les études pour le plan de câblage de la Maison de l'Agglomération ont été validées. ●



# 6

## Glossaire et infos pratiques

## 6 GLOSSAIRE ET INFOS PRATIQUES

### A

**Adaoz** : Unité de traitement biologique  
**ADIE** : Association pour le droit à l'initiative économique  
**ADEME** : Agence pour la maîtrise de l'énergie  
**ADS** : Autorisation d'occupation du sol  
**AET (pôle)** : Aménagement, environnement et transports  
**Agenda 21 (2012-2021)** : 21 chantiers et 50 actions pour l'environnement  
**Aloen** : Agence locale de l'énergie

**APF** : Association des paralysés de France  
**ANAH** : Agence nationale pour l'habitat  
**AIPSH** : Association pour l'insertion professionnelle et sociale des handicapés  
**AOT** : Autorité organisatrice des transports  
**ARPE** : Association réseau pour l'emploi  
**Ar Vrag Tredan** : Bateau à passagers « zéro émission »  
**Audelor** : Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient

### B

**Bassin versant** : « un espace hydrographique cohérent délimité par les lignes de partage des eaux sur lequel toutes les eaux s'écoulent vers un même point ».

**Blue Fish** : Association pour une pêche durable  
**BSM** : Base de sous-marins  
**BBC** : Bâtiment basse consommation

### C

**CCI** : Chambre de commerce et d'industrie  
**CCSPL** : Commission consultative des services publics locaux  
**CCSTI** : Centre de culture scientifique, technique et industrielle  
**CDC** : Caisse des dépôts et consignations  
**CEE** : Certificats d'économies d'énergie  
**CEP** : Conseil en énergie partagé  
**CET** : Centre d'enfouissement technique (Kermat à Inzinzac-Lochrist)  
**CFE** : Contribution foncière des entreprises

**CHBS** : Centre hospitalier de Bretagne Sud  
**CIAPH** : Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées  
**CLAH** : Commission locale pour l'amélioration de l'habitat  
**CompositIC** : Plateau technique sur les matériaux composites hautes performances  
**CPER** : Contrat de projet Etat-Région  
**CUCS** : Contrat urbain de cohésion sociale  
**CVAE** : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

### D

**DAPEV** : Direction de l'architecture, du patrimoine, des énergies et des véhicules  
**DDTM** : Direction départementale des transports et des déplacements  
**DEA** : Direction de l'eau et de l'assainissement  
**DEDD** : Direction de l'environnement et du développement durable  
**DGF** : Dotation globale de fonctionnement  
**DIA** : Déclarations d'intention d'aliéner

**DIB** : Déchets industriels banals  
**DMR** : Déchets ménagers résiduels  
**DPDS** : Direction de la planification et du droit des sols  
**DRH** : Direction des ressources humaines  
**DSI** : Direction des systèmes d'information  
**DSP** : Délégation de service public  
**DTD** : Direction des transports et des déplacements  
**DUO** : Direction de l'urbanisme opérationnel  
**DUS** : Déchets ultimes stabilisés  
**D3E** : déchets électriques et électroniques

### E

**EESA** : Ecole européenne supérieure d'art  
**EIH** : Espace info habitat  
**ESAT** : Établissements et services d'aide par le travail

**EPF** : Etablissement public foncier  
**ENSIBS** : Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud

### F

**FART** : Fonds d'aide à la rénovation thermique  
**Feader** : Fonds européen agricole pour le développement rural

**FEDER** : Fonds européen de développement économique régional  
**FSL** : Fonds de solidarité logement

### G

**GAL** : Groupe d'action locale

### I

**IFER** : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau  
**IFPS** : Institut de formation des professionnels de santé

**IRTS** : Institut régional de travail social  
**ISDND** : Installation de stockage des déchets non dangereux

## L

**Leader** : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (programme européen destiné aux zones rurales)

**LBCM** : Laboratoire de biotechnologie et de chimie marine

## M

**MAPL** : Musique d'aujourd'hui au Pays de Lorient

## O

**OAP** : Orientation d'aménagement et de programmation

**ODESCA** : Opération de développement et de structuration du commerce et de l'artisanat

**OPAH** : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

## P

**PACT HD** : Protection, amélioration, conservation, transformation Habitat et développement

**PAPI littoral** : Programme d'actions de prévention des inondations littorales

**PADD** : Programme d'aménagement et de développement durable

**PDA** : Plan de déplacements d'administration

**PDEDMA** : Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

**PDND** : Plan de prévention et de gestion des déchets dangereux

**PDRH** : Plan de développement rural hexagonal

**PDU** : Plan de déplacements urbains

**PEM** : Pôle d'échange multimodal

**PIG** : Programme d'intérêt général de Lorient Agglomération (dispositifs d'amélioration de l'habitat)

**PLH** : Programme local de l'habitat

**PLIE** : Plan local pour l'insertion et l'emploi

**PLU** : Plan local d'urbanisme (ex POS)

**PMR** : Personne à mobilité réduite

**PRQA** : Plan régional pour la qualité de l'air

**PTZ** : Prêt à taux zéro

## R

**RA** : Redevance assainissement

**RFF** : Réseau ferré de France

## S

**SAGE** : Schémas d'aménagement et de gestion des eaux

**SCOT** : Schéma de cohérence territoriale

**SDA** : Schéma directeur d'accessibilité aux transports publics

**SDIS** : Service départemental d'incendie et de secours

**SDT** : Schéma de développement touristique

**SEGEPEX** : Société d'économie mixte de gestion du Parc des expositions du Pays de Lorient

**SELLOR** : Société anonyme d'économie mixte de gestion des ports de plaisance et des équipements publics de loisirs du Pays de Lorient

**SEM** : Société d'économie mixte

**SEMLK** : SEM Lorient Keroman

**SEMAEB** : Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne

**SRMDT** : Schéma régional multimodal des déplacements et des transports

**STI** : Schéma territorial de l'innovation

**STEP** : Station de traitement et d'épuration

## T

**TEOM** : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

**Triskell** : Transport en commun en site propre de l'agglomération de Lorient

## U

**UBS** : Université de Bretagne Sud

**UBO** : Université de Bretagne occidentale

**UEB** : Université européenne de Bretagne

## V

**VOR** : Volvo Ocean Race

## X

**XSEA** : SEM réunissant actionnaires publics et privés pour dynamiser les investissements sur le territoire

## Z

**ZAC** : Zone d'aménagement concerté

# Infos pratiques

## ● LORIENT AGGLOMÉRATION

CS 20001  
56314 Lorient Cedex  
**Tél. 02 90 74 71 00**  
Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15

[www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)

## ● COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

**Numéro vert : 0 800 100 601**

## ● EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT

Lundi de 8h30 à 17h15, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, vendredi de 8h30 à 16h30.

**Numéro vert : 0 800 100 601**

## ● ESPACE INFO HABITAT

30 cours de Chazelles à Lorient  
Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h15.  
Mardi et jeudi de 9h à 12h.

**Numéro vert : 0 800 100 601**

## ● AIDES AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Agence Locale de l'Énergie de Bretagne Sud (Aloen),  
31 rue du Couëdic à Lorient.  
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

**Numéro vert : 0 805 203 205**

## ● TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS (CTRL)

Gare d'Échanges, Cours de Chazelles, Lorient

**Tél. 02 97 21 28 29**

**Fax 02 97 21 44 97**

[www.ctrl.fr](http://www.ctrl.fr)

## ● CHENIL ET FOURRIÈRE

55 rue Amiral Favereau, Lorient  
**Tél. 02 97 64 25 21**

## ● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Numéro vert : 0 805 05 00 26**

[www.audelor.com](http://www.audelor.com)

## ● OFFICE DE TOURISME

DU PAYS DE LORIENT

Quai de Rohan à Lorient

**Tél. 02 97 847 800**

[www.lorient-tourisme.fr](http://www.lorient-tourisme.fr)

## ● ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES

Port de plaisance de Lorient centre

**Tél. 02 97 21 10 14**

Port de plaisance Kernével (Larmor-Plage)

**Tél. 02 97 65 48 25**

Port de plaisance Base de sous-marins (Lorient)

**Tél. 02 97 87 00 46**

Port de plaisance La Pointe (Port-Louis)

**Tél. 02 97 82 59 55**

Port de plaisance Ban Gâvres (Gâvres)

**Tél. 02 97 82 59 55**

Port de plaisance de Guidel

**Tél. 02 97 05 99 92**

Centre nautique de Kerguélen

**Tél. 02 97 33 71 99**

Parc d'eaux vives (Inzinac-Lochrist)

**Tél. 02 97 36 09 27**

## ● ESPACES MUSÉOGRAPHIQUES ESPACES DÉCOUVERTE

SELLOR — direction générale

**Tél. 02 97 65 43 21**

Cité de la voile Eric Tabarly (Lorient)

**Tél. 02 97 65 56 56**

Sous-Marin Flore (Lorient)

**Tél. 02 97 64 40 74**

Tisserie (Brandérion)

**Tél. 02 97 32 90 27**

Odyssaum (Pont-Scorff)

**Tél. 02 97 32 42 00**

Maison de l'île Kerner (Riantec)

**Tél. 02 97 84 51 49**

Haras National (Hennebont)

**Tél. 02 97 89 52 00**

## ● ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Patinoire du Scorff (Lanester)

**Tél. 02 97 81 07 83**

Golf de Val Quéven

**Tél. 02 97 32 81 82**

Golf de Plœmeur Océan

**Tél. 02 97 32 81 82**

Poney club de Kerguelen

**Tél. 02 97 33 60 56**

## ● AUTRES

Chenil et fourrière (Lorient)

**Tél. 02 97 64 25 21**

Parc des expositions de Lorient Agglomération (Lanester)

**Tél. 02 97 76 88 99**

Les studios de répétition — MAPL (Lorient)

**Tél. 02 97 21 32 21**

SEM Keroman

**Tél. 02 97 37 21 11**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LORIENT AGGLOMÉRATION**

Directeur de la publication : Norbert Métairie (Président)

Coordination éditoriale : Décrocher la Une

Conception graphique/maquette : Dynamo +

Impression : Cloître Imprimeurs

Lorient Agglomération

CS 20001

56314 LORIENT CEDEX

Tél. 02 90 74 71 00

Site Internet : [www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)

Courriel : [contact@agglo-lorient.fr](mailto:contact@agglo-lorient.fr)

Édition : juin 2014

Imprimé sur papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières), fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement.

[www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)

